

PANORAMA

Descriptif, Historique, Anecdotique
des
RIVES DE LA SEINE
de
PARIS A MONTEREAU

orné de Cartes et de Vignettes,

par

Cᵗⁱⁿ MAZERET,

et

C.V. MONIN,

pour la partie Géographique.

Prix broché, 4ᶠ

PARIS. H.L. Delloye, Libraire-éditeur, place de la Bourse, Nº 5.

CORBEIL. Gaillard, Libraire.

MELUN. Thomas, Imprimeur-Lithographe.

FONTAINEBLEAU. Petit, Libraire.

MONTEREAU. Moronval fils, Imprimeur-Libraire.

et sur tous les bateaux à vapeur.

DE L'IMPRIMERIE DE CRETÉ A CORBEIL.

PANORAMA

DESCRIPTIF

DES BORDS DE LA SEINE.

CORBEIL, IMPR. DE CRÉTÉ.

PANORAMA

DESCRIPTIF, HISTORIQUE, ANECDOTIQUE

DES

RIVES DE LA SEINE

DE PARIS A MONTEREAU,

PAR

CONSTANTIN MAZERET

ET PAR

C. V. MONIN, POUR LA PARTIE GÉOGRAPHIQUE;

ORNÉ D'UNE CARTE ET DE VIGNETTES.



A PARIS, chez H. L. DELLOYE, place de la Bourse, 5.
A CORBEIL, chez GAILLARD, rue Notre-Dame, 25.
A MELUN, chez THOMAS, imprimeur-lithographe.
A FONTAINEBLEAU, chez PETIT, libraire.
A MONTEREAU, chez MORONVAL, imprimeur-libraire.

1836.

« Là, c'est un fertile coteau,
« Baigné des premiers pleurs de la naissante aurore,
« Où d'énormes raisins que la pourpre colore
« Font ployer mollement le flexible rameau;
« Là, des arbres taillés, là des bois sans culture;
« Ici, le sommet d'un château;
« Plus loin, le toit fumeux d'une cabane obscure,
« Descendent sur les flots se peindre en miniature;
« Et sur les bords de ce tableau,
« Toujours mouvant, toujours nouveau,
« Que déroule à mes yeux la superbe nature,
« J'aperçois encore un troupeau
« Broutant les fleurs et la verdure,
« Tandis que son berger, penché vers l'onde pure,
« S'abreuve, à deux genoux, dans le creux d'un chapeau. »

BERTIN (*Voyage de Bourgogne.*)

Introduction.

Il est peu de personnes qui ne connaissent le *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer*, et le retour par terre [1]. On ne pouvait assurément mieux peindre l'étonnement d'un jeune

(1) L'auteur de cette production est très-peu connu ; il se nommait Louis-Balthasar Néel ; il était de Rouen, et est mort en 1751. On ne peut nier que ce ne fût un homme de beaucoup d'esprit, et qui possédait le rare talent de plaisanter avec agrément. Cependant il s'est peu exercé dans ce genre où il pouvait se promettre du succès.

homme sans expérience, à sa première sortie de la maison paternelle : c'est le rat de La Fontaine.

> Sitôt qu'il fut hors de sa case :
> Que le monde, dit-il, est grand et spacieux!
> Voilà les Apennins, et voici le Caucase!
> La moindre taupinée était mont à ses yeux.

Cet agréable badinage, qui était bon dans son temps, aujourd'hui ne serait plus de saison : la raison en est, peut-être, à cette puissance innée et instinctive de savoir, qui coule dans notre sang comme un bon ou mauvais germe. La génération actuelle a laissé fort en arrière celle qui l'a produite : aussi, a-t-elle gagné en présomption ce que l'autre avait de trop en naïveté. C'est une vérité bien reconnue qu'il n'est point un vieillard qui osât, soit en vers soit en prose, nier l'infériorité des hommes de son temps à ceux du nôtre, sans courir le risque d'être traité de ganache ; et l'on sait que cette atonie morale commence à quarante ans, ce qui, par pa-

renthèse, ne fait rien à la durée intellectuelle de l'homme, puisque son génie se développe quinze ans plus tôt qu'autrefois. Cette vérité établie, incontestable, nous aurions mauvaise grace de critiquer nos chers contemporains, sous la forme même d'un voyage : il ne nous reste donc qu'à prouver l'utilité de celui que nous publions, et que nous certifions d'avance ne renfermer rien que d'honnêtement *topographique*, *statistique*, *historique* et *anecdotique*.

Nous n'avons point la prétention de publier un ouvrage nouveau quant à la forme; nous n'avons même guère touché au fond sur les questions de positions, et sur les faits isolément connus; mais, tout en rassemblant scrupuleusement les matériaux qui ont servi à bâtir notre édifice, nous avons rejeté une foule de documens apocryphes, pour ne nous attacher qu'à la vérité; nous avons puisé à des sources cachées pour la trouver, et nous pouvons dire que nous l'avons visitée au fond de son puits. Plusieurs anecdotes inconnues et

d'autres entièrement oubliées viennent se placer naturellement dans les diverses localités où elles se sont passées ; et si nous nous sommes gardés de les exclure de notre livre, c'est que nous pensons qu'elles apporteront quelque distraction à une lecture purement instructive, sans nuire à l'effet du *Panorama descriptif* que nous déroulons aux yeux du voyageur.

DE LA CARTE.

La carte a été dressée avec le plus grand soin; elle indique tous les villages, hameaux, châteaux, maisons de plaisance, fermes, moulins, etc. à la distance de plus d'une lieue de chaque rive. Nous avons eu recours, pour ce travail, aux documens les meilleurs et les plus récens, tels que la superbe carte de l'ar-

rondissement de Corbeil, par M. Alexis Donnet, et celles du dépôt de la guerre.

Les nombreux détours de la Seine nous ont contraints, pour obtenir une plus grande échelle de diviser notre carte en trois parties. La troisième partie a été dressée sur une échelle plus petite, ce qui a été nécessité par les grandes sinuosités et les points importans qu'il fallait y faire entrer et qui sont : Melun, Fontainebleau et Montereau. La distance moyenne que donne la carte, à partir de l'une et de l'autre rive du fleuve, est d'une lieue et demie pour les deux premières parties, et de deux lieues et demie pour la troisième.

Comme nous faisons partir le voyageur de Paris, il est bien entendu que la rive gauche se trouve à sa droite, et la rive droite à sa gauche, tandis qu'en descendant le fleuve, il se trouve naturellement orienté. Les initiales R. D. et R. G. qui sont au texte, indiquent que les lieux sont situés sur la rive *droite* ou la rive *gauche*, et que ce sont des communes;

ceux qui n'ont point d'initiales sont des hameaux ou des écarts, à l'exception cependant de quelques endroits importans.

Les vignettes qui ornent notre livre, quoique faites sur échelle bien réduite, sont, en quelque sorte, le complément de la jolie collection que M. Bance, éditeur, rue Saint-Denis, 214, a publiée sous le titre de 24 *Vues principales du cours de la Seine*, dessinées et lithographiées par Bichebois et Sabatier, dont les crayons sont si gracieux et si fermes à la fois.

PANORAMA

DES

RIVES DE LA SEINE

DE PARIS A MONTEREAU.

DES BATEAUX A VAPEUR (1).

Un Français en est l'inventeur.

UNE question de priorité sur l'application des machines à vapeur à la navigation a donné lieu à une controverse fort animée entre les Anglais et les Américains du Nord. Ces derniers attribuent l'application à Fulton. Les Anglais opposent à cette prétention deux de leurs compatriotes, Jo-

(1) Les Annuaires du bureau des Longitudes, pour les années 1829 et 1830, ont publié des notices scientifiques sur les machines à vapeur, par M. Arago. Nous renvoyons les admirateurs de ce chef-d'œuvre de l'industrie humaine aux savans et consciencieux détails que renferment ces deux volumes.

nathan Hull et Patrick Miller, dont les écrits sont bien antérieurs. Les Anglais restèrent donc paisibles possesseurs du mérite de cette invention, qui ne leur appartenait pas, jusqu'en 1828, époque où le savant M. Arago la revendiqua en faveur du génie français. Le lecteur va juger si ce résultat des recherches de l'illustre mathématicien peut laisser du doute dans l'esprit le plus partial qui ne pourra se refuser à reconnaître que Papin, notre compatriote (1), est l'inventeur du bateau à vapeur.

L'ouvrage de Jonathan Hull, dit M. Arago, est de 1737. Voici la traduction du titre : « Description et figure d'une machine nouvellement in-

(1) Denis Papin était né à Blois. Il s'adonna, dans sa jeunesse, à la médecine, et prit ses grades à Paris. La révocation de l'édit de Nantes l'ayant forcé de s'expatrier, il passa d'abord en Angleterre, où Boyle, qui l'avait associé à quelques unes de ses expériences, le fit nommer membre de la Société royale, en 1681. Appelé ensuite en Allemagne, par le landgrave de Hesse, il remplit avec distinction pendant plusieurs années les fonctions de professeur de mathématiques à l'université de Marbourg. Papin mourut en 1710. On peut regarder comme une singularité que l'Académie des sciences de Paris ne l'ait point nommé l'un de ses associés, quand on songe que dès 1690 il avait publié un mémoire dans lequel se trouve la description la plus méthodique et la plus claire de la machine à feu connue aujourd'hui sous le nom de *machine atmosphérique*, et même celle des *bateaux à vapeur*. L'homme de génie est toujours méconnu quand il devance trop son siècle, dans quelque genre que ce soit.

» ventée pour amener les navires et les vaisseaux
» dans les rades, les ports et les rivières, ou pour
» les en faire sortir contre le vent et la marée, ou
» par un temps calme; à l'occasion de laquelle
» S. M. Georges II a accordé des lettres patentes
» au profit de l'auteur qui en jouira l'espace de
» 14 ans; par *Jonathan Hull.* »

Cet ouvrage renferme, 1° la figure et la description de deux roues à palettes placées sur l'arrière du bâtiment, que l'auteur voulait substituer aux rames ordinaires; 2° la proposition de faire tourner les axes de ces roues à l'aide de la machine Newcomen, alors bien connue, mais employée seulement, d'après les propres expressions de Hull, pour élever de l'eau à l'aide du feu. (*With which, he* (Newcomen) *raises water by fire*).

L'ouvrage de Patrick Miller parut à Édimbourg, en 1787. On y trouve aussi la description des roues à palettes, comme moyen de faire avancer les bateaux dans les canaux; l'indication des essais auxquels l'auteur s'était livré pour faire tourner ces roues convenablement, après quoi il ajoute :
« J'ai quelque raison de croire que la force de la
» machine à vapeur peut être employée pour faire
» tourner les roues de manière à leur donner un
» mouvement plus prompt, et à augmenter consé-
» quemment la vitesse du bateau. »

Voilà tout ce que les critiques anglais ont cité

de plus précis et de plus ancien dans leurs discussions avec leurs antagonistes d'Amérique. Je vais maintenant, dit M. Arago, apporter aussi mon contingent.

L'ouvrage de Papin, que j'ai tant de fois mentionné, le recueil de 1695, renferme *textuellement* ce qui suit, aux pages 57, 58, 59 et 60.

« Il serait trop long de rapporter ici de quelle » manière cette invention (celle de la machine à » vapeur atmosphérique) se pourrait appliquer à » tirer l'eau des mines, *à jeter des bombes, à ramer* » *contre le vent*..... Je ne puis pourtant m'empê- » cher de remarquer combien cette force serait » préférable à celle des galériens pour aller vite en » mer. » Suit la critique des moteurs animés qui occupent, dit l'auteur, un grand espace et consomment beaucoup lors même qu'ils ne travaillent pas. Il remarque que ses tuyaux (ses corps de pompe) seraient moins embarrassans; « mais, comme ils ne » pourraient pas, dit-il, commodément faire jouer » des rames ordinaires, il faudrait employer des » rames tournantes. » Papin rapporte qu'il a vu de semblables rames attachées à un essieu sur une barque du prince Robert, et que des chevaux les faisaient tourner. Quant à lui, comme c'est le mouvement de va-et-vient de son piston qu'il veut transformer en mouvement de rotation, voici comment il s'y prendrait: « Il faudrait que les man-

» ches des pistons fussent dentés pour tourner de » petites roues dentées, affermies sur les essieux » des rames. » Mais comme un piston ne ferait aucun effort dans le bas de sa course, pour que le mouvement de rotation soit continu, il imagine d'employer plusieurs corps de pompe dont les pistons marcheraient en sens contraires; ainsi, l'un commencerait à descendre quand un autre serait arrivé au bas de sa course, etc. « Mais on m'objec» tera peut-être, ajoute Papin, que les dents des » manches des pistons (des crémaillères) étant » engagées dans les dents des roues, devraient, en » montant et en descendant, donner à l'essieu des » mouvemens opposés, et qu'ainsi les pistons mon» tans empêcheraient le mouvement de ceux qui » descendraient, ou ceux qui descendraient em» pêcheraient le mouvement de ceux qui devraient » monter. Mais cette objection est facile à résoudre; » car c'est une chose fort ordinaire aux horlogers » d'affermir des roues dentées sur des arbres ou » essieux, en telle sorte qu'étant poussées vers un » côté, elles font nécessairement tourner l'essieu » avec elles; mais, vers le côté opposé, elles peuvent » tourner librement sans donner aucun mouve» ment à l'essieu qui peut avoir un mouvement » tout opposé à celui desdites roues. Toute la plus » grande difficulté ne consiste donc qu'à ériger une » manufacture pour faire avec facilité des tuyaux

» légers, gros et égaux d'un bout à l'autre, etc. »

Papin a donc proposé, dans un ouvrage imprimé, de faire marcher les navires à l'aide de la machine à vapeur, 42 ans avant Jonathan Hull qui est regardé en Angleterre comme l'inventeur.

Le procédé que Papin indique pour transformer le mouvement rectiligne du piston en un mouvement de rotation continu, n'est pas inférieur, je crois, à celui du mécanicien anglais; car, dans ce dernier, les roues attachées à l'axe principal et les roues à palettes ne communiquent entre elles que par des cordes.

Les deux corps de pompe agissant alternativement, dont Papin songea à se servir pour régulariser le mouvement des roues, ne sont pas tant à dédaigner qu'on pourrait le croire: ils ont, par exemple, été employés récemment par M. Maudsley le plus habile constructeur peut-être qu'il y ait en Angleterre, pour suppléer, sur plusieurs de ses grands bateaux, à l'action du volant, qui ne s'installe pas sans de grandes difficultés dans un espace resserré.

La substitution d'une roue à palettes aux rames ordinaires n'appartient ni à Papin ni à Hull; car, sans parler de la chaloupe du prince Robert, citée par le premier, nous trouverions dans des auteurs fort anciens des preuves évidentes de l'emploi des roues. Quant aux premières expériences exactes

qui aient permis de juger des avantages relatifs de ces deux modes d'impulsion, elles ne remontent guère qu'à l'année 1699, et c'est à M. du Quet qu'on les doit.

Résumé des inventions adaptées aux machines à vapeur.

1615. Salomon de Caus est le premier qui ait songé à se servir de la *force élastique* de la vapeur aqueuse, dans la construction d'une machine hydraulique propre à opérer des épuisemens.

1690. C'est Papin qui a conçu la possibilité de faire une machine à vapeur aqueuse et à piston.

1705. Newcomen, Cawley, ont vu les premiers que, pour amener une précipitation prompte de la vapeur aqueuse, il fallait que l'eau d'injection se répandît sous la forme de gouttelettes dans la masse même de cette vapeur.

1769. Watt a montré les immenses avantages économiques qu'on obtient en supprimant la condensation qui s'opérait dans le corps de la pompe même, et en la remplaçant par la condensation dans un vase séparé.

1769. Watt a signalé le premier le parti qu'on pourrait tirer de la détente de la vapeur aqueuse.

1690. Papin a proposé le premier de se servir d'une machine à vapeur pour faire tourner un arbre

ou une roue, et a donné un moyen pour atteindre ce but. Jusqu'à lui, les machines à feu avaient été considérées comme propres seulement à opérer des épuisemens.

1690. Papin a proposé la première machine à feu à double effet, mais à deux corps de pompe.

1769. Watt a inventé la première machine à double effet et *à un seul corps de pompe.*

—

Avant 1710, Papin avait imaginé la première machine à vapeur à haute pression et sans condensation.

1724. Leupold a décrit la première machine de cette espèce à piston.

1801. Les premières machines à haute pression locomotives sont dues à MM. Trevithick et Vivian.

—

1690. Papin doit être considéré comme le véritable inventeur des bateaux à vapeur.

—

Dans les pièces principales dont une machine à vapeur se compose :

1718. Beighton a inventé la tringle verticale, mobile avec le balancier, ou *plug-fram*, qui ouvre et ferme les diverses soupapes dans les grandes machines.

1758. Fitz-Gerald s'est servi le premier d'un vo-

lant pour régulariser le mouvement de rotation communiqué à un axe par une machine à vapeur.

1778. Washbroug a employé la manivelle coudée pour transformer le mouvement rectiligne du piston en mouvement de rotation.

1784. Watt a imaginé le parallélogramme articulé.

1784. Watt a appliqué, avec beaucoup d'avantage, le régulateur à force centrifuge, déjà connu avant lui, à ses diverses machines.

1801. Murray a décrit et exécuté les premiers tiroirs ou glissoirs manœuvrés par un excentrique.

Avant 1710, Papin avait inventé les robinets à quatre voies qui jouent un si grand rôle dans les machines à haute pression.

1628. Papin a inventé la soupape de sûreté.

Les premiers constructeurs des bateaux à vapeur.

M. Perier est le premier qui ait construit un bateau à vapeur en 1775 (un ouvrage de M. Ducrest, imprimé en 1777, renferme la discussion des expériences auxquelles cet ingénieur avait assisté : leur date est ainsi constatée authentiquement).

Des essais sur une plus grande échelle furent faits en 1778, à Baume-les-Dames, par M. le marquis de Jouffroy.

En 1781, M. de Jouffroy, passant de l'expérience

à l'exécution, établit réellement sur la Saône un grand bateau du même genre qui n'avait pas moins de 46 mètres de long et de 4 à 5 mètres de large. Le ministère d'alors adressa à l'Académie des sciences, en 1783, le procès-verbal des résultats favorables donnés par ce bateau, dans la vue de décider si M. de Jouffroy avait droit au privilége exclusif qu'il réclamait (1) (MM. Borda et Perier furent nommés commissaires).

Les essais faits en Angleterre par M. Miller, lord Stanhope et M. Symington, sont d'une date bien postérieure; car les premiers doivent être rapportés à l'année 1791; ceux de lord Stanhope à 1795, et l'expérience faite par Symington dans un canal d'Écosse, à l'année 1801.

Enfin les tentatives de MM. Levingston et Fulton, à Paris, n'étant que de 1803, elles pourraient d'autant moins avoir des titres à l'invention que Fulton avait eu en Angleterre une connaissance détaillée des essais de MM. Miller et Symington, et que plusieurs de ses compatriotes, M. Fitch, entre autres, s'étaient livrés sur cet objet à des expériences publiques dès l'année 1786. Disons toutefois, qu lle qu'en puisse être la cause, que le pre-

(1) Le bateau essayé à Lyon renfermait deux machines à feu distinctes. Les événemens da la révolution française forcèrent M. de Jouffroy d'émigrer, et toutes ses tentatives n'eurent dès lors aucune suite.

mier bateau à vapeur auquel on n'ait pas renoncé après l'avoir essayé, le premier qui ait été appliqué au transport des hommes et des marchandises, est celui que Fulton construisit à New-York en 1807, et qui fit le voyage de cette ville à Albany; en Angleterre, le premier bateau à vapeur qu'on y ait vu en activité pour les besoins du commerce et des voyageurs, date de 1812 seulement; il naviguait sur la Clyde, et s'appelait la *Comète*. En 1813, il en existait un second qui faisait la traversée de Yarmouth à Norwich.

De la Seine.

Cette rivière ou plutôt ce fleuve connu des anciens sous le nom de *Sequana* prend sa source dans la *forêt de Chanceaux* à 2 lieues de *Saint-Seine*, dép. de la Côte-d'Or. La *Seine*, après avoir reçu au dessus de Paris l'*Yonne*, l'*Yères*, la *Marne*, et au dessous de cette ville l'*Oise* et autres moindres rivières, se jette dans l'Océan entre les villes du Hâvre et de Honfleur, après avoir arrosé une partie de la France.

La *Seine* fait dans son cours mille méandres, et forme sur son passage quelques îles agréables. Elle décrit en quittant Paris une courbure assez marquée, qui fait incliner son cours vers le S. O.; elle entre dans Paris à la barrière de la *Rapée* et en sort à celle de *Passy*.

Sa vitesse, dans les eaux moyennes, est de 54 centimètres ou 20 pouces par seconde; sa largeur est inégale, mais ses bords sont assez bien proportionnés pour ne causer que rarement du désordre.

La hauteur de la *Seine* se mesure aux échelles placées à une des piles de plusieurs ponts de la capitale, notamment sous le Pont-Royal. On compte cette hauteur à partir de l'état des basses eaux de 1719. En 1825, elles ont été presque aussi basses. Ce n'est que sous le règne de Louis XIV qu'on a commencé à constater les diverses hauteurs de la *Seine* avec des mesures certaines.

En 1719, elle s'éleva de 8 mètres 20 centimètres ou 24 pieds 11 pouces; ce furent les plus hautes eaux qu'on ait vues; aussi atteignaient-elles le premier étage des maisons sises sur le quai de la Grève. Dans les quartiers bas de la capitale, on ne pouvait circuler qu'en bateau; encore entrait-on ou sortait-on de chez soi par la fenêtre.

De la source à l'embouchure de ce fleuve, on compte 90 lieues en ligne droite, et 181 lieues en suivant le cours qui est extrêmement sinueux au dessous de Paris : sur ces 181 lieues, il y en a 33 de flottage à bûches perdues, depuis Billy (Côte-d'Or), et 139 de navigation à partir de Mery (Aube), au-dessous de Troyes; plusieurs écrits et divers monumens attestent que la *Seine* a été navigable, pendant plusieurs siècles, jusqu'au dessus de Bar-sur-Seine.

Les sables mouvans qui sont à l'embouchure de la *Seine* et les bas-fonds qu'on trouve aux environs de Quillebœuf, Caudebec, la Mailleraye et Bardou-

ville au dessous de Rouen offrent de graves dangers pour la navigation. La marée, en entrant dans la Seine, occasione un phénomène redoutable connu sous le nom de *barre :* c'est un flot qui s'élève avec violence devant Quillebœuf, et qui, occupant toute la largeur du fleuve, le remonte très-rapidement et avec grand bruit jusqu'au dessus de Rouen.

Le bassin de la *Seine* est circonscrit au S. E. et à l'E. par la chaîne de la Côte-d'Or, le plateau de Langres et les monts Faucilles qui le séparent du bassin du Rhône; au N. E. par les Ardennes occidentales; qui le séparent de celui de la Meuse et au N. par une chaîne de collines qui se détachent des Ardennes et le limite du côté de l'Escaut et de la Somme; vers le S., la chaîne du Morvan, celle des collines du Nivernais et de la forêt d'Orléans, séparent ce bassin de celui de la Loire ; un rameau formant la continuation de ces hauteurs court vers le N., entre la Seine et la Toucques, jusqu'à leur embouchure. Ce bassin a environ 100 lieues de long, du N. O. au S. E., et 60 lieues dans sa plus grande largeur. Il forme la 1re direction forestière, pour la recherche, le martelage et l'exploitation des bois propres aux constructions navales : Paris en est le chef-lieu; il y a des sous-directions à Laon, Rouen et Châlons-sur-Marne.

Bercy. (R. D.)

Ce grand et beau village est situé à la sortie de la barrière qui porte son nom, contre la grande route de Lyon et la rive droite de la Seine. Il appartient au canton de Charenton; sa population peut être évaluée à 1,500 habitans, y compris les diverses parties de ce village appelées communément le *Grand-Bercy*, le *Petit-Bercy*, la *Rapée*, la *Grande-Pinte*, la *Vallée-de-Ferand* et le *Ponceau.*

Le château de Bercy, bâti au milieu d'un parc de neuf cents arpens, dont la Seine baigne les murs, est dans une position fort agréable. Louis Leveau le bâtit pour un sieur de Bercy, intendant des finances. La Guespierre, autre architecte, chargé de sa restauration, le distribua de nouveau, dans le courant du siècle suivant. Pâris de Montmartel, qui le posséda en 1706, l'orna d'un grand nombre de statues, et fit construire la magnifique terrasse qui règne le long de la rivière; le vestibule est décoré de pilastres doriques. Le Nôtre, dont on trouve si souvent le nom dans les descriptions de Paris et de ses environs, a encore planté le parc de ce château. Cette belle propriété appartient aujourd'hui à M. le comte de Nicolaï; elle a été possédée, depuis trois cents ans de père en fils par MM. le Malon de Bercy, jusqu'à la mort de M. Charles

Malon de Bercy, dernier rejeton de cette famille, décédé le 3 mars 1809.

Au petit Bercy, est l'autre maison dit le *Petit-Château*, avec un parc de 40 arpens.

C'est à Bercy que les vins, eaux-de-vie, vinaigres et huiles, qui servent en partie à l'approvisionnement de Paris, sont apportés de la Haute et Basse-Bourgogne, du Mâconais, de la Champagne, de l'Orléanais, de la Tourraine, de l'Anjou et du Languedoc, par les canaux qui aboutissent aux deux rivières de la Seine et de la Marne.

Le 31 juillet 1820, un effroyable incendie se manifesta, sur les deux heures de l'après-midi, à la Râpée, dans l'entrepôt des vins de MM. Cabanis et Thory. Quelque zèle que l'on ait mis dans les secours qui y furent portés de suite, il fut impossible de se rendre maître de la flamme, et l'on ne put empêcher les bâtimens voisins d'être entièrement consumés. A neuf heures l'incendie était dans toute son intensité; mais on avait pris toutes les précautions nécessaires pour que ses ravages ne s'étendissent pas plus au loin. Ce ne fut qu'à 4 heures du matin que les pompiers, la gendarmerie, les différentes autorités et l'immense population des environs, accourus pour porter des secours, furent maîtres du feu. Les papiers, les registres et le porte-feuille de l'entrepôt, furent seuls sauvés. Plus de 40,000 pièces de vin, d'eau-de-

vie et d'esprit furent consumées, et la totalité de la perte, tout compris, dépassait la somme de 10 millions. On ignore toujours la cause de cet événement.

LA GRANDE-PINTE.

Dans ce lieu se trouvent des guinguettes très-fréquentées dans la belle saison, par les ouvriers de Paris.

LE PETIT-CHARONNE.

Ce hameau n'est qu'une dépendance du grand Charonne. En 1815, l'infanterie de la garde impériale était, le 30 juin, campée sur la route de Vincennes, au petit Charonne.

Charenton (R. D.)

Ce bourg assez considérable, est divisé en deux communes, *Charenton-Saint-Maurice*, sur la Marne, et *Charenton-le-Pont*. Les *Carrières* et *Conflans* qui sont en amont sur les bords de la Seine, font partie de cette dernière commune.

CONFLANS.

Ce village, situé à la suite de Bercy, joint presque les carrières de Charenton.

Ce lieu, déjà ancien, doit son nom au con-

fluent (1) de la Marne et de la Seine. Il fait partie, ainsi que nous l'avons dit plus haut, de la commune de Charenton-le-Pont.

C'est à Conflans que se trouve la petite église de Saint-Pierre, seule paroisse des trois divisions de cette grande commune.

En 1672, François de Harlay, archevêque de Paris, fit construire à Conflans un château pour lui et pour ses successeurs à l'archevêché de Paris, et y mourut le 6 août 1695.

Ce château, d'où l'on jouit d'une vue très-variée, très-pittoresque qui s'étend sur le cours de la Marne et de la Seine, ayant été vendu lors de la première révolution, fut racheté en 1824, par M. l'archevêque actuel (M. de Quélen), au riche marchand de vin qui l'occupait à cette époque (2). Les caves en sont magnifiques : un chariot flamand, attelé de huit chevaux, peut y descendre pour y être chargé.

Lorsqu'au mois de février 1831, l'archevêché de Paris fut saccagé, le château de Conflans le fut également, et l'on eut à regretter la destruction d'un fort joli pavillon tapissé entièrement en co-

(1) Ce nom, *Conflans*, s'est formé du mot latin *confluentes*.

(2) L'archevêque, désirant faire l'acquisition du château de Conflans, voulut se le faire donner par la ville de Paris, mais l'opposition que l'on trouva dans le conseil en laissa à sa charge le paiement.

quillages, et donnant sur le bord de la Seine; on l'aperçoit encore, mais on a supprimé le balcon qui donnait du côté de l'eau.

La salle de billard était ornée avec un luxe oriental; tous les meubles, et surtout des glaces d'un très-grand prix, furent mis en pièces.

Il avait été établi à Conflans un séminaire qui était une véritable succursale de Saint-Acheul; il fut également dévasté à la même époque. L'ameublement seul du château a été remplacé et surpasse, dit-on, en richesses ce qu'il était auparavant.

LES CARRIÈRES.

Cette fraction de la commune de Charenton est, comme l'indique son nom, minée par de nombreuses carrières qui s'étendent jusque sous la commune de Bercy, et se recommande par de jolies maisons de campagne placées sur le penchant du coteau.

Il y a peu de temps il existait un superbe établissement qui occupait 600 ouvriers, presque tous anglais : c'était une fonderie de fer dirigée par MM. Manby et Wilson, mais elle a cessé d'être en activité à cause des frais énormes qu'occasionait le transport des matières premières et du combustible. On aperçoit en passant sur la Seine les nombreuses cheminées de cet établissement qu'on

avait espéré de voir transformer, par le gouvernement, en une fonderie de canon.

Plusieurs bateaux en fer et à vapeur sont sortis de cet établissement qui se trouve derrière la Gare de Charenton, dont les eaux sont alimentées par la Marne, mais qui a une entrée aussi sur la Seine, ce qui, en venant par eau de Paris fait croire au voyageur qu'il voit là l'embouchure de deux rivières, qui se jettent dans la Seine à l'endroit dit la *Bosse-de-Marne.*

C'est à la Bosse-de-Marne que l'on a jeté le pont d'Ivry qui est un des plus beaux et des plus solides ponts en bois qui soient sur la Seine; il est aussi d'une grande hardiesse. Tous les arceaux de ce pont sont supportés par des boîtes en fonte qui empêchent l'humidité de pénétrer dans le bois.

C'est aussi à la Bosse-de-Marne que l'on vient d'établir une machine hydraulique qui distribue les eaux pures de Seine (1) à Charenton-le-Pont, Saint-Mandé, Vincennes et Montreuil. Après avoir passé en remontant sous ce pont, on aperçoit à gauche l'école vétérinaire d'Alfort qui est un très-beau bâtiment, nouvellement élevé en remplacement des vieilles constructions qui tombaient en ruines.

(1) C'est-à-dire sans mélange des eaux de la Marne.

CHARENTON-LE-PONT.

Ce bourg appartient au département de la Seine et à l'arrondissement de Sceaux. C'est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix et la résidence d'une brigade de gendarmerie. Il est situé à près de deux lieues de Paris sur la rive de la Marne, près de son confluent avec la Seine, et au bas du plateau de Vincennes. Il est traversé par la grande route de Lyon et Troyes.

Le nom de Charenton (*Carentonium*) est commun à plusieurs lieux en France. Quoique l'on ne connaisse pas d'une manière précise ni l'origine ni l'étymologie de ce nom, on ne peut disconvenir de son ancienneté, car il est connu dès le VIIe siècle, si l'on en croit la légende de saint Merry. Il y avait alors un pont de bois que l'on suppose avoir existé du temps des Romains : on le nommait *pons Carantonis*.

Le pont de Charenton a été regardé de tout temps, comme un poste important à occuper dans les guerres qui peuvent s'étendre jusqu'aux faubourgs de Paris; aussi est-il souvent fait mention dans notre histoire de cette clé de la capitale. Ce pont célèbre a été souvent fortifié et attaqué. Dès l'an 865, les Normands s'en emparèrent et le rompirent.

Sous Henri IV, il existait encore une tour qui

le fortifiait; mais ce prince la détruisit à coups de canon, ainsi que le pont, comme il le dit lui-même dans une lettre datée de Chelles, et qui est déposée manuscrite à la bibliothèque de l'arsenal. L'histoire rapporte que dix enfans de Paris y résistèrent pendant trois jours à toutes les forces de l'armée royale.

Pris et repris successivement pendant plusieurs siècles, détruit et rebâti, il est aujourd'hui tel qu'il était en 1714. Ce pont, le plus ancien de tous ceux des environs de Paris, est assis sur dix arches de différentes grandeurs, et construit en pierre à l'exception des quatre arcades du milieu, qui sont en bois. On y avait fait quelques réparations en 1812; mais, en 1814, lorsque l'ennemi inondait les plaines de la Champagne et menaçait d'être bientôt aux portes de la capitale, les approches du pont furent fortifiées de palissades construites à l'instar de celles que l'on avait élevées en avant de chaque barrière de Paris, et la défense en fut confiée aux élèves de l'école vétérinaire d'Alfort.

CHARENTON-SAINT-MAURICE.

Ce village est célèbre par le temple des protestans qui y a été établi par Henri IV, en 1606, et qui était avant à Ablon. Cette transposition excita

des oppositions et des émeutes de la part des catholiques qui mirent le feu à cet édifice. Deux ans après cet incendie, en 1623, il fut rétabli. Jacques de Brosses, célèbre architecte, en fournit les dessins, dont la magnificence répondit au zèle des religionnaires, et aux talens de l'artiste (1); mais en 1685, il fut détruit de fond en comble dans l'espace de quatre jours. Seize ans après, on éleva sur ses ruines un couvent de religieuses qui pratiquaient une adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, à l'endroit même où l'on avait prêché un dogme contraire.

Ce couvent fut détruit en partie et vendu en divers lots, dont l'un fut cédé à l'établissement fondé par Sébastien Leblanc qui faisait partie des institutions dont les frères de la Charité eurent primitivement la direction, et qui recevait les

(1) Voici un extrait de la description du temple de Charenton, publiée dans le *Mercure galant* du mois de février 1686 :

« Le plan était dans un carré long, percé de trois portes; savoir : une à chaque bout, et au milieu d'une des grandes « faces. Il était éclairé par quatre-vingt-une croisées, en trois « étages, l'une dessous l'autre, élevées de 27 pieds, jusqu'à l'en« tablement. Il avait de longueur cent quatre pieds dans « œuvre, et soixante-six pieds de large, aussi dans œuvre.

« Il y avait une grande nef, au plafond de laquelle étaient « les tables de l'Ancien et du Nouveau-Testament, écrites en « lettres d'or, sur un fond bleu..... Au pourtour de la nef « étaient vingt colonnes d'ordre dorique de vingt-un pieds de « haut, et qui formaient trois étages de galeries..... »

malades indigens du pays et des alentours. Plus tard, ces mêmes religieux formèrent une pension pour les personnes aliénées qui y étaient envoyées par ordre du gouvernement ou d'après le désir des familles.

A l'époque de la révolution, cette maison fut réunie à la direction générale des hôpitaux de Paris; mais sa destination resta la même. L'hôpital de Charenton a été considérablement augmenté et doté convenablement.

On n'admet à Charenton que les fous dont on espère obtenir la guérison; les autres, ceux qui sont jugés incurables sont renvoyés à Bicêtre.

Napoléon, ne voyant que l'effet de la démence dans les principes horribles et les actes épouvantables du marquis de Sade, monstre de luxure et de cruauté, qui prêchait et commettait des crimes inouïs, le fit renfermer, comme fou, dans la maison de Charenton où, en 1813, il a paisiblement terminé son existence.

Charenton-Saint-Maurice est situé dans une position fort agréable. Il est bien bâti et renferme plusieurs maisons de campagne très-jolies.

La première maison que l'on rencontre, sur la gauche, en arrivant de Paris à Charenton, fut un ancien château habité par Gabrielle d'Estrées; il est bâti en briques. Il paraît que le roi y venait

souvent visiter sa maîtresse, le billet suivant en serait la preuve :

« Comme ma lettre estoyt fermée, ça qu'elle me « dyt que vous estyez passée pour aller à Charen- « ton. Sy je me porte tant soyt peu bien, je ne « prendrai point médecine demayn pour vous y « voir.

« Je vous donne encores un mylyon de bésers.

« H. »

ALFORT.

Ce hameau, qui n'est qu'une dépendance de la commune de *Maison*, est séparé de *Charenton* par la Marne. Il doit sa célébrité à son école vétérinaire, et son origine à l'un de ces hôtels que nos ancêtres bâtissaient à la campagne, et que nous avons depuis appelés *châteaux*. Celui d'Alfort est nommé hôtel d'*Harrefour* dans un titre de l'an 1362, et *Hallefort* en 1612. Une partie du parc s'appelle encore aujourd'hui *Maisonville*, sans doute à cause de sa situation sur la commune de *Maisons*. Le château qui existe aujourd'hui est vaste, mais sans aucune décoration. On y jouit du point de vue le plus varié et le plus étendu.

Le célèbre Bourgelat, qui avait fondé à Lyon, sa patrie, la première école vétérinaire, fut chargé, en 1766, par le ministre Bertin, d'en établir une

seconde dans le château d'Alfort. Ce nouvel établissement surpassa bientôt le premier; et depuis, sa proximité de la capitale et un choix de professeurs distingués, lui ont conservé la supériorité sur l'école de Lyon. Alfort possède, et tient ouverts tous les jours au public, une riche bibliothèque, et deux cabinets, l'un de zoologie domestique et d'anatomie comparée, l'autre de pathologie. La création de ces cabinets, uniques en Europe, est due au zélé Chabert, son ancien directeur, qui n'a épargné aucun soin pour les porter au point de perfection qu'ils ont atteint.

Entre autres dépendances utiles de cette école, on distingue encore un jardin botanique, le plus beau peut-être de ce genre qui soit en France; de vastes hôpitaux où l'on reçoit les animaux malades; une pharmacie; un enclos pour la culture des fourrages; un rucher; un troupeau destiné à des expériences sur le croisement des races et l'amélioration des laines; enfin, un amphithéâtre où les élèves reçoivent des leçons de médecine vétérinaire et d'économie rurale.

Les machines hydrauliques, qui fournissent l'eau nécessaire à l'établissement, ont été exécutées par Perrier.

Cette école, par la manière dont l'instruction y est dirigée, par les soins constans et infatigables

de ses savans professeurs, rend les services les plus éminens à la science et à l'agriculture.

Non moins braves que les élèves de l'école Polytechnique, ceux d'Alfort voulurent, en 1814, contribuer aussi à la défense de la capitale. L'artillerie confiée à leur jeune courage, le château fortifié par eux, et les murs crénelés du parc, leur permirent une glorieuse résistance, dans laquelle plusieurs d'entre eux trouvèrent la mort ou des blessures honorables.

Saint-Mandé. (R. D.)

Ce joli village; qui n'était avant la révolution qu'une annexe de la paroisse Charenton-Saint-Maurice, est agréablement situé sur une avenue joignant le bois de Vincennes. Quoique nous ignorions quel fut son premier nom et son origine, il n'est point douteux que ce lieu ne soit fort ancien, puisque des religieux bas-bretons, profitant sans doute du séjour de leurs compatriotes dans ce pays, y portèrent, dans le IXe siècle, des reliques de ce saint, fils d'un roi d'Irlande et de la reine *Glétuse*, et que plus tard une petite chapelle y fut érigée en son honneur.

Il est présumable que ce village était beaucoup plus considérable autrefois, qu'il ne l'est aujourd'hui, attendu que les maisons qui en dépendaient, étant éparses, s'étendaient dans le bois de Vin-

cennes. Or, comme ce parc a été agrandi à plusieurs époques, et ses murs de clôture reculés, Saint-Mandé a dû nécessairement se trouver rétréci, et cela paraît d'autant plus probable que ce village ne forme aujourd'hui qu'une seule rue.

Aux murs de l'église est adossée la tombe de M. Piot, ancien desservant dont l'épitaphe se termine ainsi :

« . . . .
Troupeau chéri!
S'il n'est plus votre pasteur
Sur la terre,
Il est votre protecteur
Dans le ciel. »

La plupart des maisons, sur lesquelles on remarque des paratonnerres, sont bâties avec goût. Le surintendant Fouquet y en avait une fort belle, dont on a fait un hospice.

Maisons-Alfort. (R. D.)

Des diplomes de l'an 988 ne laissent aucun doute sur l'antiquité de Maisons, dérivé de *Mansiones* (habitations). Dans l'origine, ce village ne consistait qu'en quelques habitations; il devint peu à peu plus considérable, et l'on y ajouta le surnom d'*Alfort* pour le distinguer des autres villages qui portaient le nom de *Maisons*.

L'église paroissiale de Maisons est remarquable

par l'un de ces clochers en pierres, dont les Anglais avaient eu la manie de surcharger la France, pendant le cours de leurs excursions dans ce pays. On y conserve deux châsses de reliques, dont on ne sait point les noms.

Diane de Poitiers, successivement maîtresse de François Ier et de Henri II, avait une maison de campagne dans ce village. Cette maison avait été sûrement bâtie par l'un des deux augustes amans; car, en 1720, on voyait encore des fleurs de lis sur une porte condamnée qui paraissait lui avoir appartenu.

M. Yvart, l'un de nos plus célèbres agriculteurs, chez lequel une théorie savante a éclairé une pratique consommée, avait sa grande exploitation agricole à Maisons. Il y cultivait en grand le topinambour qui fournissait à ses bestiaux une nourriture tout à la fois saine et abondante. M. Yvart, par une application des principes de l'agriculture, a rendu fertile un terrain sablonneux que la nature semblait avoir voué à une éternelle stérilité. Les grands travaux qu'il fit faire chaque année dans sa propriété rendirent M. Yvart le bienfaiteur de la commune qu'il habitait. M. L'Abbé, maître de poste, qui a repris de M. Yvart, a considérablement amélioré les terres de son devancier.

Ce village forme une commune d'environ 900 habitans avec le hameau d'*Alfort* près Charenton;

le château, la ferme, le moulin de *Charentonneau* et le *Château-Gaillard*, appartenant à M. Dodun, maire de Maisons.

CHARENTONNEAU.

Le nom de ce hameau de la commune de Maisons et du canton de Charenton est bien évidemment le diminutif de celui de Charenton, et il est dû à son voisinage de cette commune dont il n'est séparé que par la rivière de Marne. Ce lieu est connu depuis 1170 par une charte des archives de Saint-Maur. On y voit un très-beau château, dans une position riante, sur les bords de la Marne. M. le baron Rodier en était propriétaire; il appartient maintenant à M. Grimoult, ancien négociant qui a aussi acquis la ferme et le moulin.

Ivry-sur-Seine. (R. D.)

Il est impossible d'assigner une étymologie au nom de ce lieu que toutes les chartes dans lesquelles il en est parlé désignent sous le nom d'*Ivriacum* ou d'*Ibriacum*, dérivé d'un mot gaulois dont la signification nous est inconnue.

La terre d'Ivry, possédée long-temps par des seigneurs obscurs, était tombée, au commencement du XVIIe siècle, entre les mains de Claude Bosc Dubois, conseiller d'état, prévôt des marchands et procureur-général de la cour des aides.

Il y fit bâtir un château superbe dont la vue s'étend du côté de Paris sur la rivière. Si l'on se place sur la belle terrasse qui existe encore, on découvre toute la capitale et ses environs. Les jardins, les plantations et les champs d'une verdure diversifiée, en font un lieu de délices dont la médecine prescrit le séjour et l'usage du lait à cause de l'excellence de ses gras pâturages.

Après la mort de Dubois, arrivée en 1715, cette terre passa au maréchal d'Uxelles, et postérieurement au marquis de Beringhen.

Pendant nos troubles révolutionnaires, ce château a été détruit ainsi que celui de *Saint-Frambourg*, autre château qui se trouvait dans le hameau du même nom.

Plusieurs maisons de campagne ajoutent à l'embellissement de cette commune. Dans le nombre, on doit distinguer principalement celle qu'habita, long-temps avant la révolution et après la restauration, S. A. S. madame la duchesse d'Orléans, douairière. C'est dans cette dernière maison, à laquelle se rattachent de cruels souvenirs, que cette princesse mourut au mois de juillet 1821.

La célèbre actrice dont le théâtre Français pleure encore la perte, et qu'il n'a point remplacée, mademoiselle Contat, qui avait épousé le Tibulle français, Parny, avait aussi une charmante maison de campagne à Ivry.

On trouve à Ivry une manufacture de couperose, d'alun et d'eau-forte, dirigée par MM. Hachard frères. M. Saget dirige aussi, à l'endroit appelé *la Gare d'Ivry*, une fabrique considérable de bouteilles et de verres à vitre.

Ce village, situé sur la rive gauche de la *Seine*, à trois quarts de lieue de Paris, forme avec les hameaux de *Saint-Frambourg, d'Austerlitz* et de *la Gare*, une commune du département de la Seine.

L'exploitation des carrières qui se trouvent sur cette commune, est pour ce village un genre d'industrie avantageux.

Dans la plaine d'Ivry, le *calcaire marin* se trouve presque immédiatement au dessous de la terre végétale. Il n'est recouvert que d'un ou deux mètres d'un agglomérat composé de *silex boulés* et de débris de *calcaire*, enveloppé d'un *sable rougeâtre argileux*. Le *calcaire marin*, proprement dit, est précédé d'environ un mètre de *marne calcaire*. Le plateau de la plaine d'Ivry se prolonge au nord dans Paris, jusqu'à l'extrémité orientale de la rue Poliveau.

SAINT-FRAMBOURG.

Comme nous l'avons dit, ce hameau dépend de la commune d'*Ivry-sur-Seine*.

Il y avait autrefois, dans le territoire de ce ha-

meau, une chapelle isolée dont le patron, saint Frambourg, a donné son nom à l'endroit où il était en grande vénération parmi les habitans. Ayant été détruite, elle fut rebâtie, en 1665, avec la permission de l'archevêque. Les habitans de Saint-Frambourg racontent des choses merveilleuses du patron de cette chapelle; mais, pour les connaître, nous renvoyons à la vie même du saint.

AUSTERLITZ.

On appelle ce lieu Austerlitz à cause de la construction du pont du même nom. Il est formé d'un groupe de maisons de pêcheurs, et principalement de guinguettes, où le peuple de Paris va, le dimanche, manger les produits de la pêche.

LA GARE.

(Voy. *Ivry*.)

LE PETIT-GENTILLY.

Ce hameau, contigu à la barrière de l'Oursine, dépend de la commune de *Gentilly*. Ce lieu, connu aussi sous le nom de la *Glacière*, à cause d'une très-belle glacière qui s'y trouve, n'est en général composé que de guinguettes. Il y existe une manufacture d'acides minéraux et une blanchisserie hollandaise considérable.

2.

LA MAISON-BLANCHE.

C'est un hameau rempli d'auberges, dans lequel se tient, tous les samedis, un marché de vaches laitières et de porcs.

Bicêtre. (R. G.)

La position, sur le sommet d'une colline assez élevée, procure à ce lieu une des plus belles vues des environs de Paris. La capitale, le cours de la Seine, une foule de villages s'offrent de ce point, comme un vaste panorama vivant, à l'œil du spectateur étonné.

Saint Louis avait donné aux Chartreux, qu'il voulait établir près de Paris, un terrain situé sur la paroisse de *Gentilly*, et qu'il avait acquis, en 1250, d'un nommé *Lequeux ;* mais les cénobites s'étant encore rapprochés de la capitale, leur couvent, abandonné et presque tombé en ruines, n'était plus connu que sous le nom de la *Grange-aux-gueux*, lorsqu'au commencement du règne de Philippe-le-Bel, Jean, évêque de Winchester en Angleterre, en fit l'acquisition, et y bâtit un hôtel; de là, ce château prit le nom de *Winchester* d'où, par corruption, on fit *Bichestre*, puis *Bicêtre*. Cependant quelques auteurs veulent que ce mot vienne de *castrum Biberis*, château de Bièvre. La

rivière de ce nom coule en effet au pied de la colline de Bicêtre.

Robert Knolle, chef d'un parti anglais dans les guerres qui agitèrent le règne de Jean Ier, s'empara de cette maison devenue propriété française, et l'abandonna après l'avoir pillée.

Jean, duc de Berry, enchanté de la position de Bicêtre, que Charles V, son frère, lui avait donné, y fit bâtir un vaste château pour la décoration duquel il appela les plus habiles artistes. Suivant le Laboureur, on admirait dans cet édifice surtout la grande salle dont les peintures et les autres ornemens, que cet écrivain fait connaître en détail, prouvent que, sans les guerres civiles qui déchirèrent si long-temps la France, les arts eussent atteint leur perfection bien avant Louis XIV. En 1411, le château de Bicêtre, où s'était retranché le duc d'Orléans, fut pris et brûlé par la faction de Legois, boucher de Paris.

Après cet incendie, le duc de Berry fit don, en 1416, de l'emplacement et des dépendances de son château au chapître Notre-Dame de Paris. Ce qui restait de ces bâtimens, devenu un repaire de voleurs, fut pris en 1519, et rasé en 1632. A cette époque, Louis XIII, voulant établir un hôpital pour servir de retraite aux soldats invalides, choisit l'emplacement de Bicêtre, et y fit élever, en 1634, la plus grande partie des édi-

fices qui existent aujourd'hui. Cependant cet établissement, loin de parvenir au degré de perfection qu'il comportait, était presque oublié, lorsque Louis XIV, dont les vues étaient plus grandes, ayant bâti le magnifique hôtel des Invalides de Paris, réunit Bicêtre à l'hôpital général dont il est encore aujourd'hui une annexe.

Le plan de Bicêtre (1), si l'on excepte quelques additions, offre un carré d'environ cent cinquante toises de côté. Le principal corps de bâtiment donne, au nord, sur un jardin qu'entourent des bâtimens moins élevés qui sont affectés aux ateliers. L'ensemble des parallélogrammes offre trois principales cours ; la première sert d'entrée par une avenue aboutissant à la grande route ; dans la deuxième est l'église en forme de croix, d'une disposition et d'une décoration fort simples, mais qui convient bien à la destination de l'établissement ; la troisième cour renferme un grand nombre de constructions disposées sans beaucoup de symétrie. Là sont les prisons et les nouveaux cachots construits par Viel. Les cours sont plantées d'arbres, et le reste de l'enclos est en jardin. Ces

(1) Nous invitons les amateurs de plans à consulter la *Description des environs de Paris*, de M. Alexis Donnet. Cet estimable ingénieur-géographe y donne *soixante-deux gravures* représentant les plans, coupes, élévations des principaux édifices, et les vues les plus pittoresques des sites les plus remarquables.

bâtimens sont distribués, suivant leur destination respective, pour le logement des vieillards indigens qui occupent deux mille deux cents lits, et qui ne sont reçus qu'à l'âge de soixante-dix ans; pour le logement des fous, et enfin pour celui des malfaiteurs, condamnés à la réclusion, ou aux travaux forcés, et qui attendent le départ de la chaîne dont ils doivent faire partie (1).

Depuis 1775, on a établi dans la prison de Bicêtre des ateliers de polisseurs de glaces et de boutons, de cordonniers, et une fabrique de bas. Ceux des détenus qui ne veulent pas y travailler sont punis; les autres, au contraire, reçoivent un salaire dont une partie est appliquée à leur procurer une meilleure nourriture, et le surplus mis en réserve pour leur être compté au moment de leur sortie. Les vieillards indigens y ont aussi un atelier où ils se livrent à de petits ouvrages en os et en bois.

Un bâtiment neuf a été construit, depuis la première révolution, sur les dessins de Viel, pour contenir les fous; il est beau, convenable, et a coûté quatre cent mille francs.

(1) Nous apprenons qu'on dispose en ce moment les deux grandes prisons de la rue de la Roquette pour être prochainement habitées. L'une est destinée à remplacer Bicêtre, pour loger les grands criminels; trois murailles de trente pieds d'élévation entourent la prison; la porte principale, tout en fer, pèse 10,000 livres.

Long-temps on s'était contenté, pour l'évacuation des immondices de ce vaste hôpital, d'un aqueduc et d'un puisard à ciel ouvert; mais ces immondices s'accumulant insensiblement, finirent par se répandre dans la campagne, d'où elles portaient aux villages voisins une infection insupportable et pernicieuse; on essaya vainement de les contenir par des digues, il fallut recourir à d'autres moyens.

On songea d'abord à un cloaque voûté jusqu'à la Seine au dessous de Paris; mais la distance de près de trois mille toises, la nature du sol partout criblé de carrières; trois grandes routes à traverser, une dépense première de trois millions, l'entretien et le service difficile et dangereux du nettoiement d'un souterrain de cette étendue firent abandonner ce projet. Ce fut alors que Viel proposa, et fut chargé d'exécuter un projet approprié aux circonstances locales, et dont les résultats ont justifié la hardiesse.

Les eaux et les immondices de toutes espèces de la maison de Bicêtre, arrivent par un chenal découvert de deux cents toises de longueur, dans une enceinte isolée, où sont pratiqués deux bassins garnis de vannes nécessaires pour opérer la séparation des matières solides et liquides. Les premières sont enlevées par les cultivateurs qui en paient même un prix considérable; les autres s'é-

coulent et se perdent par infiltration dans des carrières creusées soixante pieds au dessous du sol dont il a fallu disposer à cet effet une grande étendue.

Ces travaux consistent principalement en plusieurs rigoles tortueuses dans le trajet desquelles s'opère l'absorption d'une partie des eaux, et un puits de quarante pieds de profondeur; enfin, en quinze grandes tranchées, creusées à travers plusieurs bancs de pierres où va se perdre le reste de ces eaux. On y trouve aussi des ouvrages d'art, tels qu'un grand nombre de murs, de piles et de voûtes, des escaliers pour pénétrer dans ces vastes souterrains, et plusieurs ventouses pour en renouveler l'air. Tous ces travaux ne pouvaient être conçus et exécutés que par un artiste aussi consommé dans l'art de la construction que l'était feu M. Viel.

La position de Bicêtre sur une hauteur, et son isolement dans la campagne, lui procurent un air beaucoup plus sain que celui de presque tous les hôpitaux de Paris. Cependant de cette position élevée, il résultait autrefois qu'on manquait d'eau, et qu'on était obligé d'en aller chercher à la Seine. Pour remédier à ce grave inconvénient, on fit en 1733, sous la direction de Broffrand, creuser un puits que ses dimensions rendent remarquable. Il a cent soixante-douze pieds de profondeur et quinze de diamètre; creusé presque entièrement

dans le roc vif sous lequel sont les sources; il a neuf pieds d'eau intarissable.

Un arbre vertical porte à son sommet un tambour sur lequel se roulent et se déroulent alternativement deux câbles qui passent par des poulies de quatre pieds de diamètre, placées audessus du puits; ces câbles, à leur extrémité, portent chacun un seau de la capacité d'un muid; lesquels seaux, descendant et montant tour à tour, se remplissent perpendiculairement sans balancement ni choc, au moyen de quatre soupapes qui sont au fond. Parvenu hors du puits, le seau montant est accroché par des mains de fer qui le font pencher vers une cuvette où il se vide, et de suite par son poids il aide à l'autre seau à monter de même. De cette cuvette, l'eau s'écoule dans un réservoir d'une belle et solide construction, qui a soixante-trois pieds en carré, et qui contient quatre mille muids d'eau. Cette espèce de citerne est revêtue en plomb laminé; quatre piliers soutiennent la voûte en pierres de taille; des tuyaux souterrains distribuent l'eau dans toutes les parties de l'établissement.

Comme nous venons de le dire, le dépôt de la chaîne des hommes condamnés aux galères est établi à Bicêtre. On ne peut voir, sans frémir d'horreur, l'effronterie de la plupart de ces misérables au moment où, liés deux à deux et enchaînés douze à douze, ils partent pour leur destination.

Avant d'être placés dans les chariots, ils sont déshabillés et visités jusque dans les parties les plus secrètes pour s'assurer s'ils n'ont pas des outils propres à limer et à scier leurs fers. On a trouvé, dans la bouche et dans l'anus même de ces bandits, des scies faites avec des ressorts de montre. La plupart de ces monstres affectent, à ce moment terrible, une imperturbable audace, et plusieurs se promettent hautement de revenir bientôt recommencer leurs brigandages.

En 1806, cent cinquante prisonniers parvinrent à s'évader. L'un d'eux, poursuivi de trop près, se réfugie dans l'appartement de l'épicière de la maison, qui était à table avec douze personnes. Sans se déconcerter, il se met auprès d'eux et mange tranquillement. Un long poignard, qu'on apercevait sous son habit, glaçait de terreur tous les convives, et aucun n'osa s'opposer à son impudence. Il avait pris la place de la maîtresse qui, effrayée, se fit donner un autre couvert; cet effronté coquin fut arrêté deux heures après.

Il y avait autrefois à Bicêtre huit cachots noirs, pratiqués sous terre et qui ne recevaient d'air que par des piliers percés, placés au dessus des voûtes. Quatre chaînes attachaient ceux qu'on renfermait dans ces espèces de tombeaux. Ils ont été détruits depuis la première révolution. Dans l'un d'eux, on trouva à cette époque un nommé Isidore, menui-

sier, qui déjà y avait vécu quatorze ans, et jouissait cependant d'une santé parfaite, malgré l'extrême insalubrité de ce séjour humide et ténébreux. C'était un voleur de profession que M. de Sartine, alors lieutenant de police, avait fait enterrer tout vivant, parce que Isidore avait menacé de l'assassiner.

Le spectacle le plus affligeant qu'offre le vaste intérieur de Bicêtre est celui des fous. C'est bien là, en voyant cette dégénérescence de l'homme, qu'on est porté à s'humilier soi-même et à reconnaître combien est vain ce privilége de la raison dont pourtant nous sommes si fiers.

Les fous ne sont plus enchaînés comme autrefois. Ceux dont les accès pourraient être dangereux sont renfermés dans des loges disposées à cet usage. C'est surtout la vue de ces derniers qui peut faire regretter au spectateur d'appartenir à une espèce d'êtres sujets de tomber dans un tel excès de dégradation.

Les fous tranquilles n'affectent point aussi profondément, mais ils affligent peut-être davantage; car souvent de longs intervalles lucides leur permettent de ressentir toute l'horreur de leur situation. Ils causent alors, ils parlent avec autant de raison que si leur cerveau n'était point dérangé. On raconte qu'un fou de cette dernière espèce écrivit à M. de Beaumont, archevêque de Paris, plusieurs lettres dans lesquelles il lui faisait obser-

ver que des intrigues de famille avaient seules occasioné sa détention à Bicêtre. Ses lettres étaient si bien raisonnées, écrites d'un style si persuasif, que M. de Beaumont se décide à se rendre à Bicêtre. Il se fait amener le fou pétitionnaire, cause longtemps avec lui, et remarque dans cet homme si peu d'apparence de folie, qu'il croit à l'injustice de sa captivité et lui promet que, sous vingt-quatre heures, il lui fera rendre la liberté. Tout, jusque-là, allait à merveille pour le pauvre détenu; mais, au moment où monseigneur allait sortir, un accès de folie saisit son protégé qui se retourne, donne à l'archevêque un coup de poing, et lui dit: « *Adieu, le Père éternel m'attend.* »

L'administration de Bicêtre ne reçoit en général, que les fous incurables. Ceux dont on peut espérer la guérison sont traités à Charenton.

Le 3 juillet 1815, on transféra les détenus de Bicêtre à Paris, à cause de l'approche de l'ennemi.

Vitry-sur-Seine. (R. G.)

Vitry est connu dès le VIIe siècle, par la vie de saint Eloy, sous le nom de *Victuriacum*, que les étymologistes font dériver de *Victoriacum*, et qui, dégénéré en *Victriacum*; a produit celui de *Vitry*.

Ce bourg avait autrefois deux paroisses, ce qui annonce qu'il était considérable. La plus forte

était celle qui existe encore aujourd'hui, et qui a pour patron Saint-Germain, évêque de Paris. Sa construction est du XIIIe siècle, et son portail est accompagné d'une tour qui finit en pyramide. L'autre église, dédiée à saint Gervais et saint Protais, était aussi du XIIIe siècle. Elle fut brûlée, au XIVe siècle, par les Anglais, au moment où, réunis avec Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, ils ravageaient les environs de Paris et faisaient la guerre au dauphin, fils du roi Jean. Le dauphin, devenu Charles V, et vainqueur de tous ses ennemis, fournit, par ses largesses, aux habitans, les moyens de la rétablir.

A peu près vers la même époque, il y avait à Vitry une chapelle de Saint-Aubin, qui a donné son nom à l'une des rues de ce bourg.

Nous lisons dans Lebœuf : « Le confesseur de la reine Marguerite, femme de Saint-Louis dont nous avons une vie de ce saint roi, écrite en français, assure, qu'un jour ce prince s'arrêta à Vitry, et qu'étant au cimetière de l'église paroissiale il y écoutait le sermon de frère Lambert, de l'ordre des frères prêcheurs, assis aux pieds du prédicateur ; et que, comme on faisait du bruit dans une taverne voisine, il le fit cesser, et qu'il s'informa « à qui appartenait la justice du lieu, ne voulant rien ordonner contre les auteurs de ce bruit qu'avec les formalités ordinaires. »

Vitry a donné naissance à deux cardinaux : le premier est Jacques Vitry, d'abord curé d'Argenteuil, et qui fut créé cardinal en 1230. Il a laissé une histoire de son temps, assez estimée. Le second est Étienne de Paris qui, après avoir été doyen de la cathédrale et maître des requêtes en 1359, fut évêque de Paris, en 1363 et cardinal en 1368.

Le bourg de Vitry, situé à une lieue trois quarts de Paris, est dans une position très-avantageuse, sur la pente de la montagne de Villejuif. Il est traversé par la route de Paris à Choisy, et l'on y remarque un grand nombre de maisons de campagne, parmi lesquelles nous indiquerons celles de madame veuve Agasse, sœur de M. Panckouke, et celle de M. Dubois, l'un des plus célèbres chirurgiens de la capitale.

Les pépinières sont la principale richesse des habitans de Vitry. Les habitans de Vitry exploitent en outre plusieurs carrières à plâtre d'une excellente qualité.

PORT-A-L'ANGLAIS.

Ce hameau, situé sur le bord de la *Seine*, est dépendant de Vitry. Il est plus sûr de croire que son étymologie est due au nom propre *Langlois*, personnage qui y aura possédé quelques propriétés, plutôt qu'au débarquement d'un capi-

taine anglais, comme plusieurs écrivains l'ont avancé, sans donner de preuves à l'appui de leur assertion. D'ailleurs, il est reconnu qu'en 1300, Thomas Langlois, riche propriétaire d'Ivry, avait des biens dans ce canton, et même deux autres personnages de même nom, sous Louis XI et Charles VIII.

Villejuif. (R. G.)

Ce bourg est aujourd'hui chef-lieu de canton, et le siége d'une justice de paix du département de la Seine, arrondissement de Sceaux.

Villejuif est sale et mal bâti; son château, d'un aspect assez triste, a cependant un parc dessiné par Le Nôtre. L'église, très-vaste, a été rebâtie plusieurs fois; les dernières constructions sont de 1539. On trouve à Villejuif un télégraphe de la ligne de Lyon, et sur le tertre en avant de ce bourg, un obélisque qui détermine l'extrémité septentrionale d'une base trigonométrique, établie pour le levé de la carte de France, dite de l'Académie des Sciences, mais plus connue sous le nom de Cassini, son principal auteur. Au pied de cet obélisque, on est plus élevé d'environ quarante pieds que les tours de Notre-Dame, et l'on jouit d'une vue magnifique sur une grande partie de Paris et de son vaste bassin. De cet endroit, la capitale paraît s'étendre jusqu'à Charenton.

Le plateau qui, de Villejuif s'étend jusqu'au bord de l'Orge, se nomme la plaine de *Long-Boyau.* Cette plaine est renommée par sa fertilité en grains ; la pente assez rapide qui borde la Seine à quelque distance, est couverte de villages et offre des sites très-variés.

On trouve des carrières à plâtre sur le territoire de cette commune. Mais elles sont toutes exploitées par puits ou par galeries. Ces carrières n'offrent qu'une couche de *gypse* située assez profondément audessous d'une grande épaisseur de *sable,* ce qui empêche de pouvoir en tirer le *plâtre* à tranchée ouverte.

Le nom de ce bourg a beaucoup varié selon les temps. Il a successivement porté ceux de *Villa Judæa, Villa Jude, Villa Julitæ, Ville Juie, Villa Juive, Villejuif,* et enfin *Villejuif.* Comme il n'y a jamais eu dans ce lieu plus de juifs qu'ailleurs, et que ce bourg est situé sur une colline, les étymologistes, par une interprétation un peu forcée, prétendent que ce nom vient de *villa Jugi.* D'autres, plus hardis, sachant que César, dans ses Commentaires, parle d'une montagne aux environs de Paris, qu'il appelle *Metiosedum*, et qu'il fut obligé de franchir pour se retirer du côté de Melun, ils ont conclu que Villejuif est ce *Metiosedum*, d'où l'on aura fait par corruption *Josedum*, d'où est venu le nom de Josas, que porte le pays des environs.

Quoi qu'il en soit, Villejuif est connu sous le nom de *villa Judæa*, dès le règne de Louis VII; ce qui prouve son antiquité.

Sauval rapporte qu'en 1492, le 4 mai, on vit entre Sens et Villejuif *plus de quatre cents corbeaux s'entrebattre avec tant de furie et croassant si effroyablement, que le lieu rougit de leur sang. Après quoi, sur les neuf heures du soir, il commença à pleuvoir si fort et si long-temps, que l'eau entrait dans les maisons et jusque dans l'église.*

Quand, au mois de mars 1815, les volontaires royaux de la capitale se rassemblèrent autour de Paris, pour marcher contre Napoléon, le duc de Berry, qui les commandait, avait son quartier-général à Villejuif; il avait sous ses ordres le maréchal duc de Tarente.

Le 10 juillet suivant, l'on ne sait pour quel motif, les Prussiens détruisirent le télégraphe établi dans cette commune, pour la correspondance de la ligne de Lyon.

Choisy-le-Roi. (R. G.)

Cette petite ville est une des plus agréables des environs de Paris : son assiette dans un joli bassin, ses rues larges et tirées au cordeau, ses maisons élégantes et bien bâties, ses belles avenues, la proximité de la Seine, tout concourt à en faire un séjour des plus rians. L'église paroissiale est d'une

construction solide, et sa décoration fort simple; la première pierre en fut posée le 4 juillet 1748, par Christophe Beaumont, archevêque de Paris, en présence de Louis XV (1). Le pont, bâti en 1802, a trois cent soixante-neuf pieds de longueur et vingt-trois de largeur; il est en bois de chêne, avec culées et piles en pierres. Ce pont, composé de cinq travées d'un dessin élégant et d'une construction solide, a été exécuté par Navier, ingénieur des ponts et chaussées. Il établit la communication entre Provins et Versailles : une très-belle route conduit de Choisy à cette dernière ville.

Choisy-le-Roi, connu dès le huitième siècle, dépendait alors de *Thiais*. Sa première église, bâtie en 1207, fut érigée en paroisse en 1224; elle fut rebâtie en 1696 par mademoiselle d'Orléans, qui possédait Choisy à cette époque. A cette épo-

(1) On remarque, depuis le séjour que Louis XV a fait à Choisy, une chose assez singulière à l'église de cette ville. Cet édifice, qui est un modèle de goût, a un clocher bien moins élevé que le comble. La cause de cette singularité provient de l'aversion que Louis XV avait pour le son des cloches. Pour complaire au roi, on abaissa l'ancien clocher à la hauteur où il est aujourd'hui; de sorte que, dans cette niche étroite et écrasée, les cloches ne rendaient qu'un son lourd et étouffé qui n'incommodait plus Sa Majesté; encore ne les sonnait-on que deux ou trois coups pour annoncer la messe. Pour toutes les autres cérémonies de l'église, on les faisait seulement tinter.

que aussi, ce lieu avait pris le surnom de *Choisy-Mademoiselle*. Il prit celui de *Choisy-le-Roi*, lorsque Louis XV en devint possesseur.

Mademoiselle d'Orléans fit aussi bâtir en 1682, sur les dessins de François Mansard, un château qui fut successivement possédé par madame de Louvois, le Dauphin, fils de Louis XIV, et la princesse de Conti, fille légitime du même roi. A la mort de cette princesse, Louis XV acheta le château de Choisy, en échange de *Meudon* que Jacques Gabriel rebâtit presque entièrement pour en faire, en 1739, une magnifique habitation. Le même architecte bâtit, pour madame de Pompadour, un autre petit château auprès du grand. Les artistes les plus célèbres se distinguèrent à l'envi pour l'embellissement de cet asile fortuné d'un prince qui vécut trop, pour sa gloire et son pays. Cependant il ne reste plus rien, ni du château de Choisy, ni de sa magnificence, ni des chefs-d'œuvre de l'art et du luxe de son ameublement; le soc de la charrue a sillonné ses superbes jardins; la Seine, qui en baignait les bords charmans, vient aujourd'hui briser ses flots contre les débris d'une terrasse d'où l'œil découvre une campagne immense.

C'est dans le petit château, que se voyait cette table qui s'abaissait à l'étage inférieur, et s'élevait, toute servie, dans la salle à manger où les royaux

convives étaient à l'abri des regards de la domesticité.

Un jour que le roi était à Choisy, on joua *Ésope à la cour.* Sa Majesté trouva cette pièce indécente, et défendit de l'exécuter désormais devant elle. Il faut se rappeler que, dans cette comédie, d'une morale excellente, il y a une scène de courtisans auxquels le prince permet de lui dire ses défauts. Ils s'accordent tous à le louer outre mesure : un seul ose lui reprocher d'aimer le vin, vice dangereux chez tous les hommes, et particulièrement chez un souverain. Louis XV imagina que la reine, pour lui donner une leçon, avait fait placer exprès *Ésope à la cour* sur le répertoire : il en sut très-mauvais gré au gentilhomme de la chambre. Nous remarquerons ici à la gloire de Louis XVI qu'il a sollicité lui-même la représentation de cette comédie proscrite par son aïeul ; qu'il l'a jugée excellente, pleine de sens, faite pour les rois, et qu'il a ordonné qu'on la lui remît sous les yeux.

L'aimable poète connu sous le nom de Gentil Bernard était bibliothécaire de Choisy, quand Louis XV y faisait sa résidence.

En 1748 et 1751, on trouva, dans des fouilles que l'on faisait à Choisy, des tombeaux antiques dont on peut voir la description dans les ouvrages de M. de Caylus.

Choisy est la retraite du brave général Bliny

qui fut si grièvement blessé par l'effet de la machine infernale de Fieschi.

C'est aussi le lieu où vit M. Rouget-de-Lisle, homme de lettres et compositeur (1).

M. et madame Voïart, connus par de nombreux écrits, et surtout par le bonheur qu'ils ont eu de donner le jour à madame Amable Tastu, dont la touchante poésie fait les délices de tous les salons, habitent Choisy depuis long-temps.

Les bâtimens du château, appelés *Grand-Commun*, ont été occupés par la manufacture de faïence fine, façon anglaise, et de demi-porcelaine de MM. *Hautin* et *Boulenger*. On y voit la fabrique de maroquin de MM. *Fauler* frères, qui n'a pas son égale en France; la verrerie et cristallerie de MM. *Bontemps* et *Lormier*; la raffinerie de sucre de betterave de M. le baron *Malet*, la fabrique

(1) M. Rouget était officier du génie à l'époque de la révolution, dont il adopta avec chaleur les principes, et son premier hommage au nouvel ordre de choses fut l'*Hymne des Marseillais*, dont il composa lee paroles et la musique. « Cette pièce remarquable, disent les auteurs d'une biographie étrangère, retentit dans toute l'Europe pendant la guerre que la république française soutenait contre elle pour l'établissement et le maintien de son indépendance. » Ce gage de pur dévoûment à sa patrie ne sauva pas de la proscription celui qui l'avait donné. Enfermé sous le régime de la terreur, il ne dut la liberté et la vie qu'à la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794).

de produits chimiques, dirigée par le savant M. *Bobée*, enfin la fabrique de toiles cirées de M. *Yver.*

M. *Bra*, père du célèbre sculpteur de ce nom, et sculpteur lui-même, est attaché à la manufacture de faïence comme modeleur.

Comme nous l'avons dit plus haut, Choisy est bien bâti, mais la plus élégante maison de cette charmante ville est, sans contredit, celle de M. Boivin, maire de cette commune; elle est située au bord de l'avenue.

Une gare a été fortement construite pour mettre les bateaux à l'abri dans la saison des glaces, le port de Choisy étant assez important sur la Seine pour les dépôts de matériaux de constructions, et pour les bois et charbons que consomment les nombreuses manufactures environnantes.

Une caisse d'épargnes et de prévoyance a été établie, le 3 mai 1835, à Choisy, et l'on compte 4,000 francs de versement tous les dimanches.

Tous les jeudis, il y a un marché bien approvisionné. Sa population est évaluée à 3,075 habitans; mais, dans la belle saison elle est augmentée d'un quart.

Thiais. (R. G.)

Ce village, dont le nom latin est *Theodaxium*,

est assis dans une plaine des plus riches, au bas de la longue chaîne de collines qui s'étend de Villejuif à Juvisy ; il est parfaitement bâti et presque entièrement composé de jolies maisons de compagne. On y trouve une salle de spectacle. Il est une commune du département de la Seine, arrondissement de Sceaux.

L'église de Thiais est assez vaste ; elle est située sur la pente du coteau, et dédiée à saint Loup ou Leu, et saint Gilles. Elle ne paraît guère remonter par son architecture, qu'à la fin du XIVe siècle, mais nous croyons qu'à cette époque elle fut simplement restaurée et qu'elle existait déjà sous le règne de Pepin-le-Bref, puisqu'elle était desservie par les religieux de l'abbaye de Saint-Germain de Paris, auxquels ce roi en avait fait cadeau, ainsi que des dépendances qui l'entouraient.

GRIGNON.

Ce hameau, situé dans un vallon dont il ferme une des embouchures, est célèbre parmi les naturalistes, par l'amas étonnant de *coquilles fossiles* que renferme son parc. Le banc coquillier se fait déjà voir près de Gally, et ensuite aux environs de Villepreux : mais il est, dans ces lieux, plus solide qu'à Grignon. En examinant la *couche friable* qui renferme ces coquilles, on remarque aisément qu'elle appartient aux *couches moyennes* et *infé-*

rieures du calcaire : elle offre les *fossiles variés* et les *sables siliceux* qui s'y voient constamment.

Ce calcaire *jaunâtre, grossier, grenu, sableux, friable* et sans aucune consistance, renferme la quantité prodigieuse de *coquilles marines fossiles* qui sont particulièrement observées à Grignon. Les coquilles y sont pêle-mêle, quelquefois par *amas* ou par *filon*. Elles sont bien conservées, faciles à détacher de leur gangue; plusieurs ont conservé les points ou lignes *jaunes* qu'elles avaient avant d'être *fossiles*. On y trouve beaucoup de coquilles *bivalves*, avec leurs deux *valves réunies*. Ces coquilles, quoique parfaitement fermées, sont remplies du même *sable calcaire coquillier* qui les entoure; ce qui semble prouver qu'elles sont restées long-temps ouvertes au milieu de ce sable après leur mort, en sorte que le *sable calcaire* qui les entourait a pu y pénétrer, et qu'elles n'ont été fermées ensuite que par la compression des couches qui se sont déposées au dessus d'elles. Cette disposition doit forcer aussi d'admettre que l'eau qui recouvrait avait une grande tranquillité.

M. de France a compté à Grignon près de *six cents espèces* différentes de *coquilles*, qui ont été décrites et figurées par M. de Lamarck. Beaucoup d'entre elles ont encore leurs analogues bien reconnues, et vivant dans les mers éloignées, à

des distances immenses de l'endroit où l'on trouve aujourd'hui ces *fossiles*.

Orly. (R. G.)

Ce village est fort ancien, puisque des chartes de l'évêché de Paris en font mention dès le IXe siècle. Il se nommait *Aureliacum*. Il est du département de la Seine. Sa population peut être évaluée à 750 âmes y compris le joli hameau de *Grignon*.

L'église de ce village est remarquable par une tour écrasée, et qui, d'après ce qui en reste, peut prouver facilement qu'elle devait être formidable autrefois. En 1360, elle soutint un siége opiniâtre contre les Anglais. Deux cents des plus braves habitans d'Orly et des environs s'y étaient retranchés, et restèrent plus de trois mois dans cette forteresse. Enfin, épuisés par la famine, et n'ayant reçu aucun secours, ils furent forcés de capituler. Les Anglais, bien loin d'admirer une conduite si magnanime, égorgèrent d'abord ceux qui s'étaient rendus, et reprirent la route de leur camp qui était Montlhéri, après avoir détruit en partie la tour, pillé le village et y avoir mis le feu, tout fiers d'un si beau fait d'armes contre de faibles paysans que leur patriotisme avait perdus. Mais les descendans des braves habitans d'Orly doivent considérer les ruines de cette tour comme un arc de triomphe qui existera encore long-temps.

Le château, qui était près de l'église et qui fut démoli en 1793, appartenait au président d'Ormesson qui était en même temps seigneur de cette terre.

MESLY.

Ce hameau, de la commune de Creteil, est le lieu appelé *Massolacum*, par Frédégaire, où Clotaire II tint, en 613, une assemblée des grands de son royaume, et où Dagobert Ier fut reconnu roi, en 637. Il perdit plus tard ce nom latin; car, en 1279, on le voit appelé *Melliacum* dans un cartulaire de l'abbaye de Saint-Maur. Peut-être n'est-ce que la traduction latine du nom *Melk* usité alors.

Valenton. (R. D.)

L'auteur de la vie de saint Babolin, premier abbé de Saint-Pierre-des-Fossés, nous apprend qu'au VIIIe siècle, la terre de Valenton appartenait au domaine de la couronne, et qu'elle fut, à cette époque, donnée par le souverain à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui en affranchit les habitans en 1138.

Une chose assez extraordinaire, et qui se trouvait à Valenton il y a quelques années, c'est une communauté de femmes cloîtrées, et qui l'étaient dès avant 1811. D'abord établies à Yères, elles s'é-

taient transférées à Valenton, et y suivaient le même régime que les religieux de la Trappe, qui étaient établis à Yères, dans le couvent des ci-devant Camaldules.

La situation de Valenton entre les deux routes de Melun, dont l'une passe par Brie-Comte-Robert, et l'autre par Villeneuve-Saint-Georges, est fort agréable. Placé sur la pente septentrionale de la montagne au haut de laquelle est le village de Limeil, Valenton jouit d'une vue variée et très-étendue. Il renferme un grand nombre de maisons de campagne fort jolies. La plus considérable est celle qui appartient à M. Boullenois, ancien maire du lieu. Bâtie en 1745, par M. Duprat, receveur-général des finances, elle est surtout remarquable par sa construction élégante, ses points de vue magnifiques et ses vastes jardins. Distribués de la manière la plus originale et la plus pittoresque, ces jardins renferment des eaux jaillissantes, des cascades, des rochers, des grottes, etc., etc. On y voit même un moulin en pleine activité, et, à l'extrémité, on admire un pavillon d'une charmante architecture.

La maison de M. Brocard, maire de cette commune, est aussi fort agréable.

LIMEIL.

En latin *Limonum*. Limeil, contigu au village de Valenton, est dans une position très-avanta-

geuse sur le haut d'une montagne dont l'aspect est au Nord. Il y a peu de maisons dans le village même. Le plus grand nombre des habitans de cette commune demeure dans les hameaux.

Villeneuve-saint-Georges. (R. D.)

Ce lieu est très-ancien. C'était au VIII[e] siècle, une terre qui appartenait à l'abbaye de Saint-Germain : on l'appelait *Villa Nova*, auquel on ajouta Saint-Georges, patron de l'église du lieu, afin de le distinguer de Villeneuve-le-Roi qui est presque vis-à-vis.

C'est de Villeneuve-saint-Georges que l'abbaye tirait le vin dont elle usait journellement; et ce vin paraît avoir été long-temps en grand renom. Ce bourg était, au XIII[e] siècle, un des lieux qui devaient une fois par an le gîte au roi : il fut affranchi de cette servitude en 1248. Sur la fin du même siècle, l'abbé de Saint-Germain, ayant voulu forcer les habitans à payer les frais qu'il avait faits pour la guerre de Flandres, fut débouté de sa demande par le parlement, sur ce qu'ils avaient déjà payé le cinquantième et le centième pour cette guerre. En 1407, les habitans ayant représenté *que le roi, la reine et autres seigneurs et dames de son sang, allant à l'esbattement de la chasse, avaient accoutumé de loger à Villeneuve-saint-Georges*, et aussi qu'ils étaient obligés de

donner à chaque roi de France un dîner pour son avènement, Charles VI les exempta des frais de logement et du repas, par lettres confirmées dans la suite. Avant cette époque, plusieurs rois ont fait quelques séjours dans ce lieu, et plusieurs actes y ont été signés.

Le 7 juillet 1589, quelques troupes de la ligne entrèrent par force dans Villeneuve-saint-Georges et y commirent mille excès; ces militaires indisciplinés, qui se disaient armés pour la défense de la religion, violèrent ses préceptes d'une manière bien licencieuse : ils contraignirent les prêtres, le poignard sur la gorge, de baptiser les veaux, moutons, cochons, etc. et de leur donner les noms de *carpes, brochets, barbeaux;* on se plaignit de ces violences au duc de Mayenne, il répondit : *Il faut patienter, j'ai besoin de toutes mes pièces pour vaincre le tyran.*

Ce bourg est du canton de Boissy-saint-Léger. Sa population est de près de 1100 habitans. On compte 4 lieues et demie de poste (bureau de poste aux lettres et relais de poste aux chevaux). Il est dans une belle situation, sur la rive droite de la *Seine*, au confluent de la rivière d'Yères, et traversé par la grande route de Paris à Lyon.

Près de la fontaine désignée par le nom de *Fontaine-des-Bretons,* qui tient sans doute ce nom du court séjour que firent les anglais en France, on

voyait, il y a quelques années, une voie sinueuse qui conduisait au sommet de la colline où se trouvaient des vestiges d'une herse militaire destinée à intercepter les communications. Mais on ignore si elle servit lors du règne éphémère des anglais sous Charles VII, ou bien durant les troubles de la Fronde; car nous savons que Turenne, qui commandait l'armée royale en 1652, se trouva au lever du siége d'Étampes, dans la plaine de Villeneuve-saint-Georges, en présence des troupes du duc de Lorraine, qui, rentrant dans les murs de ce bourg, mirent toutes les maisons au pillage.

On voit dans ce bourg plusieurs maisons de campagne, parmi lesquelles on distingue celle dite le *château de Beauregard*, dont M. Tranchant, négociant à Paris, est propriétaire. Le comte Vernier de Montorient, qui l'a habitée, en a fait une description dont voici l'extrait.

» Ce château, placé sur une montagne, aux deux tiers de sa hauteur, domine le vaste bassin de la Seine, embelli de tout ce que l'art et la nature ont de plus séduisant.

» Au-dessous et au midi de cette habitation, ce fleuve forme un cercle convexe qui, par des détours multipliés, se prolonge de droite et de gauche à plus de deux lieues de distance, sans rien dérober à l'œil de ses sinuosités.

» Plus loin, au-delà du fleuve, est une immense

et fertile plaine, terminée par des coteaux qui forment un demi-cercle concave très-alongé. Ces coteaux, couronnés par des vignes, des forêts, des parcs, des jardins, des allées symétriques, des châteaux, des moulins et des villages sans nombre, fixent et terminent agréablement la vue.

» De cette habitation on découvre les dômes, les tours et autres grands édifices de la capitale, les montagnes de Montmartre, du Calvaire, et, du côté opposé, l'antique fanal de Montlhéry.

» Quoique très-élevé, ce château jouit de l'avantage inappréciable d'avoir, même dans les sécheresses, des eaux abondantes, limpides, salubres et toujours fraîches. Elles alimentent non seulement le château, mais encore la ferme et ses dépendances, font jouer deux jets d'eau, et retombent ensuite par cascades dans une rivière anglaise.

M. le baron Walckenaer, membre de l'Institut, demeure à Villeneuve-saint-Georges.

Crosne. (R. D.)

Village situé sur la petite rivière d'Yères à 4 lieues 3/4 de Paris, au S. E. On arrive par Villeneuve-saint-Georges. Il appartenait à cette dernière commune, mais il en fut détaché au XIII[e] siècle; c'est à cette époque qu'on le voit mentionné dans les chartes, sous la dénomination latine de *Crona*, *Chrona* et *Crosna*. On a voulu voir l'étymologie de

ce mot dans *Granna* qui signifie marécage, suivant Ducange.

Une chapelle existait alors à Crosne. Cette chapelle fut probablement remplacée par l'église actuelle qui est dédiée à Notre-Dame. Sur un des piliers à droite est cette inscription en caractères gothiques :

Bonnes gens, plaise vous savoir que l'église de Notre-Dame de Crosne fut dédiée le 1er dimanche de Juillet mil. V C et IX par revérend père en Dieu frère Jehan Nervet, évêque de Magarence, prieur de Sainte-Catherine-du-Veau-des-Écoliers.

Le château de ce village, qui était placé dans un fond, a été détruit, et les jardins, qui présentaient la plus grande variété de fleurs qu'on peut voir, furent aussitôt mis en valeur. Il appartenait à Brulart, sieur de Genlis, et Louis XIII y logea en 1616.

L'histoire littéraire de France doit signaler le nom de ce village aux souvenirs de la postérité. Là naquit, le 1er novembre 1636, le poète qu'on a appelé le législateur du Parnasse français. Son père, Giles Boileau, greffier au parlement, avait une maison située en face de l'église, et qui existe encore. C'est dans cette maison que Boileau reçut le jour et sa première éducation. C'est là qu'étant enfant, il voulut battre un dindon qui était en colère; l'animal furieux s'élança sur lui, le jeta par

terre, et à grands coups de bec le blessa à l'endroit où le malheureux Abailard fut puni avec tant d'injustice et de barbarie : tous les secours de l'art ne purent rendre au jeune Boileau les dons de la nature; en sorte qu'il se vit, presqu'en naissant, hors d'état de pouvoir jamais goûter les plaisirs de l'hymen; ne trouverait-on pas dans cette fatale aventure, la cause immédiate de son humeur chagrine, la sévérité de sa poésie et de ses mœurs, le fiel de sa plume, ses satyres contres les femmes, son aversion pour l'opéra, son antipathie contre le tendre Quinault qui ne faisait que des vers dictés par l'amour.

La maison de Boileau appartient aujourd'hui à M. Clémenceau, maître couvreur à Paris.

La propriété de madame veuve Colbert de Seignelay se fait remarquer à Crosne.

Yères. (R. D.)

C'est un des plus jolis villages des environs de Paris, situé au fond d'une prairie arrosée par la petite rivière qui porte le nom de ce lieu. Cette rivière est remarquable; elle ne déborde que rarement, ne gèle jamais entièrement, et disparaît en quelques endroits, sans laisser de traces de son cours. Elle reparaît ensuite pour aller se jeter dans la *Seine*, à Villeneuve-saint-Georges.

Les anciens titres lui donnent les noms d'*Hedera*,

Hesdera, *Hierra*, *Erra Irrya*. L'abbé Lebeuf a conjecturé que ce nom dérivait d'*Hedera*, lierre, à cause des forêts qui couvraient ce lieu.

L'église de ce village n'a rien qui soit digne de fixer l'attention. Elle date du XI[e] siècle, et avait pour patron anciennement saint Loup ou Leu, auquel on substitua, au XIV[e] siècle, celui de saint Houest, évêque de Pampelune.

Au XIV[e] siècle, la seigneurie d'Yères appartenait à la maison Courtenay; elle fut ensuite possédée par les Budée.

Ce lieu est infiniment remarquable à cause qu'il renferme les plus belles sources qu'on puisse voir: elles sont presque toutes situées dans le *Clos-Budée*, d'où elles ont pris le nom de *Fontaine-Budée*. C'est de cette grotte rustique dont la nature seule a fait tous les frais des ornemens, que sortent en abondance les eaux limpides qui s'épanchent dans un canal bordé d'arbres. Sous un large médaillon représentant le savant Budée, qui venait souvent dans cette retraite se livrer à ses travaux, on lisait les jolis vers suivans que la nymphe de la fontaine adresse aux curieux qui viennent la visiter (1).

(1) Il faut s'attrister sur l'anéantissement de cette fontaine dont les eaux sont divisées en plusieurs cours.

Toujours vive, abondante et pure,
Un doux penchant règle mon cours ;
Heureux l'ami de la nature
Qui voit ainsi couler ses jours !

Guillaume Budée était en faveur auprès de François Ier. Ce fut ce savant qui détermina le prince à fonder le collége de France.

L'habitation délicieuse où se trouvent toutes les sources a appartenu, après la mort de Guillaume Budée, à la veuve du duc de Guise surnommé le *Balafré* et plus tard à ses héritiers; plus récemment au maréchal de Saxe. C'est M. Boscary Villepaine qui est propriétaire de ce château.

Dazincourt, comédien distingué, et Morel auteur de plusieurs poèmes lyriques, avaient deux maisons voisines à Yères. C'est dans l'une d'elles qu'Andrieux avait fait sa *Comédienne*, qui plus tard fut représentée au théâtre Français.

Dans une maison dont madame Van Staffort est propriétaire, on admire toutes sortes de plantes exotiques; cette collection est une des plus complètes qui existent en ce genre.

Dans les environs de cette jolie habitation, il existe une petite montagne nommée le *Mont Griffon*, de laquelle on découvre Paris.. Cette montagne fournit toutes les sources qui embellissent le coteau sur la pente duquel ce village est placé.

Yères appartient à l'arrondissement de Corbeil.

ABBAYE D'YÈRES.

La révolution a dispersé les religieuses de l'abbaye d'Yères, de l'ordre de Saint-Benoît, fondée au mois de février 1132, par une dame nommée *Eustache de Corbeil;* mais les bâtimens n'ont pas subi le sort de la plupart des édifices de ce genre: ils existent encore.

Brunoy. (R. D.)

On ne peut contester l'ancienneté de ce village en lisant le testament du roi Dagobert, de l'an 638, dans lequel ce prince lègue à l'abbaye de Saint-Denis *villam Brunnatœ in Briægio*, c'est-à-dire, Brunoy en Brie. Il ne faut donc pas juger de l'antiquité de ce village par la construction de l'église dédiée à saint Médard, qui ne remonte pas au delà du XIII° siècle. D'ailleurs on voit, par l'ouvrage de la Barre sur Corbeil, que Brunoy est de la plus haute antiquité.

Les murs intérieurs de l'église de Saint-Médard sont recouverts en bois chargé de dorures. Cet embellissement est dû au marquis de Brunoy qui les fit faire en 1774. Il les posa lui-même, aidé des ouvriers.

Le château avait été acheté par Pâris de Marmontel. Ce riche financier dépensa des sommes considérables pour l'embellir, et il parvint à vain-

cre les irrégularités du terrain. On vantait la magnificence des appartemens, la beauté des jardins, le nombre et la perfection des pièces d'eau ; on trouvait partout des vases, des statues des plus célébres artistes du temps ; l'intérieur était décoré de tableaux justement estimés.

Louis XV avait érigé cette terre en marquisat en faveur de Pâris de Marmontel. Le nouveau seigneur pouvait se vanter de posséder une ancienne résidence royale; car il est vrai que deux édits de Philippe de Valois, de 1346, sont datés de Brunoy.

On présume que le château qu'habitait Philippe de Valois pourrait bien être le château actuel ; on a cru en reconnaître les restes dans une vieille tour ronde, près du hameau des *Bausserons*, et qu'on appelait la *Tour de Ganne*. Ce château appartient aujourd'hui à M. Adeline.

Louis XVIII, alors *Monsieur*, étant devenu possesseur du château de Brunoy, n'épargna aucune dépense pour en faire un séjour vraiment royal. Il ne reste plus de ce domaine que des débris ; on remarque cependant encore des traces de cette belle cascade, chef-d'œuvre hydraulique de Laurent. Les vases, les statues, les plombs, ont été vendus à l'époque de la révolution.

Plusieurs maisons de campagne particulières se font remarquer dans ce village, entre autres celle qui appartenait au célèbre Talma, et qui est au-

jourd'hui la propriété de M. Le Bœuf, banquier. Lafont du théâtre Français avait aussi sa maison dans ce lieu; et Martin de Feydeau en fit bâtir une dans l'endroit dit les *Gaudeaux*, section des Bausserons; enfin M. Vero, auquel on doit un des beaux passages de Paris, possède également une propriété aux Bausserons, ainsi que M. Cullerier, chirurgien en chef de l'hôpital des Capucins à Paris.

Brunoy, est du canton de Boissy-Saint-Léger; il est situé dans une vallée traversée par la petite rivière d'Yères.

BAUSSERONS.

Hameau. — (Voyez Brunoy),

Montgeron. (R. D.)

On a des titres du XIIIe siècle qui parlent de Montgeron, qui appellent ce lieu *Mons Gisonis*. Ainsi le propriétaire de cette montagne se nommait Giso. Peut-être était-ce ce comte de Giso dont il est parlé vers la fin de la chronique de Frédegaire, à l'an 641, lequel aurait habité sur cette montagne avant que d'être fait comte dans le royaume de Bourgogne.

On croit que Montgeron était originairement de la paroisse de Vigneux qui existait dans le sixième siècle.

Les premiers seigneurs de Montgeron, sont ceux

de la famille de Budée. Dreux Budée, fils de Jean, était seigneur de Montgeron en 1504, Louis Budée, son fils, lui succéda.

Ce village qui est traversé par la grande route de Paris à Lyon, est du canton de Boissy-Saint-Léger. Sa population est de 1200 habitans.

La situation de Montgeron, sur une hauteur, est des plus agréables. Son superbe château qui a appartenu au marquis de Boulainvilliers, prévôt de Paris, et qui est aujourd'hui à madame la marquise de la Grange, offre des points de vue enchanteurs; les jardins, l'orangerie, les parterres, les terrasses, les eaux, les bosquets, tout y est de la plus grande magnificence. Une superbe avenue conduit à la forêt de Senart.

L'ancien commandant de la jeune garde impériale, le brave général de Rothembourg, criblé de blessures, se repose à Montgeron des fatigues de la guerre.

CHALANDRAY.

Hameau de la commune de Montgeron. Thibaud, évêque de Paris, appelle ce lieu *Kalendrei*. La bulle d'Eugène III, de l'an 1147, l'appelle *Calendré*, et le Nécrologe d'Yères, *Chalendreium*.

Deux maisons s'y font remarquer, l'une est à M. Page, ancien agent de change, et l'autre, à

M. Leroux, connu à Paris par son entreprise des carrosses de luxe.

Ablon. (R. G.)

Un manoir situé à Boissise (1), sur la rive gauche de la Seine, l'un des antiques monumens du département de Seine-et-Marne, et devenu historique par le séjour qu'y faisait Henri IV pendant les guerres de la Ligue, vient d'être la proie des flammes. On regrettera la perte totale de la chambre qu'avait habitée Henri IV, dont on avait religieusement conservé l'ameublement tel qu'il était de son temps, notamment le grand lit carré où il couchait quelquefois avec plusieurs de ses officiers les plus affidés.

C'est à l'occasion de ce déplorable événement, et pour adoucir en quelque sorte l'amertume de nos regrets, que nous parlerons ici d'un meuble qui a appartenu au meilleur ami d'Henri IV. Le fauteuil du grand Sully existe, mais ce n'est point dans un château qu'il faut aller le chercher : ce siége aussi précieux que le plus beau trône du monde, occupe l'angle d'une petite chambre modestement meublée à la moderne. La petite chambre n'était autre que le cabinet de travail du vertueux

(1) Voir plus loin Boissise.

ministre, et c'est Ablon, joli village à 4 lieues de Paris, qui renferme ce trésor.

Le téméraire voyageur qui ne craint pas de confier sa vie au bateau à vapeur pour parcourir les rives toutes riantes de la Seine jusqu'à Corbeil, Saint-Port, voire même Montereau, ignore Ablon, ou du moins s'il en connaît la position topographique, il sera bien étonné si on lui dit : « C'est ce petit village qui possédait le temple des protestans avant qu'il fût transféré à Charenton, puis détruit après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685. Dans ce village, Maximilien de Béthune, duc de Sully, y avait sa maison, où la vertu se pratiquait bien différente en cela de ces petites maisons où les seigneurs des cours de Louis XIV et de Louis XV faisaient entrer la débauche et son cortége sous un voile mystérieux pour l'en faire sortir bientôt et à grand bruit toute nue et souillée de ses orgies.

Sully avait sa maison à Ablon, parce que sa religion y avait ses autels.

Le fauteuil de Sully donna lieu, il y a quelques années, à une aventure assez plaisante : Une dame, propriétaire de ce *grand père*, douée de cette imagination vive qui est toujours prête à accueillir tout ce qui tend au merveilleux, n'avait pu résister aux insinuations qu'on lui avait souvent faites, que sa maison (celle de Sully) recélait un trésor,

et comme la plus intéressée à le croire, elle se le persuadait plus que personne. Mais où le trouver? A moins de raser sa propriété immobilière, d'en saper les fondemens, de tamiser les plâtras, c'était chose difficile. Cependant, par mesure de précaution, elle ne faisait pas faire la moindre réparation à sa *petite maison Sully*, comme elle se plaisait à l'appeler, sans qu'elle se trouvât présente, et encore se faisait-elle accompagner de personnes de confiance. Un de ses amis, qui connaissait son faible, lui dit avec un sourire demi-crédule : Mais, Madame, le fauteuil sur lequel je me trouve assis d'une manière aussi irrespectueuse n'aurait-il pas quelque confidence à nous faire? Si nous ouvrions son sein pour connaître le fond de son cœur, peut-être que de l'or... Il avait dit, et la dame, armée de ciseaux, allait faire l'autopsie du ventre rembourré de crin; mais son ami indiscret, plus prudent qu'elle, empêcha cette profanation. Cependant, autant pour utiliser son propre avis, que pour faire une concession à la curiosité bien pardonnable de la dame, il se saisit d'une pince et fait sauter assez adroitement les clous dorés qui bordent la tapisserie et la retiennent captive. A peine a-t-il pratiqué une ouverture assez large pour y passer la main, que les dix doigts féminins attirent déjà les crins. Mais, ô surprise! avec la bourre arrachée par poignée, tom-

bent une croix de Saint-Louis et un chapelet monté en argent, auquel pend un *Agnus Dei* du même métal. Le couple ébahi reste long-temps accroupi devant le fauteuil qui est devenu pour lui une idole. La dame cependant, dont les nerfs sont plus irritables que ceux de son compagnon, ne se possède plus, se met à courir par la chambre, pleure, rit en même temps et fait mille folies qui effraient son ami. Cependant, ce dernier, plus de sang-froid, va fermer les portes et commence un long cours de morale, mêlé d'hygiène, pour prouver qu'une grande joie est souvent plus dangereuse qu'une peine soudaine. Après avoir parlé long-temps, tous deux, le cœur battant et la bouche béante, s'approchent avec précaution de la mine pour en saisir quelques filons. O prodige! un portefeuille! Bon, dit le monsieur, du papier, cela vaut de l'or! Le portefeuille est ouvert avec empressement et l'on compte cent mille écus... en assignats.

Pendant le court espace de temps qu'Ablon fut consacré à l'exercice de la religion réformée, on vit plusieurs habitans de Paris qui allèrent à Ablon, abjurer la catholicité et embrasser le calvinisme : de ce nombre furent plusieurs ecclésiastiques, et même des moines.

Le 26 janvier 1603, un carme de Paris abandonna son couvent, son froc et sa religion, et

alla à Ablon faire profession de la religion réformée.

Le 13 juillet suivant, un cordelier du grand couvent de Paris, nommé *Boucher*, se dépouilla du cordon et de l'habit de Saint-François et vint à Ablon, pour professer le calvinisme. Il était si ignorant, que le ministre *Couet* fut obligé de parler pour lui, lors de son abjuration; il était non seulement ignorant, mais encore inconstant et débauché. L'impossibilité de satisfaire ses goûts dans son nouvel état, aussi librement qu'il l'avait pensé, ses remords, ou bien la légèreté de son caractère, ne lui permirent pas de vivre longtemps dans le calvinisme. Le 15 septembre suivant, il quitta Ablon et les ministres, et vint se jeter dans les bras de ses frères les cordeliers qui lui firent faire une abjuration publique de ses erreurs, une amende honorable, la torche au poing, et puis le fustigèrent fort dévotement. Mais, par malheur, cette correction séraphique ne fut pas aussi fructueuse qu'on devait l'attendre pour les autres disciples de saint François.

Le 7 décembre de la même année, un capucin, gentilhomme de naissance, se rendit à *Ablon*, et embrassa le calvinisme.

Le 22 février 1604, un jeune cordelier de Paris, qui jouissait de la réputation de savant et de bel

esprit (1), et qu'on nommait *Baptiste Bugnet*, sous prétexte d'aller prêcher à la campagne, demanda à son supérieur une attestation de bonne conduite, et, muni de cette pièce, il vint à *Ablon* se présenter pour être admis parmi les sectateurs de Calvin. L'histoire ne rapporte point si les remords le ramenèrent dans son couvent de Paris. Il est certain que l'appréhension de la discipline fraternelle eût pu le détourner de cette pensée.

Labarre, dans son histoire de Corbeil, dit que le joli château d'Ablon fut bâti par la belle Agnès, lorsqu'elle était dans les bonnes graces du roi. Ce château a été acheté et démoli par la bande Noire.

La distance dont Ablon est de l'église d'Athis et la difficulté des chemins y firent établir un chapelain, il y a plusieurs siècles. André, chapelain d'Ablon, est mentionné dans le cartulaire de Notre-Dame-des-Champs, en 1238, à l'occasion d'une vigne.

Le premier juillet 1683, la chapelle d'Ablon fut unie au prieuré-cure d'Athis.

Il se pratique depuis plusieurs siècles, devant la

(1) Il était auteur d'un petit livre intitulé *Antipéristase*. Il l'avait composé avant son abjuration; on y trouve de l'esprit et de la gaîté; il n'y mit pas son nom, parce que sans doute il pensa qu'un traité de galanterie convenait mal à la profession de cordelier.

maison de M. Bourdeau, une coutume assez singulière : cette maison, située sur le bord du chemin de hallage, est flanquée d'une tourelle au sommet de laquelle était placée autrefois une statue en plomb qui représentait un guerrier (elle était haute de six pieds). Tous les mariniers qui passaient devant cette vedette la saluaient avec de grandes acclamations; ils lui avaient donné le nom de *Petit Bonhomme* d'Ablon. Quoique le petit bonhomme soit disparu, il n'en est pas moins vrai que, dès qu'un marinier novice descend le fleuve pour la première fois, on jette l'ancre devant son ancienne demeure, et là, le malheureux novice gagne tous ses grades, affublé d'une partie des agrès et couronné de mousse, après quoi il reçoit, en forme de baptême, une forte écopée de l'eau fluviale. La maison devant laquelle cette scène a lieu passe pour avoir été habitée par la reine Blanche.

Ce village, qui paraît devoir son nom au terrain d'alluvion sur lequel il est bâti au bord de la Seine, est remarquable par sa position, son bac, sa propreté et ses immenses caves dont une grande partie renferme les vins de M. Cholet. Il renferme aussi la fabrique du *vermillon français*, inventé il y a quelques années par feu M. Desmoulin.

Une jolie maison à l'italienne, à l'extrémité du village et dont la terrasse longe la rive de la

Seine, a été habitée par les généraux Blin et Chambarlhac; elle appartient à M. Geuffron, ancien avoué et maire de cette commune. A l'extrémité opposée, en descendant le fleuve, on aperçoit une maison à laquelle on a ajouté de vastes dépendances. C'est une ci-devant baronnie acquise par M. Legrand, ancien maire de la commune.

M. Chollet, par suite d'une permission que lui a donnée la commune d'établir deux petits ponts sur une ruelle et qui servent de communication à ses propriétés, vient de doter ce village d'un corps-de-garde, et de l'embellir d'une fort belle place, située devant l'église; elle porte le nom de ce généreux propriétaire.

Villeneuve-le-Roi. (R. G.)

Ce village, de l'arrondissement de Corbeil, est dans une belle situation, sur une hauteur qui domine Ablon.

En 1337, Philippe-Auguste, seigneur de ce village, le donna aux chartreux de Paris, à la charge de *nourrir les chiens du roi*. Cette terre était depuis tombée entre les mains du turbulent Marcel, prévôt des marchands, dont un descendant la vendit, en 1617, au chancelier Guillaume Duvair. Quatre-vingts ans après, le ministre Claude Le Pelletier y fit bâtir un château magnifique, aussi

remarquable par la noble simplicité de son architecture que par la beauté de ses points de vue. Au rapport des historiens, Louis XIV lui-même, avait admiré son élégance et son heureuse position. M. le président de Ségur possédait ce château et la terre, en 1755. Il y fit faire de nouveaux embellissemens, et agrandir le parc qu'il porta à trois cent cinquante arpens, clos de murs. Il n'en reste plus qu'un pavillon, seul débris conservé de cet édifice dont le principal mérite est toujours la vue superbe que lui procure sa position sur une hauteur.

Le Pelletier fit aussi rebâtir l'église qui est très-belle; on y voit cette épitaphe :

Ici repose, au rang des morts,
De *Jehan* Nervet le religieux corps,
Natif du bourg Villeneufve-le-Roy,
Près de Paris; lequel, en noble arroy,
Au *bon* Loys, unzième de ce nom,
Fut chapelain, où acquit grand renom;
Qui fut évesque après de Margarence,
Et de Jully abbé, par révérence;
Pareillement prieur de ce saint lieu,
Par cinquante ans un mois servant à Dieu.
Où mort le prist dixième de novembre,
L'an mil cinq-cent vingt et cinque remembre,
Chacun priera Dieu pour sa pauvre âme,
Soit en son divin royame.

Amen.

M. Alexandre Delessert, peu de temps avant sa

mort, vendit, à M. Michel Feron, son beau parc et le petit château qu'il occupait. Ce fut souvent de cette retraite que M. Alexandre Delessert dispensa les nombreux bienfaits qui l'ont tant fait regretter. On voyait alors, dans le parc, une superbe faisanderie qui faisait l'admiration des curieux.

Le beau lavoir de cette commune, qui peut contenir vingt-quatre personnes, vient d'être couvert par les soins généreux de M. Hutin, son maire depuis plus de vingt ans.

On s'occupe beaucoup d'agriculture dans cette commune qui renferme quatre fermes. M. Godefroy, connu dans le département par ses connaissances agricoles, est lui-même propriétaire de l'une de ces fermes.

MAISON-BLANCHE.

Cette maison isolée, qui n'est pas plus blanche qu'une autre, se trouve vis-à-vis d'Ablon. On a souvent spéculé sur la mystérieuse position de ce petit domaine. Bon nombre de fabricans de produits chimiques se sont alternativement emparés de cette place; mais, comme ils empestaient le voisinage, ils en furent toujours chassés et forcés de porter ailleurs leur industrie et leur gaz délétère.

Cette maison, qui a l'inconvénient de former

une île à l'époque des grandes inondations, était habitée, sous la restauration, par un capitaine à demi-solde de notre grande armée, lequel brave officier n'avait la jouissance que d'un quart de son revenu ; car il partageait scrupuleusement sa mauvaise fortune avec une jeune et jolie femme, qui s'était volontairement privée des soins d'un commis aux vivres pour donner les siens propres à notre vieille moustache. Ils vivaient donc loin du monde, mais non loin d'Ablon où habitait un un autre brave, le général Ch..... Voilà une de ces malencontreuses années où les cataractes célestes s'ouvrent en même temps que se fondent les neiges de la Haute-Bourgogne; de là notre *maison blanche* cernée par les eaux et privée de toute communication! Plus de vivres!.... si la Providence... mais elle veille! Le brave général, à l'aide de sa lunette, a vu le péril de son compagnon d'armes. Bientôt, par ses soins, une barque fend les flots et va prendre à son bord le couple infortuné qui passe à Ablon une journée délicieuse, que suivirent huit autres non moins agréables. Nos amis étaient ramenés tous les soirs dans leur solitude, qui en devint une réelle pour le capitaine seul; car les choses s'arrangèrent si bien à son insu, qu'il perdit sa femme, et partant, regagna son quart de solde. Il s'en consola plus tard, quand il apprit que la facile corruption de

son supérieur lui coûtait mille bonnes livres de rente, et que, payé lui-même de la plus noire ingratitude, il avait vu fuir la jeune insulaire sous l'aile protectrice d'un pair de France qui avait un droit incontestable à l'indemnité du milliard.

En 1824, notre vieux grognard revit sa belle, dame d'honneur d'une princesse...... d'un des théâtres du boulevard; nous étions avec lui, et nous ne pûmes contenir sa fureur qui s'épancha en jurons et en sifflets aigus; mais le parterre qui n'était pas dans la confidence, crut qu'on en voulait à son tyran, qui était justement en scène, se leva tout entier et nous beugla *à la porte!* avec une persistance si opiniâtre que force nous fut d'aller faire un tour au foyer, où nous apprîmes l'anecdote que nous rapportons.

Cette maison dépend de Vigneux.

Vigneux (R. D.)

Petite commune, composée de diverses maisons dispersées. Sa population n'est que d'environ 90 habitans. L'église paroissiale a été démolie à l'époque de la révolution. Le parc de l'ancien château renferme d'assez belles pièces d'eau. Le *Château Frayé*, ancien fief, les fermes de *Noisy*, de *Rouvres*, *les Bergeries* et une maison dite la *Maison-Blanche*, font partie de cette commune.

Ce lieu, qui est à une demi-lieue de Villeneuve-

Saint-Georges, est connu dès le XIIe siècle sous le nom de *Vicus navus* ce qui en français forma d'abord Vic-Neuf, et que par adoucissement on a prononcé *Vigneux.*

M. Delarbre, ancien métallurgiste, et M. Christophe, ancien négociant, sont propriétaires de deux charmantes maisons de cette commune.

CHATEAU-FRAYÉ.

D'abord *Château Frié*, ensuite, en 1550, *Château Festu*, lorsque Jacques Roger en donna la déclaration à la châtellenie de Corbeil. Il prit ensuite le nom de *Château Fraguier*, lorsqu'il appartenait au sieur Fraguier, correcteur des comptes, qui déclara, en 1597, que son produit était de 75 livres. Le nom aujourd'hui usité est une altération de celui de Château-Fraguier.

Ce château, renfermé par un rideau de superbes peupliers, vient d'être vendu par M. le comte de Bruges à une compagnie qui va y établir une fabrique de sucre de betterave dont on espère de grands succès.

Le général Sarrasin était, il y a quelques années, propriétaire de Château Frayé. Ce monstre, qui malgré ses crimes a su dérober sa tête à l'échafaud, a cependant été condamné pour crime de bigamie à dix ans de travaux forcés (1).

(1) Lorsque Sarrazin entendit prononcer son jugement, il

ROUVRES,

Ferme, dont le nom latin est *Robur*. Il y avait encore au XIII[e] siècle en ce lieu un bois qui est désigné dans un titre de 1215 sous le nom de *Nemus Belli Roboris*. En 1385, Gilles Malet, vicomte de Corbeil, faisant hommage de sa vicomté au roi Charles VI, déclare parmi ses dépendances deux arrière-fiefs, l'un à Vigneux, l'autre à Rouvres.

LES BERGERIES.

Le domaine des Bergeries de Senart appartient à la couronne; il a été affermé en 1827, à M. Camille Beauvais, par M. le duc de Doudeauville, alors ministre de la maison du Roi, à des conditions favorables, pour faciliter et favoriser cette utile création, qui exigeait de grands frais et présentait beaucoup de chances défavorables.

Le premier essai de production de la soie aux Bergeries a été fait sur une petite échelle il y a huit ans, et a produit soixante-sept livres de cocons par once de graine ou d'œufs de vers à soie. Depuis lors, on a continué les mêmes essais sur une échelle

dit au président : « Je vous remercie : *d'un général de terre vous faites un général de galères.*

Sarrazin est auteur d'une foule d'ouvrages ; la plupart remplis de contradictions, sont écrits avec passion, et portent surtout l'empreinte de l'incertitude de ses principes politiques.

toujours progressive et avec accroissement successif du nombre de vers élevés chaque année. Non seulement il y a eu succès constant, mais encore le produit relatif de la quantité de cocons récoltés pour chaque once de graine a toujours augmenté, sans jamais rétrograder. Il y a deux ans, MM. Beauvais frères ont fait éclore six onces de graine qui ont produit 104 livres de cocons par once de graine, quantité bien supérieure à celle que donne l'éducation ordinaire dans le midi de la France, qui ne produit guère, en moyenne, que 50 à 55 livres de cocons par once de graine. L'année dernière, l'éducation a eu lieu sur 8 onces de graine qui ont donné plus de 300,000 vers. L'année a été défavorable par l'excès des chaleurs de la fin de juin; cependant on a obtenu 137 livres de cocons par once de graine, résultat encore supérieur à celui de l'année précédente.

Plus de trente arpens sont déjà consacrés à la culture des mûriers en taillis qui sont d'une grande vigueur. On n'a planté qu'un petit nombre de mûriers à haute tige, comme ceux du Midi, parce que, si les mûriers dans ce dernier système de plantation, ont l'avantage d'occuper peu de terrain, et de laisser les champs libres pour la culture, d'un autre côté ils ne sont productifs qu'au bout de dix-huit à vingt ans, ils sont d'une cueillette plus difficile et plus lente; tandis que le mû-

rier en taillis est en rapport dès la cinquième année, et donne des feuilles plus abondantes, plus faciles à cueillir et de meilleure qualité. Trois arpens sont plantés en mûrier multicaule, dont les branches sont si minces qu'à la Chine sa récolte se fait avec la faux; cette nouvelle et précieuse variété est destinée aux secondes éducations d'été, parce que sa feuille est beaucoup plus tendre que celle des autres mûriers dont la feuille, devenant trop forte après le mois de juillet, ne pourrait être entamée par les jeunes vers.

MM. Beauvais ont adopté le vers *sina*, dont tous les cocons sont d'un blanc d'argent, et qui produit la plus belle soie de la Chine; c'est une chose charmante à voir, dans la saison, que l'agglomération de ces jolis cocons dans les branches minces de bouleau qui couronnent les cases d'éducation.

MM. Beauvais, s'étant proposé principalement un but d'utilité publique, accueillent avec empressement les personnes qui désirent examiner leurs travaux pour les imiter. En effet, il y a beaucoup de choses intéressantes à voir aux Bergeries. On peut y observer les variétés les plus avantageuses du mûrier et les procédés de plantation, de culture, de greffe et de taille les plus perfectionnés. Mais c'est surtout l'éducation des vers à soie qui y est plus parfaite qu'en aucune

autre partie de la France, et probablement de l'Europe (1).

Draveil. (R. D.)

Ce joli village, situé sur la rive droite de la Seine près de la forêt de Senart et du canton de Boissy-Saint-Léger, est à deux lieues du chef-lieu de canton, et à 5 lieues un quart de Paris par Villeneuve-Saint-Georges et la grande route de Lyon.

Ce lieu a été successivement appelé *Dravern* (de *Dravernum*), Dravel et enfin Draveil. Son église a été fort ancienne; mais les bâtimens actuels ont, pour la plupart, été renouvelés et sont modernes. Vers le VIII[e] siècle, dit Dulaure, Frotbaldus, abbé de Sainte-Genveiève, y avait apporté des reliques de saint Hilaire, évêque de Poitiers, qu'il plaça sous l'autel. Ces reliques eurent assez de vertu pour expulser deux serpens qui vivaient en cet endroit, et qui, au dire d'un contemporain, cherchèrent aussitôt à sortir de l'église par la piscine, c'est-à-

(1) Notre ouvrage étant sous presse, nous apprenons que M. le ministre du commerce, sur la demande de M. Beauvais, a décidé qu'un agent spécial serait envoyé en Chine aux frais de l'État, pour en rapporter des échantillons des diverses espèces de mûrier blanc cultivées dans ce pays et dont la naturalisation sera tentée en Europe. Cet agent, qui vient de partir, doit aussi rapporter de la Chine de la graine de différentes variétés de vers à soie.

dire par les fonts. On célébra long-temps avec solennité la fête du saint, le 13 janvier; mais, dans la suite, il arriva que saint Hilaire fut oublié, que saint Remy, archevêque de Reims, se trouva à sa place, et devint par conséquent le patron du lieu; on ne fit plus mention du précédent.

La population de Draveil peut être évaluée à 1500 habitans, en y comprenant *Champ-Rosay*, *Mainville* et *l'Ermitage*.

Le château de Draveil appartenait à lord Courtenay qui, satisfait de la gestion de M. Voods, son intendant, vient, en mourant, de l'enrichir de ce beau domaine tout meublé; il a joint à ce bienfait son argenterie, ses bijoux et une somme de 75,000 francs. Outre ce château qui est en vente, les maisons de campagne de *Villiers* et de la *Folie* se font remarquer par leur construction et leurs dépendances. L'ancien château des *Bergeries* dépend aussi de Draveil.

Dans le château de *Mousseau* qui appartenait à un membre de la famille Polignac, et dont le propriétaire est aujourd'hui M. Martin Capet, est une chapelle particulière dans laquelle sont déposés les restes d'une partie de la famille de Sully.

C'est dans cette commune qu'en 1821, le célèbre médecin Chaussier, doyen de la faculté, fut appelé auprès d'un malade d'importance qui occupait une des plus délicieuses habitations de ce

village; aucun de ses confrères n'avait encore pu caractériser sa maladie. Le docteur Chaussier tâta le pouls du malade, examina sa langue, puis tout à coup il s'écria avec un transport de joie immodérée : « Oh! que c'est heureux! c'est la *pituite* « *vitrée* des anciens : Dieu soit loué! nous l'avions « crue perdue. »

CHAMP-ROSAY.

Section de la vaste commune de Draveil. Ce hameau, de plus de 400 habitans et dont il est question depuis 1242, offre sur la pente du plateau que couvre la forêt de Senart une longue file des plus jolies maisons de campagne dont les jardins communiquent avec la forêt ou s'étendent vers la Seine et justifie bien le nom gracieux que porte le village. Les hospices civils de Paris possèdent, depuis 1368, avec l'ancien château, un domaine qui n'a cessé de s'accroître. Un sieur Bachelier fonda au XVIIe siècle une maison de sœurs pour l'éducation des enfans et les soins des malades. Cette œuvre pie, dont la commune sollicite le rétablissement par les hospices, qui ont profité de sa donation, a été supprimée à la révolution.

On a entrepris de forer un puits artésien dans le jardin de feu M. Capon.

Quatre maisons de plaisance se font remarquer dans cette commune : ce sont celles de MM. le

marquis de la Feuillade, le baron Barbier, Dagoty et du général Ledru-des-Essarts, qui a reçu tous ses grades sur le champ de bataille.

Forêt de Senart. (R. D.)

Cette forêt, nommée au XIIe siècle, *Nemus Ardanum,* racine celtique commune à plusieurs forêts, et notamment à celle des Ardennes, était à cette époque plus étendue qu'aujourd'hui; et ses défrichemens auront donné naissance aux villages qui l'entourent, comme Étioles et ceux de la vallée de l'Yères. Les religieuses du monastère d'Yères possédaient cette forêt en 1610. Son étendue est d'environ 2400 hectares: elle appartient à la liste civile. Elle est assise sur un plateau aride et sablonneux, elle offre cependant de beaux taillis de 30 à 40 ans.

MOUSSEAU.

Château (Voyez *Draveil*).

VILLIERS.

Ce château appartient à M. le baron Lambert.

LA FOLIE.

Ce château appartient à madame veuve de Goulard.

MAINVILLE.

Ce hameau n'est occupé que par des bûcherons de la forêt de Senart, il est aussi triste que mal bâti. Il avait, en 1277, le nom de *Mindcium*.

L'ERMITAGE.

Il y avait dans la forêt de Senart, à peu de distance de Draveil, un prieuré, dit Notre-Dame de l'Ermitage, dont il est fait mention au XIII[e] siècle, dans un pouillé. Il y est nommé *prioratus de Dravello*, et appartenait à l'abbaye d'Hiverneau. Au XVI[e] siècle, la communauté d'Hiverneau ayant cessé d'exister, il n'y eut plus de prieur à l'Ermitage : la chapelle fut abandonnée. Quelques ermites, après l'avoir acquise, en prirent possession. Ces ermites menèrent d'abord une vie très-édifiante ; mais, au commencement du XVII[e] siècle, ils se livrèrent à tous les désordres. En 1627, l'archevêque de Paris les expulsa de leur asile. L'Ermitage, alors appelé Notre-Dame-de-Consolation, resta à peu près vide. En 1710, le cardinal de Noailles y plaça des ermites du Mont-Valérien. Ces ermites n'y furent pas tranquilles. Les chartreux leur disputèrent le droit de porter une chape noire, assez semblable à celle dont ils se vêtaient : grande affaire pour des moines! Les ermites ob-

tinrent un arrêt favorable à leur froc. L'Ermitage dépend de Draveil.

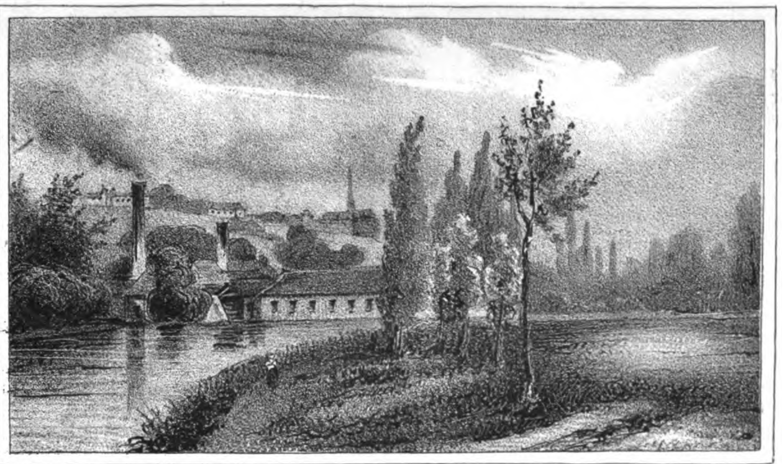
Athis-Mons. (R. G.)

Ce village est situé sur l'une des hauteurs qui bordent la rive gauche de la *Seine*, près de l'endroit où la petite rivière d'Orge s'y réunit. Sa distance de Paris est de quatre lieues sur la route de Fontainebleau, à laquelle il communique par une chaussée aboutissante.

Le nom primitif d'Athis était *Athœgia*, qui veut dire *Cabane*, et son existence remonte au XIIe siècle. Ce lieu commençait à être connu à l'époque où la châsse de sainte Geneviève y fut apportée de Paris pour la soustraire à la fureur des Normands, et les historiens racontent qu'elle y resta cachée pendant quelque temps.

Hugues d'Athis, qui vivait du temps de Saint-Louis, en fut le premier seigneur. Il est probable qu'il y avait autrefois à Athis une résidence royale, car des ordonnances du saint roi, en 1230, ainsi que de Philippe-le-Bel, en 1350, datées de ce lieu, nous apprennent que ces princes y ont séjourné.

Une des plus jolies maisons de plaisance qu'on y voit encore avait appartenu au maréchal de Roquelaure. Dans un des bosquets du parc, on



Justin del.   Imp. d'Aubert et de Junca, gal: Colbert.

MONS-ATHIS.

voyait un monument funéraire, sur lequel étaient gravés les quatre vers suivans, attribués à mademoiselle de Scudéri :

Ci-gît la célèbre badine
Qui n'eut ni beauté ni bonté,
Mais dont l'esprit a démontré
Le système de la machine (1).

Mademoiselle de Scudéri, auteur de *Clélie*, si connue par la fameuse carte du royaume de *Tendre*, dont Boileau a fait une satyre si piquante, posséda aussi une maison à Athis, où elle allait se livrer à ses travaux littéraires.

Le château a été quelque temps la propriété de M. de Serre; il appartient aujourd'hui à M. Roussel.

Mons, qui a été joint à Athis, n'offre, en apparence, rien de curieux, mais nous signalerons aux amateurs des monumens érotiques du siècle de Louis XV une petite maison en forme de pavillon où se sont retirés deux vieillards (M. et madame Malo), couple vertueux qui se tient habituellement

(1) L'abbé Delille a blâmé dans son poème des Jardins, l'usage qui prostitue à des chiens un honneur que mériteraient seuls les bienfaiteurs de l'humanité, il dit :

Loin ces vains monuments d'un chien ou d'un oiseau!
C'est profaner le deuil, insulter au tombeau.

dans un salou qui domine la Seine, et d'où la vue est aussi ravissante qu'étendue. La décoration de cette pièce offre le type complet du débordement des mœurs du temps passé : six portraits en pied d'une ressemblance parfaite et d'une belle exécution représentent autant de membres des deux sexes de la famille de Charolais, à laquelle cette maison a appartenu. Ces six personnages sont travestis en religieux. Mademoiselle de Charolais y est représentée en habit de cordelier et Voltaire, qui se trouvait volontiers dans le séjour des amours et des plaisirs, parce qu'il y apportait son esprit et beaucoup d'amabilité, fit en la voyant l'impromptu suivant :

Frère ange de Charolois,
Dis-nous par quelle aventure
Le cordon de Saint-François
Sert à Vénus de ceinture (1) ?

En outre des six portraits dont nous venons de

(1) Voltaire, sachant qu'on chantait ces vers sur l'air de *Robin ture-lure*, y ajouta, dit-on, d'autres couplets fort plaisans. Ce portrait donna lieu à beaucoup de plaisanteries ; c'était le ton de cette cour ; en voici un échantillon :

Beau saint François, ne souffrez pas
Qu'on perce vos mains délicates ;
Dites à l'ange : C'est plus bas,
Qu'il faut appliquer les stigmates.

parler, il existe dans le même salon, deux tableaux d'une allégorie fort curieuse et digne de fixer l'attention des amateurs instruits qui en sauraient deviner l'esprit.

Les vignes d'Athis et de Mons produisent des vins légers et agréables, bien supérieurs à ceux de presque tous les vignobles du département.

Au bas d'Athis, sur la rivière d'Orge, se trouve placée, sous les eaux d'un moulin à farine, l'acierie établie par feu M. Bunn. Cette usine dirigée maintenant par M. Baudry, marchand de fer à Paris, est recommandable par la supériorité de ses fers, et surtout par l'excellence de son acier.

PETIT-MONS.

Cette auberge dépend d'Athis, c'est un lieu de station pour les charretiers du chemin de hallage.

CHAIGE.

Ce château, qui appartient aujourd'hui à M. de Montessuy et qui est situé entre la rivière d'Orge et la Seine, presque immédiatement au dessous du parc de Juvisy, est aussi un ancien fief de la paroisse d'Athis. Les titres latins rendent le nom de Chaige par *Cavea*. Y aurait-il eu en ce lieu des arènes ?

Juvisy. (R. G.)

La grande route descendait autrefois par une pente rapide, étroite et sinueuse dans le village de *Juvisy*. En 1728, on s'occupa à faire disparaître cet inconvénient en projetant un nouveau chemin malgré les nombreux obstacles qui s'opposaient à son exécution. Pour lui donner une pente douce et uniforme, il a fallu d'abord faire une tranchée profonde et fort large, ensuite un remblai de plus de sept cents toises de longueur ; ce remblai, qui traverse les deux bras de la rivière d'Orge, a nécessité deux ponts l'un sur l'autre; l'intérieur, composé de plusieurs arches, sert à contrebander les terres des deux côtés ; le supérieur, qui forme la grande route, se compose d'une seule arche en plein-cintre de quarante pieds d'ouverture; et sa hauteur répond au milieu de la pente du terrain. La disposition générale de ce pont, dont les parapets s'élèvent de cinquante-neuf pieds au dessus de l'eau, le fait paraître comme s'il était composé de deux étages d'arcades, et présente un ensemble imposant et pittoresque. Les parapets sont décorés de deux fontaines, dont l'eau abondante et pure vient d'une source découverte en faisant la tranchée (1). Des piédestaux de mauvaise forme sup-

(1) Quelques voyageurs, instruits du nom de la petite rivière

portent, l'un un trophée, et l'autre le Temps, tenant le buste en médaillon de Louis XV, et terrassant l'Envie : ces groupes présentement mutilés, sont de Coustou le fils; les angles des corniches sont décorés de têtes de boucs et de quatre faces de mascarons. Sur la fontaine à gauche on lit sur le marbre cette inscription :

LUD. XV, REX
CHRISTIANISSIMUS,
VIAM HANC, ANTEA DIFFICILEM,
ARDUAM AC PENE IN VIAM,
SCISSIS DISJECTISQUE RUPIBUS,
EXPLANATO COLLE,
PONTE ET AGGERIBUS CONSTRUCTIS,
PLANAM, ROTABILEM ET AMOENAM,
FIERI CURAVIT,
ANNO. M. DCC. XXVIII.

Du pont des *Belles-Fontaines*, on jouit d'un coup d'œil admirable; la vue s'y promène sur un vaste bassin que la Seine enrichit de ses brillans contours : de riches coteaux offrent une foule de jolies habitations qui se dessinent parmi des groupes de beaux arbres. Dans le nombre des villages qu'on découvre de ce pont, on remarque *Juvisy*, connu

(l'Orge) qui fournit ces deux fontaines, ont plaisanté sur ce rafraîchissement que la Providence leur offrait gratis sur une grande route, et l'ont appelé L'*Orgeat de Juvisy*.

dans l'histoire de nos troubles civils pour être le lieu où Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, arrêta, en 1405, Louis de Bavière, Montagut et le comte de Dammartin, qui conduisaient auprès d'Isabeau, retirée à Corbeil, le dauphin, fils de Charles VI.

Aucun historien ne fait mention de Juvisy avant le commencement du XIIe siècle. Alors, dans les titres latins, on le distinguait sous le nom vulgaire de *Gevisi* ou *Givisi*, ou si quelquefois on latinisait ce nom, on mettait *Gevisiacum*, expression qui ne peut pas nous rendre plus savans sur l'étymologie de ce nom de lieu; mais seulement on peut conclure qu'on a usé de ce nom dans notre langue, comme on a fait de *Gemeticum*, Jumieges, et que l'usage a fait changer la lettre G en J.

Pierre-le-Venier, pénitencier d'Auxerre, dont on a une route de Paris à Auxerre écrite en *vers hexamètres*, imprimée dans une édition des *Colloques* d'Érasme, de Nicolas Mercier, appelle Juvisy en latin *Givisum*.

Le village de Juvisy est du canton de Longjumeau; sa population est d'environ 380 habitans, y compris une partie de *Romenteau*; l'autre partie est sur la commune de Savigny-sur-Orge.

M. de Montessuy est propriétaire du château de Juvisy qui se fait remarquer par un pavillon en rocaille, contenant un salon dont l'intérieur, décoré de pilastres d'ordre corinthien, est orné

d'un plafond peint à fresque par des artistes italiens. Devant le château, une jolie fontaine, bien ajustée par M. Dubois, est décorée d'un Mercure en bronze, ouvrage de Jean de Bologne. Le parc de Juvisy, traversé par la rivière d'Orge, a été dessiné par Le Nôtre. L'exposition est magnifique; on y voit de belles sources alimenter une superbe pièce d'eau, à cent pieds au dessus de la rivière; de la terrasse, et surtout du pavillon neuf, élégamment décoré et contenant quatre tableaux de M. Misback, la vue s'étend de Villeneuve-saint-Georges à Corbeil. On admire aussi dans cette délicieuse propriété une fort belle orangerie, et surtout un rocher artificiel qui domine la pièce d'eau.

M. de Montessuy vient de faire bâtir à Juvisy une *maison commune* qui sert aussi de presbytère, en échange d'un terrain qui lui a été concédé par cette commune. M. de Montessuy a rempli ses engagemens assez généreusement pour faire dire que les *mineurs* ne sont pas toujours lésés.

FROMENTEAU.

Près de Juvisy, et sur la grande route, ont été établies plusieurs maisons et auberges parmi lesquelles on distingue celle de la poste. Cette réunion est nommée la Cour-de-France.

Ce hameau deviendra fameux dans l'histoire,

pour avoir été le lieu où Napoléon apprit que son règne impérial était fini, et que l'Europe coalisée contre lui venait d'entrer dans Paris. Ce fut à la poste de ce lieu, que le héros prit quelques instans de repos, et put se dire dans sa mélancolique douleur:

« Ivres d'espérance,
« Remplis d'assurance,
« Déjà de la France,
« Ils règlent le sort !»

CHATILLON.

Ce fort hameau est situé sur la rive gauche de la Seine et au dessous de la commune de Viry dont il dépend.

Ce lieu date au moins du XIIe siècle, car il a donné son nom à des chevaliers de ce temps-là, qui sont connus dans le cartulaire de Longpont sous le nom de *Frédéricus de Castellonio*, *Joscelinis de Castellonio*. Ces seigneurs avaient eu apparemment un petit château en cet endroit dont le nom leur était resté.

M. Francœur, examinateur des élèves de l'École polytechnique, savant modeste et distingué, habite ce village depuis long-temps (1).

(1) M. Francœur est auteur d'un *Traité élémentaire d'Astronomie* fort estimé *á l'usage des personnes peu versées dans les mathématiques*. Il a écrit aussi sur l'agriculture.

Il existe à Châtillon un vaste chantier de bois de constructions, qui correspond avec un pareil établissement à Ablon ; M. Mathias et un associé sont propriétaires de ces deux chantiers.

Viry-sur-Orge. (R. G.)

Ce joli village est avantageusement situé sur la pente d'une montagne, bornée par la rivière d'Orge, près de la route de Paris à Fontainebleau. Il est du canton de Longjumeau.

Ce lieu tire son nom d'un nommé *Verus* à qui il aura appartenu. Ce nom était commun parmi les Romains. Ainsi, de *Verus* on a fait *Veriacum* et par corruption *Viriacum*, car on a beaucoup d'exemples du changement de la lettre *e* en *i* dans les inscriptions et autres monumens du Ve siècle et suivans.

Un nommé Vulgrain de Viry est le premier seigneur connu de ce lieu. Il vivait en 1093.

Viry contient plusieurs maisons de plaisance auxquelles leur situation à mi-côte procure une vue très-agréable. Celle de *Piedefer*, qui tient son nom d'un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, mort en 1506, est remarquable par un jardin de peu d'étendue, mais qui offre, avec une source abondante, un très-beau rocher artificiel, une salle en coquillages qu'accompagnent des plantations variées. Cette propriété qui a été embellie

par Poncet, évêque d'Usès, appartient aujourd'hui à M. Bilgrain.

Le château extrêmement simple qu'y possède madame la duchesse de Raguse est accompagné d'un jardin anglais, avec une rivière artificielle, une orangerie, une jolie serre et d'élégantes fabriques sur les dessins de Damême. Dans une espèce de ferme d'un dessin pittoresque, on trouve une vacherie remarquable par sa tenue.

C'est dans ce château, qui appartenait à M. de Sartines, que fut arrêté Foulon qui venait d'être nommé contrôleur-général des finances (12 juillet 1789). Ce ministre avait le caractère vif, et tranchait lestement sur les questions les plus importantes. Il ne craignait pas de dire hautement que la banqueroute était le seul moyen de rétablir les finances, et cette opinion singulière avait effrayé la cour et tous les créanciers de l'État : cette classe nombreuse, se livrant à ses inquiétudes et craignant de voir, chaque jour, se réaliser les menaces de Foulon, alarmait le peuple dont l'esprit était déjà en grande fermentation. Foulon mit le comble à l'exaspération par un propos aussi insensé qu'odieux. A cette époque le blé était fort cher, et l'on ne pouvait même s'en procurer qu'avec beaucoup de difficulté; le peuple souffrait, et ses plaintes arrivèrent jusqu'à Foulon qui eut l'imprudence de dire devant quelques uns

de ses domestiques : « *Hé bien ! si cette canaille n'a pas de pain, qu'elle mange du foin.* » Ce propos se répandit avec rapidité et circula bientôt dans toutes les réunions où il fut commenté de toutes les manières. On le signala comme le précurseur des complots que l'on attribuait à la cour, et dont on craignait continuellement l'explosion. Aussitôt une grande rumeur s'éleva sur tous les points de la capitale, et Foulon, se voyant exposé à la vindicte publique, prit le parti de se tenir caché. Il se fit passer pour mort, et se retira, comme nous venons de le dire plus haut, au château de Viry appartenant à M. de Sartines, où il eut soin, en se déguisant, d'éviter tous les regards. Cependant l'indignation populaire était portée au plus haut degré d'effervescence contre ce ministre imprudent, et, malgré les précautions dont il s'entourait, il ne put éviter d'être découvert. Saisi par des paysans que l'on avait instruits de la conduite qu'ils devaient tenir à son égard, il fut conduit à Paris. On lui avait attaché un paquet d'orties à la boutonnière de son habit, et derrière le dos une botte de foin, avec un écriteau portant le propos qu'on lui reprochait. C'est dans cet état qu'il fut livré aux émissaires parisiens qui l'emmenèrent à l'Hôtel-de-Ville. Aussitôt de nouvelles accusations de tous les genres sont portées contre lui : le tumulte va toujours croissant, et M. de La Fayette,

qui se trouvait présent, cherchant à prévenir un crime, ordonna qu'on le conduisît en prison, afin d'instruire son procès. Cette opinion prévalut d'abord et allait être suivie, lorsque Foulon, devinant sans doute, dans cette proposition, l'intention qu'avait M. de La Fayette de lui sauver la vie, eut l'imprudence de s'en applaudir lui-même. Cette indiscrétion causa sa perte : le peuple, se croyant trompé, pousse des cris effroyables et demande Foulon; à peine paraît-il qu'il est saisi, traîné et attaché à une lanterne : là il expire; sa tête, séparée ensuite, est portée en triomphe au bout d'une pique, avec une poignée de paille dans la bouche. Ainsi périt Foulon, le 23 juillet 1789, à l'âge de 72 ans.

Deux autres maisons, plus haut, se font également remarquer par leurs sites et leurs jardins : l'une appartenait à madame la marquise de Montmorin, mais elle est en démolition aujourd'hui, et l'autre à M. le baron Duprat qui la tient de madame la marquise de Saint-Giles.

Nous citerons avec éloge le château *des Marches* à mesdames Fontenelles; il appartenait avant à madame Servandoni d'Hannetère, veuve du comédien Larive.

Le comédien Saint-Prix était propriétaire du presbytère de Viry, qu'il a vendu à vil prix, avec

la condition formelle que cette maison retournerait à sa premièse destination.

Le village de Viry est renommé par l'excellence des fromages à la crême que les habitans y fabriquent journellement, et dont il se fait une grande consommation à Paris, où ils les apportent deux fois la semaine. Il y a dans ce village des fours à chaux et à plâtre.

Savigny-sur-Orge. (R. G.)

Le nom de Savigny est très-commun en France; son étymologie est la même que celle de Savignac, Savigné et Savigneu. Tous ces lieux sont dits en latin *Saviniacum* ou *Sabiniacum*, comme étant fondés ou ayant appartenu à quelque ancien Romain du nom de *Sabinus* ou *Savinus*.

Il est certain que, dès le XIIe siècle, Savigny était une paroisse : et ce qu'on a de plus ancien sur ce lieu ne regarde point tant la seigneurie ou le château, que l'église du lieu. On lit dans le cartulaire de Longpont, vers l'an 1136, le nom du curé de Savigny, et la concession d'une partie de cette église à ce prieuré. Le curé, nommé Terric, y est mentionné pour avoir donné cette *maison* en présence de Landry, prieur, la dîme de deux arpens de terre située *juxtà Rogum*. Il est difficile de décider ce qu'il faut entendre par *Rogus*. Peut-être

5.

y aurait-il eu en ce lieu une butte de l'espèce de celles qu'on appelle Tombel, sous laquelle auraient été déposées les cendres de quelque Romain notable.

L'entrée du vallon, à droite de la route de Paris à Fontainebleau, offre un très-beau château entouré de fossés d'eau vive, et flanqué de quatre tours. Sans être régulier, cet édifice, restauré vers la fin du quinzième siècle, ne manque pas de caractère.

Le fait le plus circonstancié relatif au château de Savigny est la prise qui en fut faite en 1592 par les royalistes sur les ligueurs. Voici de quelle manière de la Barre la raconte :

« Ce château appartenait à messire Ferrand de la Baume, comte de Maurevert. M. de Belin, gouverneur de Paris, s'était saisi de la place, afin de s'en prévaloir pour le passage des vivres qui descendent du Gâtinais à Paris; il y avait mis une douzaine de cavaliers pour réprimer les courses des soldats de la garnison de Corbeil, qui ne laissaient pas de passer la nuit sur la chaussée du château. En les faisant, ils reconnurent que ceux du château ne mettaient point de sentinelle au pavillon qui regarde sur le verger; se confiant à la largeur du fossé plein d'eau vive de la rivière d'Orge, Saint-Denis, l'un des capitaines de la garnison de Corbeil, par la permission du seigneur de Treigny, entreprit d'emporter la place par escalade. La

contre-escarpe du fossé faisait la première difficulté pour descendre des nacelles qu'il avait fait apporter pour s'en aider à passer le fossé. Le capitaine Saint-Denis et quatre de ses soldats se dépouillèrent en chemise, et, leurs épées pendues à leur cou, ils descendirent dans le fossé avec une échelle, puis reçurent les nacelles qui leur furent devalées. Sachant que la célérité les favoriserait plus que le reste, ces cinq personnes entrèrent en l'une des nacelles garnie de leur échelle, poussèrent le bateau à l'encoignure d'un pavillon où l'on avait laissé une fenêtre ouverte pour découvrir le long du bâtiment. Saint-Denis et ses compagnons entrèrent par cette fenêtre, et, sans s'amuser à attendre plus grand renfort, allèrent droit au corps-de-garde où ils trouvèrent sept ou huit hommes, tant maîtres que valets, qui dormaient auprès du feu. Surpris, ils se laissèrent saisir et désarmer sans faire aucune résistance, et souffrirent qu'on les enfermât dans une chambre voisine. Saint-Denis laissa deux des siens au corps-de-garde, et lui, avec deux autres, alla droit à la chambre du capitaine qui s'était éveillé au bruit et commençait à ouvrir les yeux; frappé de stupeur, il se laissa lier et garrotter. Nos conquérans, s'étant emparés des clés du château, firent ouverture des portes au reste de leur troupe, et, depuis, gardèrent la place avec plus de vigilance, reconnaissant qu'ils s'étaient acquis une grande

commodité pour détrousser les marchands qui s'aventuraient à mener leurs marchandises à Paris, d'autant que ce château est situé entre les grands chemins de Lyon et d'Orléans. «

De Pontis rapporte dans ses mémoires une espèce de siége que soutint vers l'an 1605 ou 1606 le château de Savigny. Il faut lire ce siége extraordinaire dans Pontis même, où il est raconté fort agréablement.

La terre de Savigny, après d'interminables procès entre les descendans de Jeanne de Vesc, les Montrevel et les Devins, restée à ces derniers, passa, en 1729, aux Vintimille Duluc par testament du dernier marquis de Vins, dont ils étaient parens.

On remarque dans le château de Savigny un salon en stuc, exécuté d'après les dessins de Trouart et un autre salon décoré de tableaux, représentant plusieurs maisons de plaisance des souverains de France et d'Allemagne. Ils sont l'ouvrage de MM. Bidault et Thibault. Vernet en a peint les figures. Le parc contient deux cent cinquante arpens. Le bâtiment du moulin, construit en 1811, par M. Dufour, est un bel édifice dont la disposition ingénieuse et pittoresque, bien appropriée à son utile destination, contribue puissamment aux agrémens du parc et mérite d'être distinguée de ces fabriques éphémères qui décorent la plus grande partie de nos jardins. Il existe aussi dans cette

belle propriété une faisanderie qui fait l'admiration des curieux.

Le château de Savigny appartient à madame la princesse d'Eckmülh qui porte aussi le titre de duchesse d'Auerstaedt, titre gagné à la pointe de l'épée par le maréchal Davoust, son mari, au village de ce nom, dans le moment décisif de la bataille d'Iéna.

Le village de Savigny est du canton de Longjumeau. Sa population est d'environ 500 habitans, avec le hameau de *Grand-Vaux,* partie de celui de *Fromenteau* et la ferme de *Champagne.* Dans une vaste et belle maison de cette commune, on remarque un immense dépôt de quincaillerie sous le nom d'Angiboust de Paris.

GRAND-VAUX.

Ce hameau renferme le château de M. Vigier, gendre de madame la princesse *d'Eckmülh*, et membre de la chambre des députés.

M. Audibran, chirurgien dentiste de la capitale, possède dans ce hameau une maison de plaisance.

Morsan-sur-Orge. (R. G.)

Ce lieu, dont le nom que quelques géographes écrivent à tort Morsang, est une altération de *Morcent* ou *Murcent;* ce n'était probablement à une époque reculée qu'une forteresse ou peut-être un

simple enclos sur le bord de l'Orge; de là son nom primitif *Murcinctus,* par syncope de *muro cinctus.* On ignore l'époque où il commença d'être habité; on sait seulement que, vers 980, *Hugues Capet,* duc de France, donna ce ménil ou hameau à l'abbaye de Saint-Magloire. En 1309, il existait une chapelle annexe de Sainte-Geneviève. Dès 1405 *Morcent* avait un cimetière.

En 1560 ou 1570, à la première chapelle dont l'architecture révèle l'ancienneté, on ajouta la chapelle Saint-Jean qui forme aujourd'hui la partie nord de l'église. La chapelle Saint-Charles, au midi, n'a été bâtie qu'en 1630.

Le village est assez groupé, mais mal percé et mal bâti. Cependant on y trouve, outre le château, trois maisons bourgeoises dont la principale est celle de *Saint-Germain.*

La terre de Morsan-sur-Orge qui appartient à M. Ferdinand, comte de Berthier, ancien préfet du Calvados et de l'Isère, est située dans une vallée; le parc et les prairies qui en dépendent sont bordées d'un côté par la rivière d'Orge. Des eaux vives se communiquent tant dans l'intérieur des bâtimens, que dans les jardins et le parc.

Le village de Morsan est du canton de Longjumeau et compte 400 habitans.

LE PLESSIS-LE-COMTE.

C'est une ancienne ferme seigneuriale, à la famille de Pons-Rennepont; elle est sur la commune de Fleury-Mérogis.

Grigny. (R. G.)

Ce village est près de la grande route de Paris à Fontainebleau. Sa population est d'environ 400 habitans avec l'écart de plusieurs maisons, sous le nom des *Porcherons*.

Le château de M. le comte de Joly de Fleury, ancien procureur général au parlement de Paris, a été démoli par les ordres de madame de Raguse. Un autre château appartient à madame la comtesse de Bullion. Le château de l'*Arbalète*, appartenant à M. Tercier, se fait remarquer par la *Fontaine de Henri IV*. Ce prince s'y arrêtait lorsqu'il allait à Fontainebleau, mais alors la grande route passait devant ce lieu.

Grigny est du canton de Longjumeau.

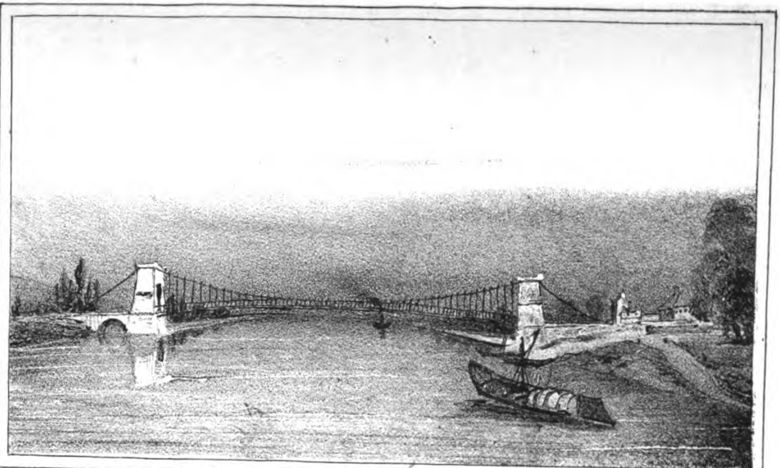
Pont de Ris ou Pont-Aguado.

En 1831 fut terminé sur les dessins et sous la conduite de l'ingénieur Sermet, le magnifique pont suspendu de Ris. Voulant faciliter les communications entre les deux rives de la Seine, M. le

marquis de las Marismas obtint des chambres et du gouvernement une loi et une ordonnance pour joindre ces deux rives par un pont suspendu en chaînes de fer, et posséder pendant quatre-vingt-dix-neuf ans le droit de lever un péage sur les passans; toutefois, tout le monde savait que ce ne serait point un dédommagement des frais de construction, car ils dépassèrent 670,000 francs. On était assuré que M. le marquis de las Marismas était déterminé par le désir de se rendre utile à ses voisins : aussi le conseil municipal de Ris, commune où s'établit le pont, vota des remercîmens au fondateur, et décida que la rue conduisant au pont porterait le nom de *rue du pont Aguado*. Lorsque cet ouvrage fut livré au public, (en septembre 1831), ce fut un jour de fête pour les environs; le sous-préfet de Corbeil, les autorités communales et cantonales assistèrent à la cérémonie avec les gardes nationales, et les deux principaux magistrats adressèrent à M. le marquis de las Marismas des complimens qui n'étaient que l'expression de la reconnaissance du pays.

Ris. (R. G.)

Ris ne paraît pas tiré, comme le dit l'abbé Châtelain, du latin *Rivi*, car il n'y a point de ruisseau, et les titres du XIe siècle l'appellent *Regia* ou *Regiæ*



Théobald Deville del.

Imp. d'Aubert et de Junca, gal. Colbert

PONT de RIS ou AGUADO.

ou *Regis :* et quelquefois *Reysæ* ou *Reziæ :* un diplôme de Henri Ier, sans date, dit : *Illius villæ quam recentes incolæ Regis appellant ;* un autre diplôme de Lothaire (954) nous apprend que, depuis sa fondation, l'église de Ris appartenait au monastère de Saint-Magloire de Paris. Cette église, dédiée à la Vierge, puis à Saint-Blaise, est un édifice gothique du XIIe ou XIIIe siècle. La famille de Faucon possédait Ris depuis 1580. Il passa en 1755 par héritage de sa femme à M. Guyon de Gaville, intendant de Rouen. A la révolution, le château et la terre de Ris, sequestrés sur M. Annisson Duperron, mort sur l'échafaud, furent acquis par un sieur Vigneron qui vendit ce domaine au lieutenant-général du génie Andreossy. La ferme contient environ 400 arpens. Le château est vaste, le parc où se remarque un beau cèdre a environ 80 arpens.

Guy Patin, dans ses lettres, en 1663, fait mention de Ris comme d'un gros village, et cependant en 1709, il ne comptait que vingt feux. Aujourd'hui Ris, qui est bien bâti et presque aligné, renferme 450 habitans.

M. Bourdon, inspecteur de l'université, examinateur de l'École polytechnique a fait des plantations assez étendues de mûriers sur les terres de Ris.

On donne le nom de *la Borde* à la partie du vil-

lage qui avoisine la rivière dont les bords, en s'approchant de Petit-Bourg, offrent plusieurs châteaux dépendant de Ris. Avant de passer à la description de ces lieux, nous dirons que c'est à la Borde que M. Moench, ancien peintre des châteaux impériaux, vient passer le temps de la belle saison dans une jolie maison qu'il a pris soin de décorer lui-même. Cet artiste, dont le talent est si connu, est âgé de 90 ans.

Fromont. (R. G.)

INSTITUT HORTICOLE.

Ce jardin, si connu sous le nom de Fromont, est dirigé depuis quelques années par M. Soulange Bodin. Comme toutes les institutions établies depuis la révolution, celle dont nous allons parler n'est pas restée en arrière, mais aussi cette marche rapide en progrès est-elle due en grande partie aux soins éclairés du propriétaire et créateur de cet établissement. En attendant la plume du poète Rapin (1), nous allons donner en prose très-ordinaire une légère notice sur les trésors renfermés dans ce beau et utile jardin ouvert à la curiosité d'un pu-

(1) Rapin est auteur d'un poëme latin sur les jardins, en quatre chants.

blic assuré d'avance de trouver dans le maître de la maison un *ciccrone* aussi aimable que savant.

Les cultures de *Fromont*, entreprises surtout dans des vues générales d'amélioration agricole, ont pris, comme nous l'avons dit, dans ces derniers temps, une extension de plus en plus considérable, et l'établissement peut aujourd'hui fournir par centaines, ou par milliers, des objets qui ne se trouvent ailleurs que par unités ou par centaines. Cet avantage tient principalement au développement des semis entrepris, et qui est tel, que plus de 3 hectares de terrain sont en ce moment entièrement couverts de plans d'arbres verts et autres arbres forestiers de toute espèce, provenant principalement de graines tirées de l'Amérique septentrionale parfaitement appropriées à notre climat, et déjà propres à la transplantation, soit en massifs, soit en pépinières, etc. On trouve aussi à Fromont une très-grande quantité de *mûriers multicaules* de diverses forces. Pendant que d'une part, les produits vont ainsi croissant, dans une proportion indéfinie, les prix vont, de l'autre, diminuant sans cesse, et la condition des acheteurs se trouve ainsi indéfiniment bonifiée. Pour la facilité de chacun, il y a des catalogues particuliers, 1° pour les *plants de semis d'arbres verts et d'arbres et arbustes américains*, au cent ou au mille; 2° pour les *rosiers*, 3° pour les plantes *de terre de bruyère;*

4° pour les plantes *de serre et d'orangerie ;* 5° pour les *Camellias* dont la collection s'accroît tous les jours; 6° pour les *dahlia nains ;* 7° pour les *azalées*, dont la collection, unique en France, surpasse cent cinquante variétés ; 8° pour les différens *objets de pleine terre*, *pivoines exotiques* et *plantes vivaces*. La collection des *plantes forestières de l'Amérique du Nord*, appropriées au sol et au climat de la France, est la plus complète et la plus étendue qui ait jamais existé en France, et elle s'accroît annuellement d'excellentes nouveautés qui seront décrites dans les *Annales de Fromont:*

Fromont, renommé par la beauté de ses cascades, a appartenu à la famille Turpin-de-Crissé. Le parc de Fromont a environ *quarante-quatre hectares* ou cent six arpens d'étendue.

Fromont ou mieux Fromond était un fief considérable de la paroisse de Ris; il a tiré sa dénomination des descendans de Gui Trousseau, seigneur de Montlhéri, qui est connu dans le cartulaire de Longpont sous le nom de *Fromondus de Trosolio*. Il vivait en 1150. Il a ensuite appartenu aux Templiers.

L'ancien château est figuré dans la *Topographie de France* que l'Allemand Zeiller fit graver vers l'an 1655. Il en est aussi fait mention dans la description de l'ermitage de la forêt de Senart, à l'occasion du séjour que la duchesse de Ventadour fit en ce

château aux mois d'août et de septembre 1701. Il a été possédé par MM. de Thou, et ensuite par M. Nouveau, maître de la chambre du roi en 1619. En 1695, par le chevalier de Lorraine qui l'a fait rebâtir tel qu'il est aujourd'hui; les jardins admirablement plantés font reconnaître le génie de Le Nôtre.

TROUSSEAU.

Ce château, qui est contigu à la Briqueterie, a jadis appartenu aux seigneurs de Savigny, de la maison de Vins. Le parc, aujourd'hui en grande partie déboisé, laisse voir un château fort simple appartenant à la famille Ordener. Le parc n'a guère que soixante arpens.

LA BRIQUETERIE.

A côté de *Trousseau*, et sur la rive même de la Seine, apparaît le joli châtelet dit *la Briqueterie*, au pied duquel les possesseurs actuels, MM. Levainville et Fascie, ont fait creuser une gare où viennent s'abriter leurs jolies nacelles qu'on voit tous les jours bondir comme des dauphins à l'entour des bateaux à vapeur.

La Briqueterie appartenait avant eux à feu M. Garat, directeur de la banque de France, dont les deux filles eurent pour époux, l'une, ce général qui le premier commanda le feu royaliste au passage

de la Bidassoa, lors de l'entrée du duc d'Angoulême en Espagne, l'autre, ce général dont le sobriquet patriotique est gravé par la baïonnette de nos soldats sur les murs de Vincennes, pages sans doute plus glorieuses pour lui que celles du livre des pensions où la Chambre des Députés n'a pas inscrit son nom.

En faisant des fouilles dans le parc de la Briqueterie, on trouva un jour, nous a dit un homme dont les *souvenirs* à cet égard paraissaient positifs, une urne qui renfermait un peu de poussière, une tresse de cheveux, et des papiers dont la date remontait à 1415. Ils contenaient le récit d'une histoire malheureuse, dont voici quelques fragmens :

« On vit un soir, à la lueur des éclairs qui sil-
» lonnaient la nue, quatre hommes d'armes portant
» un brancard lugubre descendre du vieux château
» qui surgissait alors sur les rochers au milieu du
» parc actuel de la Briqueterie. Ils s'arrêtèrent au
» bord de la Seine, et, sur un signe impératif du
» vieux châtelain, un bruit sourd retentit soudain
» à la surface des eaux, puis l'onde se referma
» muette dépositaire des vengeances de l'époux
» outragé.

» Cependant Alix, plongée dans un sombre
» cachot du château, étendue sur la paille humide,
» murmurait encore à son agonie le nom d'Éric.

» Éric, compagnon d'armes de Jean-sans-Peur,

» qui tenait alors Corbeil assiégé, Éric, que l'armée
» chérissait avait disparu. Son fidèle écuyer le
» cherchait en vain : en vain l'appelait la mourante
» Alix.

» Tout à coup la herse du manoir s'abat, le son
» aigu d'un cor, qui naguère sonnait l'heure des
» amours, se prolonge sous les arceaux. Le beffroi
» lui répond. Des hommes d'armes se choquent.
» La torche et le fer brillent de toutes parts. Des
» tours s'écroulent. Alix! Alix! Éric! Éric! et
» l'écho des souterrains répond : Éric! Éric!

» Sous ses coups redoublés la porte de fer qui
» le sépare de sa bien-aimée tombe enfin; il s'é-
» lance, il la serre dans ses bras, et de ses bras
» tombe un cadavre ensanglanté... L'époux jaloux
» était là!

» Le lendemain, au milieu des ruines du châtel
» dévoré par les flammes, des soldats attristés
» portaient sur une civière de verdure deux corps
» que l'amour avait réunis. Un troisième, traîné
» dans la fange, était jeté aux animaux dévorans.

» Éric, sauvé des flots par un pauvre pêcheur,
» Éric s'était donné la mort sur le sein de sa maî-
tresse. Un fidèle ami réunit leurs cendres dans
» la même urne. »

On trouve encore çà et là dans le parc des vestiges de mortiers et de briques, peut-être vieux débris de l'ancien château, peut-être aussi débris

d'une usine qui, dans des temps plus modernes, aura donné son nom au joli pavillon de la Briqueterie.

ORANGIS.

L'étymologie du nom de ce lieu est introuvable, cependant il était connu, avant le milieu du XIIe siècle, sous le nom latin *Orengiacum*.

Les plus anciens seigneurs d'Orangis sont ceux que fournit le cartulaire de Longpont.

Evry-sur-Seine. (R. G.)

Sans être considérable cette commune est assez bien bâtie, agréable et respirant un air d'aisance. Elle a singulièrement gagné par les soins du propriétaire actuel de Petit-Bourg, entre autres choses une belle maison d'école et un beau lavoir public qu'entretient le Rouillon. Son église, sous le vocable de Saint-Pierre, n'a rien de recommandable ni dans son architecture ni dans son antiquité; on y remarque seulement la sépulture du curé Jean Bachot, auteur des *Noctes mormaniinæ* imprimées en 1651, et la chapelle du château qui date de 1626. Outre le village proprement dit, le hameau de *Rouillon* qui lui est adjoint, celui du *Bras-de-Fer*, et les châteaux et maisons de campagne concourent à former un total de 518 habitans.

Ayvrum est le nom sous lequel les titres du commencement du XIe siècle font mention d'Évry. Dans la vie de Burchard, comte de Corbeil, écrite, en 1058, par le moine Odon, on lit, avec une légère variante, *Aivreum*, d'où l'on a fait *Aivry* ou *Évry*. Ce nom semblerait avoir quelque rapport avec celui d'Aper usité chez les Romains, et qu'aurait pu porter quelque ancien propriétaire de ces lieux, comme, au IVe siècle, le portait un évêque de Toul qu'on nomme aujourd'hui saint Aivre ou saint Èvre. Quoi qu'il en soit de cette étymologie qui n'est pas plus certaine que beaucoup d'autres, il est constant qu'Évry appartenait en l'an 1000 au chevalier Ermenfred, qui, à l'exemple de son patron Burchard, comte de Corbeil, fit, avec sa femme Ermensende, don aux moines de Saint-Maur-des-Fossés, de sa seigneurie d'Évry. Le roi Robert confirma cet acte en 1273. L'écuyer *Adam* de Champ-Rosé, Arminger, qui possédait une partie de cette même seigneurie, en fit également hommage à la même abbaye de Saint-Maur. C'était alors la grande époque des donations pieuses.

Néanmoins les rois de France s'étaient réservé des redevances à Évry, puisque Philippe-le-Bel accorda en 1304 à Geoffroy Coquatrix de Bondoufle, pour le récompenser de ses services, deux muids de froment à prendre sur des hommes d'Évry-sur-Seine; par les mains de celui qui en était

maire pour l'abbé de Saint-Maur, le monastère de Saint-Magloire-lez-Paris, seigneur de Ris, levait aussi quelque chose sur cette terre.

Quoi qu'il en soit, l'abbaye de Saint-Maur aliéna de bonne heure sa seigneurie; on voit dans un vieux cartulaire de l'an 1284 que de tous les biens qui lui avaient été légués à Évry, il ne restait plus à l'abbaye de Saint-Maur que des vignes, un manoir et la dîme du pressurage et du marc.

Plus tard, la seigneurie d'Évry se partagea les terres de Petit-Bout ou Petit-Bourg et de Mousseaux. Avant cette époque, s'était formé le fief de Grand-Bourg, appelé d'abord *Grand-Bout* ou *Grand-Bou*, comme dans une sentence du 7 janvier 1496 rapportée par Delabarre, écrivain du XVIIe siècle; ou encore *Gaulbout*, comme il est écrit dans la convocation du ban et arrière-ban de la châtellenie de Corbeil, en 1597. Ce nom serait, suivant l'abbé Lebœuf, composé de deux mots celtiques ou germains, *Gaul* et *Bot*, signifiant bois élevé ou bois profond, duquel relevaient plusieurs maisons de campagne. Diverses parties de terrain se détachèrent encore et d'autres manoirs s'élevèrent aux environs.

Au XVIe siècle, une partie de la seigneurie d'Évry, avec Petit-Bourg appartenait à Pierre de Longueil, conseiller au parlement de Paris, qui po

sédait également Grand-Bourg, ainsi qu'il résulte de la rédaction de la coutume de Paris, en 1580.

Cette terre fut ensuite vendue à André Courtin, chanoine de Paris, qui y fit construire une belle maison. C'est lui aussi qui, en sa qualité de seigneur de ce lieu de *Parvo-Burgo*, fonda, en 1626, la chapelle de Saint-André, à condition que le chapelain tiendrait les écoles et serait à la nomination des seigneurs de Petit-Bourg.

Il y avait aussi près de l'église d'Évry un petit séminaire pour les ecclésiastiques destinés aux missions étrangères. La cure y fut réunie en 1698. Après la mort de l'abbé Courtin, l'archevêque de Paris devint propriétaire de Petit-Bourg regardé comme une annexe aux domaines de son siége, il l'échangea, le 29 août 1639, avec M. Galland, greffier du conseil, contre une maison située rue Bourg-l'Abbé, à Paris.

Ce M. Galland continua l'œuvre commencée par le chanoine Courtin, et, selon les expressions d'un naïf descripteur, « il employa tous les artifi-« ces possibles pour enrichir Petit-Bourg de quan-« tité de statues, de jardins, de fontaines, casca-« des et autres ornemens, pour rendre ce séjour si-« gnalé entre tous ceux du voisinage. »

La veuve du greffier Galland, Angélique Le Camus, vendit cette terre, en 1646, à l'abbé de Saint-

Benoît, Louis Barbier, plus connu sous le nom de l'abbé de la Rivière, qui devint favori du duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et mourut en 1670 évêque de Langres. Après lui, elle passa, en 1695, entre les mains de Françoise-Athénaïs de Rochechouard, épouse du marquis de Montespan, et ensuite maîtresse de Louis XIV; puis Petit-Bourg échut à son fils Louis-Antoine de Perdaillan de Gondrin, duc d'Antin. Le grand roi avait passé de longues heures à Petit-Bourg avec sa maîtresse; il s'arrêta souvent encore chez le duc d'Antin qui déployait alors toutes les ressources de cet esprit de courtisan, qui lui attira des complimens, même de madame de Maintenon; une avenue d'arbres descendant jusqu'à la rivière contrariait la vue du monarque : le lendemain à son lever sur un signal elle tombe tout d'un coup et disparaît. Le passage du jardin à l'orangerie paraissait trop découvert : en vingt-quatre heures une allée couverte s'élève et protége les promeneurs de son ombre.

Le château n'était pas assez vaste pour un tel hôte : aussitôt, sur les dessins de Lassurance, s'en élève comme par enchantement un nouveau plus près de la rivière. Ce nouveau château, dans lequel éclataient le goût et la magnificence, reçut le nom de *Seinemont* ou *Sennemont*, qu'il conserva longtemps.

Il fut fréquenté depuis par Louis XV et lui servit de rendez-vous de chasse, lorsqu'il allait prendre cet exercice dans la forêt de Senart. Le duc d'Antin y reçut le czar de Russie, Pierre Ier, qu'il enchanta par les graces ingénieuses de ses prévenances; le sauvage monarque rendit hommage à la politesse française, en trouvant dans le salon son portrait qui s'achevait et qui le représentait avec son habit du jour même.

Après la mort du duc d'Antin, Petit-Bourg fut recueilli par son petit-fils qui le vendit à la présidente de Chauvelin; puis il fut possédé successivement par le marquis de Poyanne et de Raye; ce dernier y réunit le domaine de Neufbourg; le château, paraissant trop grand, fut détruit vers l'an 1750, et sur ses fondations on construisit l'édifice actuel, devenu peu après la propriété de madame la duchesse de Bourbon. Ce domaine s'embellit encore. C'était le séjour de prédilection de la princesse. La révolution l'en éloigna et M. Perrin, fermier des jeux de Paris, acquit, de l'État, Petit-Bourg comme domaine national. Neufbourg appelé aussi Beauregard avait appartenu à la comtesse de Marolles, ensuite à l'imprimeur Frédéric Léonard, puis au maître des comptes Herbin, son gendre, qui le vendit au secrétaire du roi Roussel; un autre secrétaire du roi, nommé Tissier, le lui acheta en 1742 pour en faire la cession en 1747 à

un sieur Leprêtre pareillement secrétaire du roi et trésorier des troupes de sa maison. La maison avait été anciennement construite avec soin, en 1680; on y remarquait, au milieu du bâtiment, un dôme carré dont la charpente était un chef-d'œuvre du fameux Philibert Delorme, architecte au temps des rois Henri II et Charles IX; elle fut détruite vers l'année 1778 par le marquis de Raye.

Pendant cette possession de M. Perrin, Petit-Bourg délabré conservait à peine l'ombre de sa magnificence première, et ses murs ne répétèrent de bruyans accens que pendant les jours néfastes d'avril 1814, lorsque, les alliés étant maîtres de Paris, le généralissime, prince de Schwartzenberg, établit son quartier général dans ce château. C'est là que le prince de la Moskowa (maréchal Ney) et le duc de Vicence (Caulincourt) vinrent traiter avec l'Autrichien de la fameuse abdication de Fontainebleau.

Enfin Petit-Bourg ainsi mutilé, puis agrandi, est devenu, le 22 décembre 1827 la propriété de M. Aguado, marquis de las Marismas qui lui a rendu son ancienne splendeur. Le château a été restauré avec soin; des constructions nouvelles, parmi lesquelles nous citerons l'orangerie, se sont élevées; des embellissemens ont été faits, le haut du parc s'est reformé sur les anciens plans; au-dessus du château, les anciens parterres, selon le système de Le Nôtre, ont été convertis en vastes

pelouses parsemées de massifs dont les intervalles forment des sallons suisses au bout desquels coule la rivière; les dessins à l'anglaise se sont étendus à la partie inférieure et orientale du parc; tant de changemens et de si énormes travaux ont absorbé plus d'un million de francs.

En 1832, M. le marquis de las Marismas a rattaché à Petit-Bourg les débris de l'ancien fief de Grand-Bourg qui, depuis M. de Longueil, avait appartenu du chef de sa femme Roland à M. Blanche Barbe, grand-maître des eaux et forêts du Berry. Il passa ensuite à M. de Courchamp, pour tomber enfin, réduit à un enclos de vingt-cinq arpens et à un pavillon flanqué de quelques bâtimens, entre les mains de la famille Decauville.

Après avoir succinctement décrit les alentours d'Évry, nous reprendrons avec quelques détails l'histoire des modernes agrandissemens de Petit-Bourg.

Parmi les manoirs formés des démembremens de Grand-Bourg, nous citerons celui dont M. de Chavigny est aujourd'hui en possession, et qui a appartenu, vers le milieu du XVIIIe siècle, à M. Petit de la Villonnière avec les deux tiers de ce fief dont dépendait alors la *Briqueterie*. Trois autres maisons bourgeoises complètent le hameau de Grand-Bourg.

Nous avons vu qu'au XVe siècle *Mousscau* avait

été distrait de la seigneurie d'Évry; en effet sous Charles VIII il appartenait à l'avocat Jean Lainé qui mourut en 1492. Pierre de Maupou, président en la chambre des comptes, obtint, en 1581, de l'évêque de Paris, aux droits de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, de réunir le chemin tortueux et scabreux touchant sa maison, à la condition toutefois d'en donner un autre. On n'usa pas de cette faculté : car pendant les guerres de la Ligue, et tandis que Maupou était bloqué dans Soissons, sa propriété fut ravagée et brûlée. Mais, en 1635, Marie Feydau, veuve de Pierre de Maupou obtint une nouvelle permission.

Mousseau passa ensuite à madame Pecoil (1),

(1) Pecoil, qui avait fait fortune en commençant par les emplois les plus bas de la *Gabelle*, ne songeant qu'à accumuler de nouvelles richesses, fit construire, dans l'endroit le plus retiré de sa maison, un caveau qui fermait à trois portes, et dont la dernière était de fer. Il y allait de temps en temps jouir de la vue de son trésor, et, quoique ce fût très-secrètement, sa femme et son fils en eurent connaissance. Un jour qu'il y était allé de grand matin, et qu'on le croyait sorti, sa famille ne l'ayant pas vu rentrer le soir, soupçonna qu'il pouvait être renfermé dans son caveau; elle en fit enfoncer les portes le lendemain matin, et l'on trouva ce malheureux vieillard étendu entre ses coffres, les deux bras rongés, et une lanterne, à côté de lui, dont la chandelle était éteinte. Sa femme ne tarda pas à quitter Lyon où la scène s'était passée. Elle vint s'établir à Paris avec son fils qui acheta une charge de maître des requêtes. Il s'était marié à une demoiselle Le Gendre, dont il eut une fille qui épousa le duc de Brissac.

il appartint en 1756 à sa fille la duchesse de Brissac. Depuis, le général Perrot l'a transmis à son gendre, le général comte de Montlivault.

Mousseau, avec un joli château n'ayant qu'un rez-de-chaussée remarquable par un salon octogone, se compose de deux parcs presque entièrement en labour et séparés par le chemin d'Évry à Corbeil; M. de Montlivault a récemment acquis le parc de la Grange-feu-Louis, dont le château est détruit.

Beauvoir, joli pavillon à l'italienne construit dans un démembrement de Mousseau a appartenu à la duchesse de Rohan-Chabot après la mort de laquelle il a passé à M. Dupin. Enfin, la *Folie-Barbeau* appartient à M. Pasturin, sur le chemin de Corbeil et complète le nombre des châteaux et maisons du territoire d'Évry, dont peu d'autres communes pourraient offrir une pareille réunion.

Courcouronne. (R. G.)

Seul endroit de ce nom en France, est situé sur une petite éminence que franchit, en traversant le village, la route de Versailles à Corbeil.

Ce lieu, dont on fait venir le nom de *Corcorona,* de *Curtis Coronæ,* sans trop expliquer cette signi-

6.

fication aurait existé dès avant le XIe siècle, et aurait servi d'asile, vers 966, aux reliques de Saint-Guenault, soustraites à la rapacité des Danois, appelés par Richard, duc de Normandie, à son secours, contre Thibault, comte de Chartres. Mais le peu de sûreté de ce lieu ouvert aurait aussi été cause de la translation de ces reliques à Corbeil, sur la demande du comte Haymon. La petite église, dont le chœur seul, qui date de 4 à 500 ans, est voûté, domine le village.

SAINT-GUENAULT ET BOIS-BREARE.

Ces deux fermes, de la dépendance de Courcouronne, appartiennent à M. Decauville.

Lisses. (R. G.)

Si l'on remonte aux anciens titres qui font mention de Lisses, sous le nom de *Liciæ,* on devra écrire *Lices,* comme l'a fait N. Defer dans sa carte des environs de Paris, 1703, et croire, avec l'abbé Lebœuf, que ce nom employé pour désigner un lieu fermé de pals, de pieux ou de clayes, comme celui de *Plexitium* (Plessis), lui vient de ce que jadis il y aurait eu dans la plaine, et peut-être au lieu où Lisses fut bâti depuis, un camp ou au moins une place, *une lice,* pour les duels ou combats sin-

guliers. Au reste, deux autres villages du même nom existent en France et s'écrivent Lisses comme celui-ci, l'un au département de la Marne, l'autre à celui de Lot-et-Garonne. Comme il est fort rare d'avoir des titres antérieurs à Charlemagne, et que les historiens romains ne sont jamais entrés dans des détails topographiques sur les Gaules, ce n'est qu'en 998 qu'on trouve une première mention de Lisses, c'est dans une donation faite au monastère de Saint-Maur-des-Fossés, sous l'autorisation de Burchard, comte de Corbeil, et Renaud, son fils, évêque de Paris, par Ermenfred, chevalier, et Ermensende, son épouse, donation que le roi Robert confirma par une charte, le 7 des calendes de novembre, l'an 1000. Presque tout le reste de la terre de Lisses passa, par d'autres donations, à la même abbaye qui, en 1222, céda à Isambart, grand-maître des Templiers, les portions qu'elle avait dans les *Bocornus* (aujourd'hui les *Bouts-Cornus*), sur la pente vers la rivière d'Essonne.

Sous le règne de François Ier, l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés ayant été sécularisée, les biens de l'abbé furent, comprenant la seigneurie de Lisses, réunis à l'évêché de Paris, en 1598. L'évêque Pierre de Gondi vendit cette seigneurie à Martin Langlois qui la réunit à *sa maison* de Beaurepaire; l'une et l'autre étaient, en 1699, à Leclerc de Grand-Maison qui possédait aussi Vert-le-

Grand; puis à un sieur de la Ravoye, trésorier-général de la marine. L'archevêque de Paris voulut revenir contre la vente faite par l'évêque, son prédécesseur, 70 ans auparavant: de là, grand procès terminé par un accommodement.

Le village de Lisses, qui est du canton de Corbeil, compte, y compris les écarts tels que *Beaurepaire*, *les Folies*, *Place*, *Bois-Chaland* et *Montauger*, 500 habitans. Dans les anciens dénombremens on lui associe Courcouronne.

L'église, si l'on en excepte le portail qui semble être plus ancien, ne paraît pas dater de plus de 280 ans, c'est-à-dire du milieu du 16e siècle. L'édifice est bas, irrégulier; mais il se distingue par l'addition d'une haute tour carrée en grès qui se voit d'assez loin. Cette tour, dont tout un angle s'était, en 1829, inopinément écroulé pendant la nuit, a été réparée en 1832.

Le domaine de *Beaurepaire*, qui est entièrement renfermé dans le territoire de Lisses, prend son nom du beau château démoli naguère par l'un des Montaran de qui les ancêtres avaient réuni les vastes domaines dont ce château était devenu le chef-lieu, comme aujourd'hui celui de Petit-Bourg commande aux terres d'*Évry*, *Beaurepaire*, *Bondoufle*, *Vert-le-Grand*, *d'Huison*, *Contin*, etc.

Les Folies, ferme avec des bâtimens, et qui compte environ 360 arpens, mesure locale, et en-

viron 300 arpens de bois, sont tout ce qui reste de l'ancienne seigneurie de Beaurepaire, entre les mains du principal héritier de Montaran.

Place a toujours été une sorte de petit château où est né, le siècle dernier, un sieur de Fremonville, premier président au parlement de Paris. Il appartient à la famille Ingrain.

Attenant au parc de Place, *Bois-Chalant* est un autre domaine démembré de Beaurepaire. Les bois seuls ont été réunis au domaine de Petit-Bourg.

Montbelin, petite maison située près de la limite d'Écharcon, est encore une dépendance de la grande terre du Beaurepaire. Elle appartient aussi à M. Hippolyte de Montaran. Le président Molé a possédé ce petit domaine mentionné sous le nom de *Monte-Belino*, dans un titre de 1189, par lequel la dîme en est cédée à Simon, prieur de Saint-Jean de Corbeil, par Thibaud, abbé de Saint-Maur.

Soisy-sous-Etioles. (R. D.)

Soisy qu'on distingue par le surnom de *Sous-Étioles*, est une agglomération de châteaux et de délicieuses maisons de plaisance, éloigné seulement de quelques centaines de mètres de la Seine à laquelle viennent aboutir plusieurs belles ave-

nues ; il borde sur une grande longueur la route de Paris à Corbeil ; ses belles fabriques, mêlées aux masses de verdure, s'élèvent en amphithéâtre ; et, joignant presque Champrosay d'un côté, il semble de l'autre se continuer dans la gorge d'Étioles. L'église est un édifice régulier et moderne. La nef date de 1710. Dans la chapelle de la sainte Vierge se trouve un mausolée magnifique élevé à la mémoire des Bailleul et au dessous duquel existe un caveau, lieu de la sépulture de cette célèbre famille. On ferait, comme pour Soisy-Enghien, venir son nom d'un Romain nommé *Sosius*, dont on aurait fait *Sociacum*.

Parmi les biens légués à Saint-Maur-des-Fossés par Burchard, comte de Corbeil, sous le règne du roi Robert, et dans lesquels Alran, fils de ce comte, rentra en payant une somme à ce monastère pour en jouir toute sa vie, est spécifiée une pièce de terre avec une maison et un pressoir situé *in Sosiaco*.

Après l'abbaye de Saint-Maur dont les archives nous fournissent la première connaissance sur Soisy, celle de Sainte-Geniève fournit quelques titres du XIIe et du XIIIe siècle, qui en font mention. Dans la bulle d'Alexandre III, de l'an 1163, pour la confirmation des biens de cette maison, on lit : *Apud Sosyacum juxtà Corbolium, terras et census*. Les Chanoines de Sainte-Geneviève y

avaient par conséquent des terres, des cens ou des rentes. Il y avait aussi un maire qui l'était en même temps de Dravet (aujourd'hui Draveil), comme le prouve un acte de 1222.

On trouve un seigneur de Soisy dès la fin du XI[e] siècle. Il était présent à Corbeil l'an 1093, avec d'autres chevaliers du même canton. Lorsqu'on y passa l'acte de donation de l'église de Bondoufle à celle de Longpont : il est ainsi désigné *Hugo de Sosaco Miles*. On ne retrouve point d'autres seigneurs de ce lieu jusqu'au XIII[e] siècle.

Un Gilles d'Angincourt qui tenait de sa femme, Louise Malet, la terre de Soisy, la vendit, en 1480 à Olivier Le Dain, premier valet de chambre de Louis XI. Olivier Le Dain, non seulement obtint de ce prince le privilége d'avoir une foire et un marché à Soisy, mais aussi des lettres qui érigeaient cette terre en châtellenie. A la mort d'Olivier, ses biens ayant été confisqués, la terre de Soisy fut réunie à son fief dominant de Mons-sur-Orge.

Dans le recueil des arrêts du Parlement de Paris, il s'en trouve un du 15 juin 1731, au sujet d'un garçon jardinier qui, le jour de la Trinité de cette même année, avait tiré un coup de fusil sur le curé de cette paroisse, revêtu de ses habits sacerdotaux, dans l'église du lieu, pour lequel crime il fit amende honorable devant l'église de Notre-

Dame de Paris, et eut le poing coupé; ensuite il fut brûlé vif en place de Grève.

Guillaume de Salluste du Bartas, auteur inconnu aujourd'hui, de beaucoup de poésies et d'un grand poème sur la création, intitulé la *Semaine*, qui a été non seulement poète, mais négociateur et vaillant capitaine, a habité Soisy. Le passage suivant de la *Semaine*, dans lequel il dépeint le vol et le chant de l'alouette, lui paraissait de l'harmonie imitative :

La gentille alouette crie son tire lire,
Tire lire à lire, et tire tiran lire
Vers la voûte du ciel; puis son vol vers ce lieu
Vire, et désire dire, adieu Dieu, adieu Dieu.

Le château de Soisy, que l'on aperçoit au milieu d'une verte feuillée, après avoir successivement appartenu aux généraux Lecourbe et du Taillis, puis au maréchal Lauriston, est aujourd'hui la propriété de M. Careillon de Vandeul, député. On y admire une fort belle orangerie. Un autre château qui domine les autres, mais que l'on ne voit que dans l'éloignement, appartient à M. le marquis de Bourbon Conty. Il a été possédé par le général Saint-Hilaire.

Celui de M. Hottermann a été occupé par M. le général Drouet d'Erlon, et fut acquis par le maréchal Jourdan, lorsque le général, compris

dans l'ordonnance du 24 juillet 1815 fut jugé par le conseil de guerre de la IIe division, le 22 juin 1816, procédure qui fut abandonnée plus tard. Le général, averti à temps, quitta secrètement son corps d'armée campé au delà de la Loire, et fut assez heureux pour arriver à Bayreuth où il trouva un asile.

Le château de M. Boode, qui a eu pour maître M. Davelouis rivalise avec les propriétés du premier ordre de cette commune.

Parler des belles maisons de ce village privilégié, c'est nommer presque toutes les habitations qui le composent; cependant, nous allons en citer quelques unes : celle de M. de Mauret, ancien officier supérieur et maire de la commune, qui a eu pour prédécesseur M. le maréchal Maison; celle de M. Kemmis; une autre, celle de M. Duhautoit qui a succédé à madame la comtesse de Rivière; celle que M. Guiton a vendue à M. Thierry; une autre qui a vu la reine de Suède actuelle, puis madame la duchesse de Fleury et qui appartient actuellement à M. Fauchon, enfin celles de MM. de Curnieu, de Hérain, Rat-Villain, et des dames Nelaton et Nortier ne complètent pas encore le nombre des charmantes propriétés de ce riant et délicieux séjour.

C'est à Soisy-sous-Étioles qu'ont été inventés le *elysoir*, appareil à injection; le *lampidon*, nouvel

éclairage ; le *lycos*, bride sans têtière ; le *filoir*, mécanisme domestique à filer ; l'*hydrobole*, pompe à incendie portative ; le *trituratum* à sec des pâtes à papier ; le nouveau moyen d'élever les fluides ; la machine à nettoyer les grains, remplaçant le van, le tamis, le tarrare, le lavage des grains, l'emploi de la puissance motrice des bestiaux, et l'application des frottemens métalliques à la production de la chaleur, etc., l'inventeur est aussi auteur d'un *Traité sur les voitures et les routes*, et de plusieurs autres ouvrages.

Il a donné un grand nombre d'articles d'économie domestique, manufacturière ou politique, reproduits par les revues et les journaux.

LES MEILLOTES ET LES DONJONS.

Hameaux de la dépendance de Soisy.

Etioles. (R. D.)

Ce lieu paraît avoir dépendu de Soisy à l'époque où ce village avait une église de Notre-Dame, qui est encore dans son sein, et dans les bois, une autre église de Saint-Martin, autour de laquelle se sont groupés des huttes et des cabanes. En effet, *attegiæ*, mot de racine celtique, signifiait dans le latin barbare du moyen-âge, des cabanes de bergers.

Comme Soisy, Étioles offre une infinité de sites

agréables : on y remarque plusieurs belles maisons de campagne qui sont celles de M. Galignani, propriétaire éditeur du journal anglais, intitulé : *Galignani's Messenger*, et du *London and Paris Observer*. M. Galignani a fait forer un puits artésien dans sa propriété qui a été aussi celle de M. le prince de Polignac. Une autre, qui a appartenu au fermier-général Lenormand, mari de la fameuse madame de Pompadour, courtisane habile qui gouverna pendant vingt-trois ans Louis XV et la France, est à madame la comtesse de Saint-Aulaire; près de cette maison, en est une autre : elle appartenait au célèbre Duhamel.

> C'est le château d'un sage aux malheureux ouvert;
> Duhamel, c'est le tien.
>
> COLARDEAU.

Cette propriété a été vendue à M. Collier jeune, inventeur du parquet fait à la mécanique, par madame Sibuet, veuve du président du tribunal de première instance à Corbeil. Nous joindrons à ces lieux charmans les maisons de plaisance de M. le comte de Favière, de M. Noblet et de M. Dumontier, qui est en même temps propriétaire du *Vieux* parc.

GOUPIGNY.

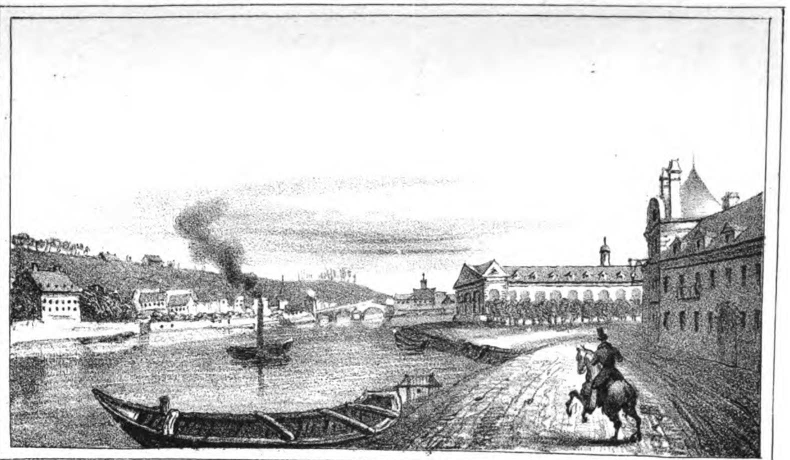
Petit hameau dépendant d'Étioles.

Corbeil. (R. D. ET R. G.)

Cette ville est située à 7 lieues au S. de Paris; la Seine la partage en deux parties inégales, au point où ce fleuve reçoit les eaux de la Juine ou d'Essonne; ces deux parties sont connues sous le nom de vieux ou nouveau Corbeil.

Selon quelques historiens du XVII[e] siècle, le nom de Corbeil vient de *Corbulo* qui, sous Néron, combattit en Orient et devint gouverneur des Gaules; et, selon d'autres, de *Corbeille*, parce que la ville en a la forme; d'autres le font venir de *Cœur-Belle*, voulant dire que les habitans, dans l'origine, étaient fidèles et affectionnés à la cour de France; ce qu'ils voulurent prouver par le changement de l'*écusson de leur armoiric d'un cœur de gueule, rempli d'une fleur de lis d'or en champ d'azur*.

Corbeil était un ancien comté; sept comtes en eurent la souveraineté qui commença sous Haimon, fondateur de l'église de *Saint-Exupère*, depuis nommé *Saint-Spire*, et finit en 1112, époque à laquelle Louis-le-Gros, inquiété par les nobles, fit fortifier plusieurs lieux des environs de Paris, mit Corbeil sous sa puissance, enleva le comté de cette ville, sous prétexte de conspiration, à son fils Philippe. Ainsi Corbeil rentra dans le domaine



Al: Bonnet del.

Imp. d'Aubert et de Junca, gal: Colbert.

CORBEIL.

du roi, cessa d'être chef-lieu d'un comté, et devint le siége d'une châtellenie et d'une prévôté.

En 1119, le pape Calixte II, accompagné du roi Louis-le-Gros et de la reine Adélaïde, vint séjourner à Corbeil.

Vers le même temps, le célèbre dialecticien Abailard, forcé, par les intrigues et les persécutions de ses ennemis, de fuir Melun, vint établir son école à Corbeil; un grand nombre de ses disciples le suivirent, mais, peu de temps après, son application à l'étude l'ayant fait tomber malade, il quitta Corbeil et se rendit dans son pays natal.

Plusieurs reines eurent leur douaire assigné sur Corbeil, et habitèrent cette ville; elle fut le séjour de plusieurs rois : des siéges et des combats ont porté la désolation dans son sein. En 1357, elle fut prise et pillée par le Bègue de Villaines, et ensuite, en 1358, par les Anglais et les Navarrais. En 1363, des gens d'armes français se jetèrent sur Corbeil, et y commirent des excès inouis. En 1369, Robert Kanole, officier anglais, brûla les faubourgs de Corbeil. En 1415, sous Charles VI, le duc de Bourgogne forma le projet de s'emparer de cette ville, afin d'affamer Paris, pour cela il vint l'assiéger, l'attaqua pendant un mois sans succès; et après lui avoir fait éprouver de grandes pertes, il fut obligé d'en lever le siége.

En 1590, le prince de Parme assiégea Corbeil,

pour intercepter l'approvisionnement de Paris : il regardait cette place comme une bicoque ; mais la valeur des assiégés lui fit employer trois semaines à la prendre; au reste, il n'en fut maître que deux mois ; le 10 novembre 1590, M. de Givry, gouverneur de la Brie, par l'ordre de Henri IV, partit de Melun, et, dans l'espace d'une heure, reprit Corbeil par escalade.

Pendant la guerre de la Fronde, Louis XIV vint à Corbeil, et voulut que *Monsieur* couchât dans sa chambre qui était fort petite. Le plus âgé de ces deux princes n'avait pas plus de dix-huit ans. Le lendemain matin, le roi cracha, sans le vouloir, sur le lit de son frère, *Monsieur* riposte, et le roi répète son geste, mais cette fois au visage de son frère. *Monsieur* s'élance alors sur la couche royale, et la souille lui-même d'une eau... qu'en généreux ennemi il rend aussitôt avec usure sur le lit de *Monsieur*. De l'ablution on en vint aux coups. « Pendant ce démêlé, dit *La Porte* qui raconte « cette aventure, je faisais ce que je pouvais pour « arrêter le roi; n'en pouvant venir à bout, je fis « avertir M. de Villeroi qui vint mettre le holà. « *Monsieur* s'était plus tôt fâché que le roi, mais « le roi fut plus difficile à apaiser que *Monsieur*. »

Comme nous l'avons dit plus haut, Corbeil est divisé en deux parties par le cours de la Seine. La partie située sur la rive droite, la moindre en

étendue, est considérée comme un faubourg. Sur une colline qui domine la ville, était l'ancienne église paroissiale de Saint-Germain; l'église qui lui a succédé est celle de Saint-Léonard, située au bas de la colline. Un beau pont en pierre, qui remplace d'autres ponts en pierre ou en bois, sert à communiquer de cette partie de Corbeil à la partie située sur la rive gauche de la Seine.

Cette seconde partie, spécialement nommée la ville ou le nouveau Corbeil, est plus étendue, plus populeuse que l'autre. Au bout du pont, du côté de la ville, se trouvait l'ancien château. Dans cette partie est encore l'église de Saint-Exupère ou vulgairement *Saint-Spire*, aujourd'hui paroisse de Corbeil.

En l'an 863, les incursions des Normands obligèrent ceux qui possédaient les reliques de saint Exupère et de saint Loup, de les transporter dans le château Paluau, près de Corbeil, et depuis elles furent conservées dans cette ville.

L'Hôtel-Dieu de Corbeil était fort ancien; on en attribuait la fondation à la reine Adèle de Champagne, veuve de Louis VII, qui ne fit que le restaurer. Ce bâtiment n'existe plus, et l'hospice a été transféré dans l'ancien couvent des Ursulines.

Ce fut à Corbeil que mourut Ingelburge, cette reine infortunée, fille de Valdemar, premier roi de Danemarck et femme de Philippe-Auguste, qui

prit un insurmontable dégoût pour elle dès le premier jour de ses noces. Les esprits forts du temps attribuèrent cette aversion à un sortilége. Le véritable sorcier était l'amour de Philippe pour Agnès de Méranie.

Gilles, médecin de Philippe-Auguste, qui écrivit un ouvrage de dix mille vers latins sur la vertu et le mérite des médicamens, et Danse de Villoison, savant helléniste, sont nés à Corbeil; ce dernier est décédé dans l'ancien couvent des Ursulines.

M. Mauzaisse, un de nos peintres les plus distingués, est né dans cette ville; il a enrichi l'église de Saint-Spire d'un tableau de saint Charles-Boromée, pendant la peste de Milan.

La Harpe, qui a honoré notre littérature, surnommé le *Quintilien français*, fut obligé de se cacher après le 13 vendémiaire et au 18 fructidor. Ce fut Corbeil qu'il choisit pour asile; et, le 28 fructidor 1802, il y vint pour la dernière fois. L'ordre de son exil portait qu'il irait à 25 lieues de Paris; mais on lui accorda la permission d'habiter Corbeil.

Corbeil est le chef-lieu d'un des arrondissemens du département de Seine-et-Oise, le siége de la sous-préfecture, d'un tribunal de première instance, d'une justice de paix; la résidence d'un lieutenant et d'une brigade de gendarmerie. Il y a un bureau de poste aux lettres. Cette jolie ville, qui comptait sous Louis XV 963 habitans, et dont le nombre

s'élève aujourd'hui à 3,708, possède une société d'agriculture, une caisse d'épargnes, un hospice civil, une maison d'arrêt, une bibliothèque publique d'environ quatre mille volumes et un petit théâtre qui donne à peu près trente représentations par an : cette salle est mise à la disposition des amateurs qui jouent souvent au profit des indigens. A Corbeil s'imprime le journal de l'arrondissement.

M. Lallemand de Cullion, sous-préfet de Corbeil, est un des trois élèves de l'école polytechnique décorés, en 1814, sur le champ de bataille, à la défense de Paris.

Ce que Corbeil offre de plus remarquable, ce sont les magasins à grains construits sous le ministère de l'abbé Terray.

L'établissement de MM. Darblay frères, locataires des moulins des hospices de la ville de Paris, ne doit point passer inaperçu dans le nombre des moulins à blé. Une mention particulière lui est due, à cause de son importance, de l'étendue de son commerce, du nombre, de la belle exécution et du jeu intelligent et parfait de ses machines, tant principales que préparatoires. Là, le système de mouture à l'anglaise est appliqué dans toute sa perfection, et MM. Darblay s'y tiennent constamment au courant des améliorations que l'art de la mouture et la science de la mécanique appellent ou introduisent.

Deux vastes bâtimens jumeaux, composés de six étages, que sépare un bras de l'Essonne à son embouchure sur la Seine, renferment cette belle et intéressante exploitation. La première de ces rivières leur partage ses eaux et donne le mouvement à vingt-sept paires de meules qui livrent cent sacs de farine à la consommation chaque jour, et la seconde amène au pied de ses bâtimens, sur une suite presque incessante de bateaux, les blés destinés à la mouture, et remporte ceux qui ont été convertis en farine. Le blé est parfaitement préparé avant de passer sous la meule, et les machines y sont si bien entendues et combinées, que d'une seule opération sortent les plus belles farines. L'art et la mécanique s'y substituent presque partout à la main de l'homme; cependant cinquante ouvriers sont occupés journellement à conduire ce travail.

Les machines ont été fondues et construites dans la fonderie et les ateliers de MM. Feray, à *Chantemerle*.

La halle au blé de Corbeil est, sous le rapport de l'architecture, ce qu'il y a de plus digne d'attention dans cette ville, et c'est, indépendamment de toute comparaison, un très-bel édifice. Elle fut bâtie, en 1780, par Viel, architecte des hôpitaux et hospices de la ville de Paris. Sa forme est un rectangle de cent cinquante-deux pieds de long

sur quarante-quatre de large, terminé par deux pavillons. Elle est ouverte, dans son pourtour, par trente arcades, et sa largeur est partagée au rez-de-chaussée et dans toute sa longueur, en deux nefs, par une file de piliers. Un escalier circulaire, placé au milieu, conduit aux deux étages supérieurs. Cette halle, qui ne sert pas à l'usage auquel elle a été destinée, est située sur le bord de la Seine.

Corbeil renferme trois tanneries dirigées par MM. Lhoste, Nedeck et Bourdin.

Deux fabriques de châles, dirigées par MM. Deneirousse et Saillet.

Une filature de lin à la mécanique d'après les nouveaux procédés anglais, vient d'être fondée à Corbeil, par MM. Feray et compagnie, et cet établissement, dont le succès est maintenant assuré, promet de devenir un nouveau bienfait pour la population.

Le moulin de l'Arquebuse, qui appartient à M. Vigier, député, et dirigé par M. Verassac, fait de l'orge perlée.

Enfin, un puits artésien, chez M. Sydenham, dans la jolie maison dite de *la Colle*.

On trouve à Corbeil plusieurs cafés et des auberges, dont les principales sont : la Belle-Image, les Créneaux et le Mouton.

Il se tient dans cette ville, chaque année, le

cinquième dimanche après Pâques, une foire qui a lieu le dimanche, le lundi, le jeudi de l'Assomption et le dimanche suivant. Le marché a lieu le mardi et le vendredi de chaque semaine.

Saint-Germain-lès-Corbeil. (R. D.)

Ce village est dans une fort belle exposition au-dessus de Corbeil. M. Darblay est propriétaire du château d'où les points de vue sont superbes. Le parc, distribué partie régulièrement, partie à l'anglaise, renferme de beaux bois.

Une maison de plaisance, qui n'est point éloignée du château, se fait distinguer; elle est à M. Acard.

La population de cette commune est de 340 habitans, y compris une partie du hameau dit le *Vieux-Marché* et les maisons isolées de *Gravois* et *Villelouvette*.

Essonne. (R. G.)

Ce bourg considérable est situé sur la grande route de Paris à Fontainebleau, à un quart de lieue de Corbeil, et dans un fond sur la petite rivière de ce nom; sa population est de 2,717 habitans.

Dans les anciens monumens historiques, le nom de ce lieu est écrit : *Axona*, *Essona*, *Exona*. Il

était connu en 480. L'abbé Lebœuf prétend qu'on y battait monnaie sous les rois de la première race, et que la légende que portait ces pièces était *Exona fisci;* cependant il n'en existe pas une seule d'échantillon au cabinet des médailles. L'église, dont le chœur paraît avoir été reconstruit vers la fin du XIII[e] siècle, est en assez mauvais état. La foudre tomba sur cette église en 1417 et y occasiona de grands ravages. Clotaire fit donation de ce lieu à l'abbaye de Saint-Denis; cette donation fut plus tard confirmée par le roi *Pépin.*

Cette terre fut, dans la suite, l'une de celle que l'abbé Hilduin accorda aux moines pour leurs habits et chaussures, lors du partage de 832.

Un bourg se forma et une église s'établit dans ce lieu. Cette église, dédiée à Saint-Étienne, fut, sous le règne de Louis-le-Gros, la propriété d'un laïc, Ansel de Garlande, sénéchal de ce roi; il en fit don au prieuré de Gournay, dépendant de l'ordre de Cluny. Dès lors la terre n'appartint plus à l'abbaye de Saint-Denis. Suger nous apprend que, par un acte de violence d'un *certain tyran*, sans doute Odon, la propriété en était passée aux comtes de Corbeil. L'abbaye de Saint-Denis ayant, de cette sorte, perdu le bourg et l'église d'Essonne, chercha un dédommagement dans l'établissement d'un prieuré. En 1121, Suger, devenu abbé de Saint-Denis, en établit un composé de douze religieux.

Il assigna diverses terres et redevances à l'entretien de cette communauté. Les abbés de Saint-Denis obtinrent dans la suite la haute justice sur ce bourg : ils eurent des fourches patibulaires sur son territoire ; ce qui fut reconnu par arrêt du parlement au XIIIe siècle. Vers la fin du XVIIIe siècle, la communauté n'existait plus, il n'y avait plus qu'une église abandonnée et menaçant ruine.

Le site d'Essonne est très-riant, surtout dans la partie qu'arrosent les ramifications de la rivière d'Essonne, jusqu'à Corbeil. Il ressemble parfaitement à un vaste jardin anglais, chinois ou naturel, entremêlé des fabriques les plus pittoresques. Les restes de l'ancienne commanderie de *Saint-Jean-de-l'Ile*, ainsi nommée de sa position, et dont l'église, bâtie sous Philippe-Auguste, vient d'être restaurée par M. Feray, son nouveau propriétaire, contrastent par leur style gothique avec la belle maison de *Chantemerle*. Celle-ci est une de ces habitations dans la création de laquelle le goût a rivalisé avec l'industrie la plus éclairée; elle appartient à M. Feray, gendre de M. Oberkampf, digne émule d'un nom aussi respectable; nom, désormais lié au sien par les nœuds de la parenté et la similitude du génie. La maison de M. Feray est à la fois une des plus agréables habitations et des plus importantes filatures de la France. A cette fi-

lature sont joints un tissage considérable, une fonderie et des ateliers de construction qui rivalisent avec les établissemens au premier rang dans ce genre d'industrie. Ces trois établissemens occupent plus de 600 ouvriers. M. Feray a fait forer deux puits artésiens dans sa propriété, donnant de l'eau à 6 pieds au dessus du sol.

La poudrerie royale d'Essonne dont la création remonte en 1668, fut détruite en 1814 à cause de l'approche de l'ennemi; mais elle fut rétablie en 1817. Le funeste événement arrivé pour la troisième fois à cet établissement (le 16 octobre 1820 à 7 heures du soir) l'a fait éloigner.

Il y a environ 40 ans, M. Letors, l'un des régisseurs des poudres, avantageusement connu par ses talens, périt, victime de son zèle, en faisant, dans cette poudrerie, une expérience ayant pour but de substituer le muriate oxigéné de *Bertholet*, au salpêtre dans la composition de la poudre.

Sur l'emplacement de l'ancienne poudrerie, on trouve aujourd'hui la filature de laine longue et peignée de M. Gaigneau, et la fonderie et le laminage de cuivre de M. Ravaillac.

La papeterie qui était située dans la *Vallée de Vaux*, après avoir été convertie en une filature de laine, reprend en ce moment sa première destination avec l'application du système anglais.

Essonne possède encore une superbe fabrique

pour l'impression des toiles peintes, une filature de laine et une fabrique de couvertures appartenant à M. Bacot, et une fabrique de tuyaux à incendie sans couture, inventés par M. Quetier; une féculerie de pommes de terre, un moulin à battre le blé à M. Radot, qui a aussi fait forer un puits artésien; la tannerie de M. Sellos, mue par une machine à vapeur; dix-huit autres tournans sur la rivière de ce nom, pour moulins à blé; enfin quelques fours à plâtre et à chaux d'une bonne qualité.

On exploite dans la vallée d'Essonne la tourbe que le sol offre en abondance. Cette exploitation a commencé sous le règne de Louis XIII.

L'auteur de *Paul et Virginie* eut long-temps une petite maison à Essonne; elle appartient maintenant à M. Prelot, qui reçoit les voyageurs qui désirent la visiter, avec les manières les plus polies et les plus aimables.

« Pour donner une idée exacte de cette habitation, (dit M. Delort (1) dans son ouvrage sur les *Environs de Paris*), je ne saurais mieux faire que de laisser parler Bernardin de Saint-Pierre, qui en faisait la description en écrivant à son ami M***. »

(1) Il ne faut pas confondre M. Delort avec feu Dulaure, auteur de *l'Histoire de Paris* et qui est aussi l'auteur d'une *Histoire des Environs* de Paris. M. Delort, que nous citons, est possesseur d'une précieuse collection d'autographes.

« ... Ma maison... Elle n'est construite qu'en
» pierres brutes, sans enduit en dehors, et
» n'a d'autre terrain qu'une île de 2 arpens 25
» perches, au milieu de laquelle elle est située,
» entourée d'un verger, d'un potager et d'une li-
» sière de prairie : elle est telle enfin par sa sim-
» plicité qu'il convenait à l'étude de la nature,
» et J.-J... mon ancien ami, eût aimé à l'habiter.»

En voyant l'isolement et la simplicité de cette demeure d'où sont parties des descriptions si variées, si pittoresques et si originales, on ne peut qu'admirer la puissance de l'imagination qui a transporté l'auteur, du fond de sa paisible retraite, au milieu des scènes les plus terribles et les plus lointaines de la nature, pour nous les montrer avec une inimitable vérité.

Une partie du hameau de *Moulin-Galant* appartient à la commune d'Essonne, ainsi que le château de *Nagis*, dont M. Belin est propriétaire.

Villabé (R. G.)

La population de ce village, qui est du canton de Corbeil, est d'environ 400 habitans, y compris le hameau de *Ville-Oison* et partie de celui de *Moulin-Galant*, dans ce dernier est établie une filature de laine exploitée par M. Couteau.

LE MOULIN-GALANT.

Hameau (voy. Villabé).

Saint-Pierre-le-Perray. (R. D.)

Le Perray est situé sur une colline qui borde la rive droite de la Seine près de Corbeil. M. de Marcieu est propriétaire du château d'où la vue est la plus belle de toute cette contrée, tant par son étendue que par la variété des objets que l'on y découvre, particulièrement le long de la Seine et sur les côteaux environnans. Les jardins y sont bien distribués, et le parc fort étendu.

La population de cette commune est de 220 habitans y compris une partie du hameau dit le *Vieux-Marché*, le hameau de *Villededon* et l'ancien fief de *Villeray*; ce dernier lieu est accompagné d'une ferme.

On a donné le surnom de *Saint-Pierre* à cette commune, qui est du canton de Corbeil, pour la distinguer de celle du même nom qui est également du département de Seine-et-Oise, canton de Rambouillet.

VILLEDEDON.

Mademoiselle Virginie-Delattre, actrice du théâtre Français, que l'on a vue jouer avec talent les rôles de confidentes, avait une maison dans ce

hameau, qu'elle a vendue à un personnage bien plus célèbre qu'elle, M. Franconi, dont la réputation est devenue européenne : M. Franconi, qui a su avec tant d'habileté et de patience élever les chevaux, aguerrir les cerfs, soumettre les éléphans, animaux qui figuraient dans les exercices, et qui ont excité l'admiration générale.

Saintry. (R. D.)

Ce village, qui est du canton de Corbeil est situé sur une colline qui borde la rive droite de la Seine. On voyait dans ce lieu, avant la révolution, le superbe château de *Champlatreux* dont il ne reste plus qu'une aile habitée par la famille Auger. La population de cette commune est de 420 habitans, y compris le hameau *des Brosses*.

LES BROSSES.

Hameau (voy. Saintry).

Monceau. (R. G.)

Cette commune est composée du château de ce nom, de la maison de campagne, autrefois prieuré de *Sainte-Radegonde*, avec une ferme attenante, d'une partie du *Plessis-Chênet*, traversé par la grande route de Paris à Fontainebleau et la ferme de *Tournenfil*.

Le château de Monceau appartient à M. Cochin, dont le nom se rattache à un des bienfaiteurs de l'humanité ; mais il est occupé par M. le comte de Merlini. Le parc fort bien tenu, contient environ 40 arpens. L'autre partie du *Plessis-Chénet* est de la commune du Coudray. Monceau est du canton de Corbeil.

LE PLESSIS-CHENET.

Hameau (voy. Monceau et Lecoudray).

Morsan-sur-Seine. (R. D.)

Le nom de ce lieu, dont l'étymologie est la même que celle de Morsan-sur-Orge, indique qu'il y avait dans cet endroit un enclos ou peut-être bien une forteresse.

La terre de Morsan avait, dans l'ancien régime, haute, moyenne et basse justice.

Le château dont M. Thirriet, ancien avoué, est propriétaire, se trouve dans une charmante situation.

Mademoiselle Dupont, actrice du théâtre Français, dont le talent a été si souvent applaudi, habite une jolie maison de cette commune. Son père, malgré son âge avancé (80 ans), est maire de ce village et remplit ses utiles fonctions avec l'activité d'un jeune homme et la sagesse con-

sommée d'un vieux magistrat. M. Dupont est sociétaire du théâtre Français.

Morsan, qui est sur la rive gauche de la Seine, près de la forêt de Rougeaux, est du canton de Corbeil. Il compte 200 habitans.

Le Coudray. (R. G.)
(LE HAUT- ET BAS-).

La population de ce village est de 280 habitans. Une partie du hameau du Plessis-Chenet se trouve dans ses dépendances, l'autre partie est de la commune de Monceau.

Le château du Coudray qui a appartenu au général Ernouf, puis au maréchal Jourdan, est aujourd'hui la propriété de M. Minguet, ancien banquier. La situation de ce château, ses jardins et son parc, rendent ce lieu d'autant plus ravissant, que le détenteur actuel n'a rien épargné pour l'embellir. Le Bas-Coudray et le Plessis-Chênet offrent plusieurs maisons de campagne.

Nandy. (R. D.)

Ce village, du département de Seine-et-Marne, canton de Melun, à trois quarts de lieue de Seine-Port, est contigu à la forêt de Rougeaux. En 1668, François-Marie de l'Hôpital, fils de Nicolas de l'Hôpital, maréchal de France, duc de Vitry, fit

construire le château très-vaste qui existe maintenant, et qui appartient à madame Charpin, fille du marquis de Pertuis.

Le duc de Vitry, qui a fait arrêter et assassiner Concini, maréchal d'Ancre, mourut à Nandy, le 28 septembre 1645.

Plus loin, à l'entrée de la forêt, il existait un joli château, en forme de pavillon, dit le *Pavillon Bouret*, qui est le nom du riche financier qui le fit construire. Sa position charmante sur une hauteur, ses points de vue sur une plaine immense, les contours de la *Seine*, qui forme un demi-cercle au bas de la montagne, fait naître le désir de visiter ce séjour delicieux, quoiqu'il n'en reste que les cuisines, les caves et deux petits pavillons d'entrée, habitée par M. Moreau, ancien avoué de Paris.

Le financier Bouret, fermier général, passait pour être puissamment riche; il n'était connu dans le monde que sous le nom du *Grand Bouret*, pour le distinguer de ses frères dont l'un (Bouret de Valleroche), était aussi fermier-général, mais ils étaient moins riches, ou du moins ils n'affichaient pas le même luxe; il était fort protégé par le duc de Choiseul, premier ministre, et connu particulièrement de Louis XV auquel il s'était rendu agréable par sa dextérité dans quelques missions dont il avait été chargé. A son amour pour le luxe,

il joignait la manie de bâtir, goût non moins ruineux ; mais c'était moins pour satisfaire cette passion qui le dominait, que par spéculation et pour tâcher de rétablir sa fortune déjà considérablement diminuée, qu'il conçut le projet de son pavillon de la forêt de Rougeaux ; voici ce qui lui en fit naître l'idée : Louis XV, pendant son voyage à Fontainebleau, poussait assez fréquemment ses chasses jusqu'aux forêts de Rougeaux et de Sénart, qui en sont assez éloignées ; il avait paru regretter qu'il ne se trouvât pas quelque repos de chasse ou l'on pût faire halte, soit en cas de fatigue, soit en cas de mauvais temps. Bouret, instruit de cette remarque du roi, y aperçut un moyen assuré d'accroissement de faveur et de fortune, ne doutant pas que l'hommage qu'il se proposait de faire au roi de son pavillon ne fût accepté, et qu'il ne lui fût royalement payé.

Louis XV qui, dans ses chasses, avait vu ce pavillon s'élever, savait que c'était Bouret qui le faisait construire ; il avait même été assez adroitement informé de la destination qu'il espérait lui donner, et paraissait si peu le désapprouver, que ce fut sur sa permission, qu'après qu'il fut terminé, fut posée cette inscription : *Pavillon du Roi.*

Le roi visitait quelquefois ce pavillon, et s'y reposa aussi plusieurs fois ; mais, dès la première visite, le pauvre financier vit ses rêves et ses es-

pérances s'évanouir sans retour — car avec les princes, il faut savoir saisir vite l'à-propos, et l'occasion perdue ne se retrouve jamais, tant ils sont d'ordinaire oublieux. — Cette première visite fut employée à faire parcourir au roi tous les appartemens dont les distributions et les décorations étaient vraiment royales; parvenu à la pièce destinée pour le cabinet, le roi fut également extasié de la richesse, du goût, des ornemens, et surtout de la beauté du bureau qui s'y trouvait, mais, en faisant l'éloge de ce meuble, il dit an financier, en feignant un air de surprise un peu malin, que quelque chose lui semblait manquer sur ce bureau, celui-ci, pénétrant sans doute, mais un peu trop tard la pensée du roi, le supplia de lui dire ce qui lui paraissait manquer sur ce bureau : « Mais, lui dit le roi, je n'y vois ni plumes, ni papier, ni encre. » Cette réponse fut un coup de foudre pour le financier, car il avait bien compté que la visite du roi ne se terminerait pas sans un large acquit au comptant (1), et il avait précisément oublié que pour en faire un, il fallait absolument tout ce que le roi n'avait pas aperçu sur le bureau.

Nous allons prouver dans l'anecdote suivante que Bouret ne fut pas toujours aussi négligent. M. de Machault avait perdu une levrette qu'il ai-

(1) On appelait ainsi les bons que les rois donnaient sur le trésor royal.

mait beaucoup ; Bouret en fait chercher une exactement semblable, il la trouve, il la prend chez lui, il fait faire un mannequin qu'il revêt d'une simarre, vêtement que portait toujours le contrôleur-général, comme garde-des-sceaux. Il habitue cette chienne à caresser ce simulacre, à ne manger qu'après lui avoir rendu une espèce d'hommage. Quand il la juge assez bien dressée, il la mène avec lui ; et, dès que l'animal voit M. Machault, il court au ministre et saute à son cou, avec tant d'apparence de joie, que celui-ci croit que c'est sa levrette. On sent combien un homme capable d'une constance aussi minutieuse et aussi recherchée, dut réussir auprès des grands. Quoiqu'il en soit, Bouret, ruiné aux trois quarts par les dépenses immenses qu'il avait faites pour la construction du pavillon, et toujours dominé par sa manie de bâtir (1), a fini par mourir insolvable ; il est mort subitement la veille du jour où son mobilier, saisi depuis long-temps, devait être vendu publiquement. Le désespoir où l'avait jeté l'idée que la tenture des Gobelins, qui lui avait été donnée par Louis XV, et qui ornait son salon, allait être ainsi vendue, désespoir qu'il ne pouvait ca-

(1) Il avait fait construire dans le faubourg Saint-Honoré trois hôtels magnifiques dont les jardins donnent sur les Champs Élysées, le dernier de ces hôtels n'était pas terminé au moment de sa mort.

cher, fait présumer que, pour ne pas survivre à ce déshonneur, il avait mis fin à ses jours par le poison; ce fait fut dans le temps regardé comme constant.

Seine-Port. (R. D.)

Ce lieu que le voyageur ne peut aborder facilement qu'avec le secours des bateaux à vapeur, est situé comme l'indique son nom, sur la rive de la Seine; il est à égale distance de Corbeil et Melun : deux grandes lieues le séparent de l'une et de l'autre de ces villes. Mais, de quelque côté que l'on arrive dans ce charmant village, une impression de bien-être s'empare de l'ame, et l'on ne se rend exactement compte de cette situation extatique qu'en admirant autour de soi l'ordre qui règne de toutes parts, la propreté des rues et cet air d'aisance presque somptueuse qui entoure chaque habitation qu'accompagne toujours un jardin délicieux. Le papillotage du tableau qui se présente tout à coup à la vue, et qui manque de grandes ombres, sans nuire à l'effet harmonieux, est une exception qui charme le visiteur de ce nouveau jardin des Hespérides, jardin qui n'offre d'autres obstacles à vaincre pour s'y introduire que, d'un côté, le vieux fleuve gaulois qui arrose ses fleurs, et de l'autre, les nymphes de la forêt de Rougeaux, qui sourient dès qu'on les approche.

Le nom de ce lieu a souvent été mis en discussion : les uns le font venir de *Sacer Portus*, en s'appuyant sur les citations de Sébastien Rouillard, l'historien de Melun ; d'autres le font dériver de *Sanus Portus*. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'air y est excellent, qu'il est, comme nous l'avons dit, près de la Seine, et pour ce qui est du mot étrusque *sacer*, nous n'avons aucune raison de le bannir, car il est fort possible qu'il ait été consacré à quelque déité. Il en valait bien la peine.

Il existait avant le XIII[e] siècle, car Guidon de Coulommiers qui, en l'an 1209, donna sa dîme inféodée à l'abbaye de Jard, en fut avoué par Régnaud de Saint-Port (*comme il est écrit*), son seigneur dominant. C'est aussi dans ce lieu que Louis VII, après avoir répudié Éléonore d'Aquitaine, sa première femme, et épousé Constance, fille d'Alphonse, roi de Castille, fonda dans le milieu du XII[e] siècle, le monastère qui depuis fut transféré à Barbeau.

La commune de Seine-Port est du canton de Melun (Nord), sa population est de 600 habitans, y compris les maisons de campagne dites de *Croix-Fontaine*, le château et le pavillon de *Sainte-Assise*.

Le hameau de *Croix-Fontaine* est séparé par le ru de Ballory qui, avant de se jeter dans la Seine, fait tourner trois moulins nommés le moulin *Neuf*, le moulin *Loison*, le moulin *Pessard*. Une de ces

usines est employée comme *féculerie* de pommes de terre.

Les bâtimens de Croix-Fontaine étaient autrefois des écuries fort somptueuses, élevées par l'ordre du marquis de Brancas; elles étaient ornées de différens attribus de chasse; l'eau captivée par des robinets y abondait partout; le fourrage, par un ingénieux mécanisme, descendait dans les râteliers; l'avoine était versée dans les mangeoires par une main invisible. Ce concours de merveilles rappelait la fable hardie du docteur Swift, sur le *pays des Houynnms*, abordé par Gulliver, dont les voyages imaginaires sont connus de tout le monde.

A côté des écuries, toujours en longeant les rives de la Seine, on voit un beau pavillon qui est la propriété de M. Vedie.

Au dessus du pavillon et à l'opposite des écuries a été élevée une charmante maison à la romaine, à la partie postérieure de laquelle existe une fontaine de belle et bonne eau; un vaste et beau jardin attenant à cette maison est traversé par une allée qui aboutit à ce séjour enchanteur que sillonne une onde pure. Devant cette propriété qui appartient à M. Gérard, agent de change, et la fontaine que l'on aperçoit au bord de la Seine (1), s'est passé, il y a quelques années, un événement qui a

(1) Cette fontaine donne de l'eau tiède en hiver.

laissé un douloureux souvenir dans l'ame des habitans de Seine-Port : Un tilbury attelé d'un cheval fougueux, dans lequel le général d'artillerie Letellier venait de promener sa femme, recula jusqu'au ravin qui borde le chemin; le général, descendu de voiture, n'eut point le temps de retenir son cheval qui venait de brusquer; sa femme, pour éviter une chute de douze pieds, se précipita à terre : l'infortunée ne fut relevée qu'horriblement blessée : elle avait les articulations de la jambe et du pied fracturés. Le désespoir de son mari fut inexprimable. M. Cretté, médecin de Seine-Port fut appelé, et, assisté de ses deux fils alors étudians en médecine, il donna les premier soins à cette jeune dame. Le lendemain, MM. Larrey et Dupuytren reconnurent l'habilité avec laquelle le double appareil avait été mis; mais bientôt le mal fait des progrès l'amputation est jugée indispensable. Le mari s'y refuse. Il fuit dans le parc pour cacher son désespoir, mais ses cris décèlent sa course vagabonde. Pendant ce temps, la malheureuse femme résignée consent à souffrir quelques instans afin de conserver à son époux une vie qu'elle court la chance de sauver. Vain espoir : elle meurt trois jours après l'opération !... A huit jours de là on rapportait à Seine-Port son mari mort!... Il avait mis fin à ses jours. Le bois de Boulogne avait été témoin de cette scène tragique.

Le général Letellier voulut qu'une même tombe le réunît à son épouse chérie. On voit, dans le cimetière de cette commune, un mausolée en marbre de Venise sur lequel est gravée l'épitaphe suivante écrite dans le testament du général.

LETELLIER.
SOLDAT A 19 ANS,
GÉNÉRAL A 28,
MORT A 35.

ADÈLE LETELLIER.
A 19 ANS.
PAUVRE AMIE !!!

Ce fut de la batterie que commandait le général Letellier, et sur son ordre, que partit, le 27 août 1813, devant Dresde, le boulet qui blessa mortellement le général Moreau. Ce projectile vint lui fracasser le genou de la jambe droite et traversant son cheval, lui emporta le mollet de la gauche.

La maison Bonfil est la plus considérable de Seine-Port; dans cette vaste propriété, dont la terrasse se prolonge le long de la Seine, passe un bras de cette rivière sur lequel est établi un grand pont en charpente. Elle a appartenu au célèbre professeur de médecine Antoine Petit, à Desforges, acteur et auteur, et l'avocat Ronez l'avait achetée pour Robespierre qui n'a pas eu le temps d'en jouir.

L'île *Malaquais* fait partie de la propriété Bonfil; en face de cette maison, celle de M. Percheron maire de la commune, se fait admirer par un parc très-pittoresque qu'arrose le ru de Ballory.

On compte 24 maisons bourgeoises toutes plus ou moins jolies dans ce village qui se fait remarquer par le bon état de son église, dans laquelle le roi, en 1834, érigea un beau monument en marbre blanc en mémoire de son aïeul, mort à Sainte-Assise en 1785. Ce monument, comme l'indique une inscription, renferme le cœur et les entrailles de ce prince qui mérite plus d'un souvenir, car il protégea toute sa vie les lettres et les arts. Le roi fit don à cette église d'un tableau d'une belle exécution, représentant saint Vincent, martyr, portant le millésime de 1834, et signé N. Gosse.

Une excellente pension de garçons, dirigée par M. Pierre, s'est acquis une réputation méritée pour sa bonne tenue et pour les soins paternels prodigués aux enfans.

M. le baron Bosio, membre de l'institut, un des plus célèbres sculpteurs de l'Europe, possède une maison dans cette commune.

Madame veuve Yvart, dont le nom est tracé avec tant d'estime à l'article *Maisons Alfort*, demeure à Seine-Port.

M. Flamet y tient sa fabrique de tissu de gomme, et tissu sans couture.

CROIX-FONTAINE.

Hameau (voy. Seine-Port.)

SAINTE-ASSISE.

Ce lieu, que l'on appelait anciennement *Sainte-Acyre*, est placé sur le bord de la Seine, dans une position des plus agréables. On arrive à ce château par de belles avenues percées dans le bois dont cet édifice est entouré, et qui aboutissent à une vaste esplanade suivie de l'avant-cour. Ce château consiste en un principal corps de bâtiment appuyé sur deux pavillons, et accompagné de deux autres corps de bâtimens en retraite, dont l'un contient une magnifique salle à manger.

Ce château et ses dépendances étaient autrefois compris dans les domaines du duc d'Orléans. Il a appartenu à madame de Montesson. Cette magnifique propriété passa depuis dans plusieurs mains; M. le comte Pourtalès, chambellan du roi de Prusse en fit l'acquisition, et acheta à M. Delagorse les bois qui dépendaient, et qui avaient été vendus par une société dont MM. Genest et Roussel, brasseurs, étaient les chefs; elle passa ensuite à madame Manuel, veuve d'un agent de change; enfin à M. le prince de Beauveau détenteur actuel.

Le passage du bac, ainsi que le pavillon bâti sur pilotis, qui est derrière ce passage, appartien-

nent aussi à M. le prince de Beauveau. Ce pavillon a été à sir Clargès.

NOISEMENT.

Ce hameau, bâti sur la pente d'un coteau et sur la rive droite du ruisseau de Ballory, appartient à la commune de Savigny-le-Temple, lieu où les Templiers avaient une commanderie. Noisement est non loin du château de *la Grange-la-Prévôte*, qui a appartenu à Bernadotte, aujourd'hui roi de Suède. Cette propriété est présentement à M. François Clary.

SAINT-LEU.

Hameau de la commune de Cesson. Il paraît bien constaté qu'une bataille s'est donnée dans ce dernier lieu ; car, en fouillant près de l'église, on a trouvé un grand nombre d'ossemens et d'armures ; et l'on sait qu'en l'an 583, Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne, tailla en pièces, dans les environs de Melun, l'armée de Chilpéric, roi de Soissons. Or, il est probable que cette action ait eu lieu à la place où est situé aujourd'hui ce village, car rien ne dément cette assertion. Il est possible aussi, comme le dit M. Félix Pascal, dans son histoire, fort bien traitée, du département de Seine-et-Marne, que l'on ait désigné Cesson par le mot *cæsum*, comme qui dirait *le lieu du carnage.* »

Saint-Fargeau-sur-Seine. (R. G.)

Ce village est du canton de Melun, sa population est de plus de 1,000 habitans, avec partie de Ponthierry, et d'autres dépendances qui sont : *Moulignon*, *Auxonnettes*, *Tilly*, *Jonville*, et *les Bordes*; l'autre partie de Ponthiéry est sur la commune de Pringy. Les fermes de *Bouligneau*, la *Maison-Rouge* et *Villiers*.

Une anecdote se rattache au village de Saint-Fargeau; elle a fait quelque bruit vers la fin du dix-huitième siècle : au mois de novembre 1767, un riche particulier s'éloigne de Paris dans son équipage, avec l'intention de confier à des mains sûres et fidèles un dépôt précieux contenu dans une corbeille. Arrivé à Saint-Fargeau, il rencontre un paysan qui travaillait à son champ. Il l'appelle et lui propose de porter cette corbeille à un fermier qu'il lui indique, et dont il ne veut pas être connu. Le paysan se charge de la commission, et dirige ses pas vers la ferme; mais, chemin faisant, il sent remuer quelque chose dans la corbeille, et croit entendre des cris; il la découvre et aperçoit un petit enfant. Arrivé chez le fermier, il raconte son aventure; le fermier et sa femme refusent la corbeille et l'enfant. Le bon paysan, après avoir

blâmé ce refus et tâché d'exciter leur compassion en faveur de cette innocente créature, leur dit : « Hé bien, je m'en charge; ma femme nourrit un de « mes enfans, je la prierai de nourrir également « celui-ci, et j'ai confiance que Dieu nous bénira. » De retour chez lui, il fait part à sa femme de ses généreuses intentions, et l'engage à se prêter à cette bonne œuvre. On ouvre la corbeille et l'on trouve une très-belle layette, une bourse et un billet conçu en ces termes : « Prenez soin de cet enfant, « vous trouverez dans le fond de la corbeille une « bourse de cent louis pour les premiers frais de sa « nourriture et de son entretien. On aura soin de « vous faire parvenir de l'argent de temps en « temps, et à la fin on vous donnera une bonne « récompense. » Le paysan rendit grace à Dieu d'avoir béni ses intentions. Son village fut bientôt instruit de cette aventure; elle parvint jusqu'au fermier qui avait refusé le dépôt. Il s'en repentit et se crut en droit de réclamer. Le paysan le refusa, en représentant que la seule vue d'intérêt le déterminait à cette réclamation, tandis que la seule commisération pour cette innocente créature l'avait porté à s'en charger. Le fermier intente procès au bon paysan, et celui-ci gagne avec dépens. Le riche habitant de Paris, instruit par la voix publique de toute cette affaire, fit passer une somme considérable au paysan, avec promesse

d'une bonne récompense au terme de la nourriture de l'enfant.

TILLY.

Hameau (Voy. Saint-Fargeau).

LES BORDES.

Dans ce hameau, qui dépend de Saint-Fargeau, on voit un château qui appartient à M. Pacault.

MOULIGNON.

On voit dans ce hameau, qui était autrefois une ancienne paroisse, le château de M. le général le Camus, baron de Moulignon.

PONTHIERRY.

Une partie de ce hameau appartient à la commune de Saint-Fargeau, l'autre est sur la commune de Pringy : la petite rivière d'École en fait la séparation.

JONVILLE.

Ce château appartient à M. Aristide Moreau.

Boissise-le-Roi. (R. G.)

Ce village est situé sur la rive gauche de la Seine vis-à-vis du hameau de Larré. Il tire son nom des

bois qui l'entouraient, et son surnom de ce que c'était anciennement une terre royale.

Cette commune, qui est du canton de Melun (Sud), compte 270 habitans en y comprenant le hameau d'Orgenoy. Il paraîtrait, d'après une charte de 1047, qu'avec l'approbation du roi Robert, Orgenoy, qui était alors un village, fut donné, par Raynaud, évêque de Paris, fils du comte Bouchard, au prieuré Saint-Sauveur de Melun, pour en jouir en toute propriété.

On voit sur la pente d'une colline qui borde la rive de la Seine, un château dont M. Barillier est propriétaire; le parc est bien distribué; à côté, se trouve un vallon qui renferme de très-belles sources d'eau vive; au bas, la rivière forme une île qui fait partie de cette propriété.

ORGENOY.

Hameau (voy. *Boissise-le-Roi.*)

Pringy. (R. G.)

On remarquait dans ce village, qui est situé sur la grande route de Paris à Fontainebleau, un prieuré dont le titre clérical fut transféré, en 1786, au prieuré de *Sainte-Radegonde* qui n'en est pas éloigné. C'est actuellement une maison de campagne fort agréable, dont M. Baron est propriétaire;

elle se fait remarquer par ses sources d'eaux vives et la variété de ses jardins. Il s'y trouve une fontaine, dite de *la Vierge,* dont les eaux guérissent, assure-t-on, beaucoup de maladies, et où l'on vient comme en pélerinage de plusieurs lieues à la ronde.

La population de Pringy est d'environ 450 habitans, y compris la ci-devant paroisse de Montgermont, et une partie du hameau de *Ponthierry,* l'autre partie est sur la commune de Saint-Fargeau.

MONTGERMONT.

Ce lieu offre un château d'une belle construction; il appartient à M. le marquis Charles de Gontaut; il est bâti sur une élévation au milieu d'une plaine à un quart de lieue de Ponthierry. La cour en gazon est agréablement plantée de différens massifs ; la décoration sur la cour est d'un gothique recherché; un escalier en pierre à deux rampes conduit à un très-beau plain-pied, et à une galerie qui conduit à une chambre à coucher dont l'intérieur forme une coupole de la plus belle forme soutenue par quatre colonnes isolées; en face de la porte est une alcove sans fin, qui laisse voir au bout d'un jardin intérieur une rotonde ornée de colonnes réunies par de grands verres de Bohême; dans le milieu de cette rotonde, est placé, sur un piédestal, la statue de l'Apollon du

Belvéder, de 7 pieds de hauteur, d'un très-beau marbre blanc, sculpté à Rome. Ce château est entouré de beaux bois percés de routes. Le parc est bordé dans toute sa longueur par la rivière *d'École* qui fait mouvoir un moulin à grain. Au dessus, est une très-jolie habitation appelée *Mont-Louis*, elle fait aussi partie de la propriété de monsieur de Gontaut.

Saint-Sauveur-sur-École. (R. G.)

Ce village est placé sur la rive droite de la rivière d'*École* qui le sépare d'une annexe nommée *Étrelles*. Sa population est de 500 habitans, y compris les hameaux de *Brainville*, *Courtibeaudy*, avec les fermes de *Faronville* et des *Fontaines*.

On trouve à Étrelles une tuilerie et un four à chaux; la rivière d'École y fait tourner deux moulins.

Saint-Sauveur est du canton de Melun.

ÉTRELLES, BRAINVILLE, COURTIBAUDY.

Hameau (voy. Saint-Sauveur).

Villiers-en-Bière. (R. G.)

Ce village, qui a le surnom de *Villiers-aux-Poires*, est d'une population qui n'excède pas

100 habitans. Le hameau d'Orsonville en dépend.

Le château du *Breau*, entouré de fossés de trois côtés remplis d'eau vive, dont M. Jovin est propriétaire, fait également partie de cette commune, ainsi que celui de *Fortoiseau*, qui appartient à M. le baron de la Vigerie; ces deux domaines contigus l'un à l'autre sont entre la route de Paris à Lyon et la chaussée de Corbeil à Melun.

Néricault Destouches, auteur comique distingué, dont on voit encore plusieurs pièces avec plaisir, qui fut excellent diplomate et qui remplit diverses missions avec un grand succès, mourut à Fortoiseau à l'âge de soixante-quatorze ans, et fut modestement enterré dans la petite église de Villiers. Destouches connaissait les bons modèles, et savait les apprécier, comme on peut le voir dans une de ses épigrammes :

Plaute, vif et brillant, a la force comique,
Abondant, varié, mais souvent bas et plat.
Térence, plein de graces, a l'élégance attique,
Toujours vrai, toujours noble, et souvent délicat;
Mais sans nerf et sans force il fournit sa carrière.
Nature qui laissa l'un et l'autre imparfaits,
Voulant les réunir dans un même sujet,
Les refondit tous deux pour en faire un Moliere.

Destouches tenait plus de Térence que de Plaute; mais dans son *Glorieux*, et dans son *Philosophe*

marié, il y a des choses dont Molière aurait pu se faire honneur.

ORSONVILLE.

Hameau (Voy. Villiers-en-Bière).

Boissise-la-Bertrand. (R. D.)

Le voisinage de la forêt de Rougeaux et des autres bois qui couvrent le canton de Melun, justifie assez que le nom de Boissise vient du latin *Buxus* ou *Boscus*, dont l'un signifie le buis et l'autre un bois en général.

Dans le XIIe siècle, les bénédictins étaient collateurs de la cure de ce lieu, tandis que Charles de Melun et dame Agnès d'Issy, sa femme, en avaient la seigneurie.

A la révolution, Boissise-la-Bertrand devint le chef-lieu d'un canton duquel dépendaient douze communes; savoir, en deçà de la Seine, Boissise-la-Bertrand, Boissette, Cesson, Nandy, le Mée, Saint-Port, Savigny et Vert-Saint-Denis; au-delà du fleuve, Boissise-le-Roi, Dammarie, Saint-Fargeau et la Rochette.

Ce village et les hameaux de *Beau-lieu* et *Larré*, situés au bas d'une colline sur la rive droite de la Seine, sont regardés comme un séjour des plus agréables. La rivière est bordée par plusieurs

maisons de campagne, parmi lesquelles on distingue celles de M. Laisné, maire de Boissise et de madame la comtesse Andréossy qui a abandonné son château de Ris, depuis l'affreuse catastrophe qui l'a privée de son fils.

BEAULIEU.

Ce hameau qui a reçu et mérité le nom de *Beaulieu*, n'est séparé du hameau de Sainte-Assise, dépendant de Seine-Port, que par un simple mur qui clôt la propriété de M. Lamar. M. Dumartroy possède, au milieu de ce hameau, une maison remarquable par sa construction, et qui tient à un enclos de 20 arpens, planté de bosquets et de vignes formant amphithéâtre sur la rivière. Au centre de l'enclos, s'élève un pavillon d'une forme pittoresque, qui offre les plus beaux points de vue. Cette maison a appartenu au célèbre danseur Vestris; nous citerons encore une maison fort agréable qui appartient à M. Lefebvre.

LARRÉ.

Ce hameau est situé entre celui de Beaulieu et le chef-lieu de la commune. Les célestins de Paris avaient autrefois un domaine dans cet endroit. On y voit une jolie maison de plaisance, qui appartient à M. Berger.

Boissettes. (R. D.)

Le nom de Boissette est un diminutif de celui de Boissise. Aussi ce village n'était-il d'abord qu'un hameau dépendant de cette dernière commune et qui fut érigé en cure en 1673.

Ce village est situé sur le penchant d'un coteau qui borde la rive droite de la Seine, entre Boissise-la-Bertrand et le Mée. On y voit plusieurs jolies maisons de campagne disposées en amphithéâtre. Il ne reste plus d'un superbe château placé à l'extrémité orientale du village qu'un seul pavillon d'où l'on découvre un vaste horizon.

Une manufacture de lacets est établie dans cette commune.

Damemarie-les-Lys.

Le nom de ce lieu vient indubitablement de ce qu'il était placé sous le patronage de la Vierge.

La population de Damemarie est de 800 habitans, y compris les hameaux du *Farcy*, du *Lys*, des *Voves*, des *Vives-Eaux* et de *Bel-Ombre*.

Ce village est situé sur la pente du coteau qui borde la rive gauche de la *Seine*, sur la route de Melun à Ponthierry et près de celle de Paris à Genève.

FARCY.

Ce hameau, qui est près de l'ancienne abbaye du Lys, acquiert de jour en jour plus de célébrité par l'importance des belles serres et pépinières dont M. Uterhart est propriétaire, et M. Étienne le directeur.

ABBAYE DU LYS.

Cette célèbre abbaye fut fondée en 1224, par Blanche de Castille, mère de Saint-Louis ; elle était placée entre Damemarie, dont elle dépend, et la Seine.

Alix de Bourgogne, dernière comtesse de Mâcon, à son veuvage se retira dans ce couvent dont elle fut abbesse. Elle y mourut en 1232.

Il paraît qu'au XVIe siècle, le débordement des mœurs était excessif dans ce couvent. On nommait alors cette abbaye *le vrai séminaire des enfans rouges*. Catherine de la Trimouille en était abbesse. On raconte qu'Henri IV lui demanda le nombre des religieuses, et celui de leurs directeurs. Par sa réponse, il se trouva que le nombre des directeurs était moindre que celui des religieuses, le roi en parut surpris. — *Votre étonnement, Sire, est assez juste*, dit l'abbesse fort ingénument ; *mais votre Majesté ne fait pas réflexion qu'il faut bien quelques religieuses pour les surve-*

nans : ce qui ne pourrait s'arranger si chacune avait le sien.

Nous rapportons ce fait sans le garantir, bien qu'il se trouve dans le *journal de Henri* III, et consigné plus tard dans les *Singularités historiques*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Christine, reine de Suède, visitant l'abbaye du Lys, fit cette singulière réflexion aux dames: *avec des vœux pourquoi des grilles, et avec des grilles pourquoi des vœux ?*

La chapelle de ce monastère contenait, entre autres reliques, le cilice que portait saint-Louis et la discipline dont il se faisait fustiger; et renfermait en outre le tombeau d'Eudes, duc de Bourgone, mort en 1303.

Les bâtimens, restant de cette abbaye, forment aujourd'hui une maison de compagne dont M. le comte de Latour-Maubourg, pair de France, est propriétaire.

BELOMERE.

Ce château, placé entre l'abbaye du Lys et le fleuve, a été bâti par la reine Blanche. M. Vienot, notaire à Melun, en est actuellement propriétaire.

VOVES.

Ce hameau, qui dépend de Damemarie, est situé au sommet du coteau ; il s'y trouve plusieurs maisons de campagne parmi lesquelles on distingue

celle de M. Demas, membre de la société d'agriculture à Melun, dont les jardins renferment un canal et de belles eaux. On y voit aussi deux maisons de campagne, dont l'une, nommée les *Vives-Eaux*, appartient à madame Château-Villars.

Le Mée. (R. D.)

Ce village, qui avait le nom de *Mas*, qui signifie *maison champêtre*, a aussi son nom qui s'écrit le *May*; il est situé sur la colline qui borde la rive droite de la Seine, à un quart de lieue et à l'ouest deMelun.

En 1256, un certain Thibault du *Mas* donna ses biens à l'église Notre-Dame de Melun.

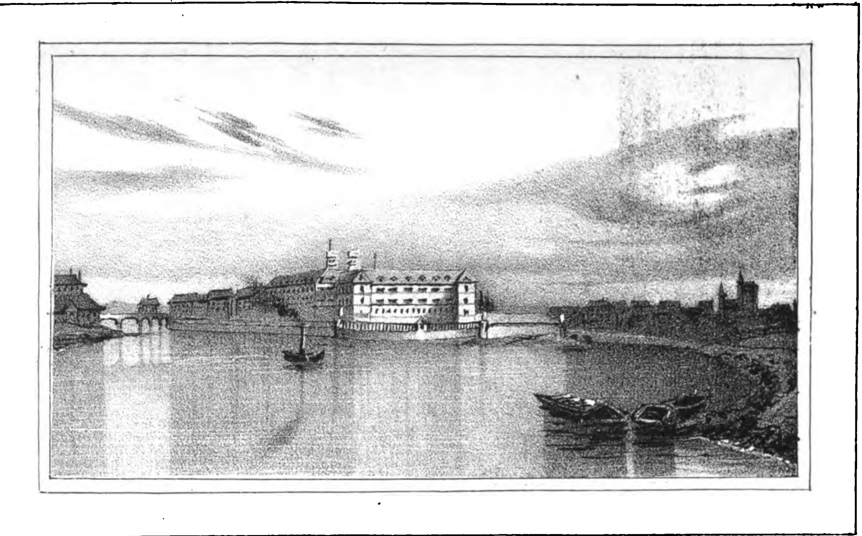
Ce lieu, réuni au hameau *des Fourneaux* qui en dépend, renferme 400 habitans, et offre une série de jolies maisons ornées de jardins; on voit à son extrémité occidentale un pavillon accompagné d'un parc; c'est seulement ce qui reste de l'ancien château seigneurial.

LES FOURNEAUX.

Hameau (voy. le Mée.)

Melun. (R. D. et R. G.)

On ne saurait assigner un nom primitif à cette ville : ce que l'on sait, c'est qu'elle a porté succes-



Imp. d'Aubert et de Junca, ... Colbert

MELUN.

sivement et alternativement ceux de *Melodunum*, *Meldunum Senonum*, *Meledunum*, *Mecledunum*, *Milededunum*, *Meglidunum*, *Milidinum*, *Maclito*, *Milido*. Son territoire était appelé *Melodunensis Ager*.

Les vers suivans, qui furent composés pour le blason de la ville de Melun, prouvent aussi bien son antiquité que les événemens désastreux dont elle fut souvent le témoin.

Melun je suis, qui eus à ma naissance
Le nom d'Isis, comme des vieux on sçait,
Si fut Paris construict à ma semblance,
Mille et un an depuis que je fus faict,
Dire ne puis ; sur les villes de France,
Pauvre de biens, riche de loyauté,
Qui par la guerre ay eu mainte souffrance,
Et, par la faim, de maints rats ay tasté.

En effet, en l'an 700 de la fondation de Rome ou cinquante-quatre ans avant notre ère vulgaire, Melun, connu álors sous le nom de *Melodunum* et qui appartenait à la nation des Senones, fut pris par Labiénus, lieutenant de César, tandis que ce dernier ravageait les Gaules. Cette ville, qui, comme la Lutèce des Parisiens, occupait une île de la Seine, avait à l'occident une vieille tour appelée *Tour de César*.

On peut mettre au nombre des rêves l'opinion qui place à Melun un temple d'Isis ou d'Io, fable

accueillie par l'ignorance ou par la vanité nationale.

Au VIe siècle, Clovis s'empara de Melun, et en l'an 540, Childéric, son fils, voulut ériger à cette ville un siége épiscopal. Léon, évêque de Sens, s'y opposa avec succès.

En 583, Chilpéric et son frère Gontran, étant en guerre, combattirent près de Melun. Chilpéric, après avoir mis à feu et à sang les environs de cette place, conclut un traité de paix avec son frère.

Le château de Melun, l'un des plus anciens monumens de cette ville, situé à l'extrémité occidentale de l'île, était une vieille forteresse où résidaient les comtes ou vicomtes de cette ville. Plusieurs rois de France ne dédaignèrent point de l'habiter comme leur maison de plaisance. Au IXe siècle, les Normands le prirent cinq fois, le ravagèrent et le brûlèrent. Au Xe siècle, ce château fut reconstruit, car Robert y mourut en 1030, et son épouse Constance y termina ses jours et ses méchancetés en 1032. Cependant ce lieu, dès le règne de Charles IX, ne servait déjà plus qu'à loger des prisonniers. Il a été entièrement démoli vers 1740 et remplacé par des habitations particulières.

Un fait qui donne quelque importance au château de Melun, c'est que ce fut là que le pape

Alexandre III fit, par l'évêque de Beauvais, prononcer en pleine assemblée une sentence d'excommunication contre les moines de Cluny, coupables de plusieurs délits.

Ce fut aussi à Melun que mourut le roi Philippe 1er, en présence de son fils Louis. Il fut le premier roi sacré à Reims. En 1184, Philippe-Auguste faisait sa résidence à Melun, lorsqu'il fut excommunié (1) par le pape, pour avoir voulu répudier Ingelburge qu'il n'aimait plus, afin d'épouser Agnès de Méranie dont il était devenu tout à coup amoureux, au point qu'on craignit quelque temps pour sa raison et sa vie. Cette excommunication s'étendit ensuite non seulement sur toute sa famille et les seigneurs qui composaient sa cour, mais encore sur les bourgeois de Paris qui ne songeaient ni à divorcer d'avec leurs femmes, ni aux différends qui existaient entre le Pape et leur souverain. « Pendant près de neuf mois que dura cette excommunication (dit l'auteur des Essais historiques sur Paris), les églises furent fermées, on ne disait plus ni messes, ni vêpres. On ne se mariait point, les *œuvres du mariage étaient même expres-*

(1) Une chose singulière c'est que Philippe Ier, qui mourut à Melun, fut excommunié par Urbain II, pour avoir répudié sa femme Berthe, sous prétexte de parenté, et épousa Bertrade, épouse du comte Foulques, dont le divorce eut le même prétexte.

sément défendues comme illicites. » En un mot, il n'était plus permis de coucher avec sa femme, parce que le roi ne se souciait plus de coucher avec la sienne. Ce fut ce roi qui le premier fit enceindre Paris de murailles et paver les rues de cette capitale. Il chassa les Juifs du royaume, à cause de leurs usures, et déclara leurs débiteurs libérés.

Le premier vicomte héréditaire de Melun, dont il est question dans l'histoire, est *Josselin* ou *Goscelin*, premier du nom. Il était un des plus grands seigneurs de la cour des rois Hugues-Capet et Robert. Ayant pris l'habit religieux au monastère de Saint-Maur-des-Fossés, il y mourut en mars 998. Il laissa un fils (1).

Il serait trop long d'énumérer et de faire l'historique de chaque comte ou vicomte de Melun, le cadre étroit que nous nous sommes tracé ne nous le permettant pas, nous nous contenterons de dire, qu'en 1513, Louis Mallet, seigneur de Graville, grand-amiral de France, acheta, pour la somme

(1) Nous engageons les personnes qui voudraient avoir des détails historiques sur la ville de Melun et les lieux importans du département de Seine-et-Marne, à lire l'*Histoire topographique, physique* et *statistique* de ce département, publiée dernièrement par M. le docteur Félix Pascal. C'est ce qu'il y a de plus complet jusqu'à présent; *deux forts vol. in-8°, chez Thomas, libraire à Melun.* Il paraît aussi en ce moment un ouvrage qui a pour titre : *Essai historique et statistique sur le département de Seine-et-Marne.*

de quatre-vingt mille livres, les seigneuries de Melun, de Corbeil et de Dourdan; que, depuis, la vicomté de Melun a passé, par acquisition à François Fouquet, à Nicolas Fouquet, marquis de Belle-Ile, procureur-général et surintendant des finances, condamné, en 1664, à un bannissement perpétuel; enfin à Louis-Nicolas Fouquet, son fils mort en 1705. La même année, les seigneuries de Melun et de Veaux-Villars furent érigées en duché-pairie, pour Louis Hector de Villars, maréchal de France, mort en 1734, laissant un fils qui lui succéda dans ses dignités, mais qui vendit la seigneurie de Melun et le château de Veaux, à M. le duc de Choiseul-Praslin, ministre de la marine et des affaires étrangères.

Abailard, célèbre par son savoir et ses malheurs, tint à Melun, pendant plusieurs années une école fameuse; il se fit de nombreux ennemis de ses rivaux jaloux de l'affluence des élèves qui suivaient ses leçons. Il fut condamné pour son livre de *la Trinité*, par deux conciles, à la demande de saint Bernard qui finit par se réconcilier avec lui. Abailard est plus connu par ses amours avec Héloïse, dont le chanoine Fulbert était l'oncle et le tuteur, et qui, furieux du mariage secret de sa nièce avec Abailard, fit subir à ce dernier une infâme mutilation. Héloïse se fit religieuse au Paraclet, monastère bâti par son époux, et Abailard

entra dans l'abbaye de Saint-Denis. A leur mort, leurs cendres furent réunies dans le même tombeau, déposé en 1800 au Musée des monumens français, et depuis au cimetière du Père Lachaise. Abailard était né à Palais, près de Nantes. Les lettres d'Héloïse et Abailard, écrites en latin, ont été souvent traduites et réimprimées pour servir d'aliment aux ames sensibles.

Avant la révolution, Melun était le siége d'un gouvernement particulier, d'un baillage et d'un présidial, régis par une coutume particulière; d'une sénéchaussée, d'une prévôté, d'une élection de la généralité de Paris, d'un grenier à sel et d'une gendarmerie qui jugeait prévôtalement.

Des cinq paroisses et des nombreux couvens qui y existaient avant la révolution, il ne reste plus que deux paroisses, l'une sous l'invocation de Saint-Aspais, et l'autre sous celle de Notre-Dame qui date du Xe siècle : c'est un bâtiment carré-long qui consiste dans une nef principale avec deux collatéraux; elle présente toute la simplicité de l'architecture romaine. L'église de Saint-Aspais est remarquable par la hardiesse de son architecture, et par la peinture de ses vitraux qui méritent de fixer l'attention des connaisseurs.

De l'ancienne église paroissiale de Saint-Barthélemy, et qui datait du XIe siècle, il ne reste plus aujourd'hui que le clocher, surmonté d'une flèche,

qui a été conservé comme point de reconnaissance pour mesurer les degrès du méridien. On voit ce clocher qui est d'un bel effet dans une place triangulaire située devant l'hôtel de la Préfecture.

Jacques Amyot est né à Melun, il était fils d'un mercier et s'éleva jusqu'au rang d'archevêque et de grand-aumônier. Il dut cette fortune à sa traduction de Plutarque, chef d'œuvre de grâce, de naïveté, de précision, et souvent d'énergie. Il fut le précepteur de Henri III et de Charles IX. Ce fut lui que Henri II chargea de porter au concile de Trente cette protestation hardie qu'on trouve dans les actes de ce concile.

Melun est aussi la patrie de l'abbé Mallet, savant professeur, et du fameaux Manuel, procureur général de la commune de Paris, et député à la convention nationale.

Melun est le chef-lieu du département de Seine-et-Marne, d'un arrondissement de sous-préfecture, de deux cantons (canton de Melun-Nord et canton de Melun-Sud); siége d'une cour d'assises, d'un tribunal de première instance, de deux justices de paix; résidence d'une direction des domaines, des contributions directes et des contributions indirectes, d'un commandant et de deux brigades de gendarmerie; il est situé à onze lieues sud-est de Paris sur la Seine qui le partage en trois parties égales. Traversé dans un sens diffé-

rent par les deux routes de Genève et d'Italie par le Simplon; il est bâti du nord à l'est sur les penchans de coteaux qui bordent la rive droite du fleuve et s'étend du sud à l'ouest dans une plaine découverte qui laisse apercevoir la forêt de Fontainebleau dans le lointain.

La position de l'ancien couvent des Récollets construit au sommet de la montagne de Saint-Liesne, d'où l'on jouit de l'air le plus pur, l'a fait choisir, à l'époque de la suppression des couvens, pour y établir l'hôpital. On a réuni, dans ce vaste local environné de beaux jardins, l'hôpital des hommes et celui des femmes qui étaient autrefois séparés.

C'est sur l'emplacement du monastère des religieuses hospitalières de l'ordre de Saint-François, sous le nom du couvent Saint-Nicolas ou *Maison-Dieu*, que s'est élevée la maison centrale de détention : onze cents détenus condamnés en police correctionnelle et à la détention y sont renfermés. La plupart appartiennent au département de la Seine. L'administration est composée d'un directeur et d'un inspecteur sous l'autorité du préfet. Le service général se fait par entreprise. Tous les détenus, quelle que soit la durée de leur peine, y trouvent de l'occupation à des travaux industriels: tels que plaqué d'argent, chaudronnerie, bronzé de Florence, serrurerie, quincaillerie, boîtes à né-

cessaires en placage, bonneterie, horlogerie, passementerie, tissus de pluche pour chapeaux meubles en noyer et acajou, etc. Tous ces ouvrages sont exécutés avec une grande perfection, les tarifs pour le prix de main-d'œuvre est établi tous les ans; le tiers du produit de travail pour chaque détenu lui est compté tous les dimanches, le deuxième tiers mis en réserve pour lui former une masse qui lui est comptée à la fin de sa détention; enfin le 3e appartient à l'entreprise. La propreté, l'ordre parfait, la discipline, qui existent dans cet établissement, font l'éloge de son administration.

L'hôtel de la préfecture existe dans les bâtimens mêmes de l'ancienne abbaye de bénédictins, situés au nord de Melun, au sommet de la montagne de Saint-Barthélemy; on jouit de ce lieu d'un des plus beaux points de vue du département. M. le baron de Saint-Didier, préfet, habite l'ancienne maison abbatiale.

Les bâtimens du palais de justice sont formés de ceux de l'ancien couvent des Carmes; ils sont si spacieux, qu'ils réunissent aussi la caserne de gendarmerie. On a joint à ce vaste édifice une prison pour le service des tribunaux.

L'ancienne église des Carmes, transformée en une salle de spectacle, sert aussi, dans certaines occasions, à donner des fêtes publiques. « Cette salle, dit M. Pascal, auteur de l'histoire du département

de Seine-et-Marne, est très-peu éloignée de la maison d'arrêt : aussi doit-on être douloureusement affecté, en assistant à ces réunions, lorsque l'on pense que les accens bruyans de la joie vont frapper l'oreille des détenus et qu'ils peuvent troubler le sommeil dans lequel ils oublient leurs fers, lorsque surtout on réfléchit que les murs voisins recèlent sans doute des coupables, mais qu'ils sont aussi quelquefois habités par l'innocence ou l'infortune !..»

Le moulin *Poignet* est fort ancien, puisqu'il existait d'après une charte de la reine Blanche, dès l'année 1350. On sait que le roi Jean donna le château et la châtellenie de Melun à la reine Blanche de Navarre, veuve de Philippe-de-Valois. Elle n'en jouit pas long-temps : en 1360, elle ne les possédait plus.

Un régiment de cavalerie tient toujours garnison à Melun, et occupe le vaste quartier qui était affecté au corps des mamelucks, sous l'empire. Une esplanade d'une grande étendue limite le quartier à l'ouest et au sud. On voit à sa suite un bastion carré qui appartenait aux anciennes fortifications, mais dont les murs sont presque entièrement dégradés; ce bâtiment, qui forme aujourd'hui, avec quelques constructions qu'on y a jointes, l'un des plus beaux quartiers de cavalerie des environs de Paris, a été élevé sur l'emplacement de l'ancienne paroisse de Saint-Ambroise.

On sait que la navigation pour les gros bateaux a été interrompue à Melun, et qu'aujourd'hui les bateaux à vapeur ne peuvent passer au delà de cette ville et atteindre leur destination que par correspondance : ce contretemps pour eux, et ce malheur qui a compromis une foule d'intérêts, sont dus à la chute spontanée du pont de Melun, chute dont le résultat est de barrer par une immense quantité de matériaux le grand bras du fleuve. Les autorités supérieures attendent avec impatience la diminution des eaux pour déblayer cette rivière *justement indignée* d'être entravée dans son cours : voici l'article, en date du 29 octobre 1835, qui a été inséré dans la *Chronique de Seine-et-Marne* touchant ce triste événement : « Un événement déplorable, et malheureusement depuis trop longtemps prévu, vient de jeter la consternation dans la ville de Melun. Une partie du grand pont s'est écroulée. Voici les détails de cet affaissement dont nous avons été témoins. Vendredi dernier (23 octobre), sur les dix heures et demie du matin, quelques ouvriers, travaillant au nouveau quai que l'on construit aux abords du pont suspendu qui doit remplacer celui dont nous parlons, aperçurent quelque mouvement dans la pile qui devait s'abaisser quelques minutes plus tard ; des petites pierres détachées roulèrent dans la Seine, ce qui fut remarqué de même par deux ou trois femmes

qui se trouvaient là. Des cris : *Le pont s'écroule!* servirent d'avertissemens prompts et nécessaires aux personnes nombreuses qui traversaient alors le pont. En ce moment, une voiture chargée de farine, attelée de quatre chevaux, venait de s'y engager et était déjà parvenue à la hauteur des moulins, c'est-à-dire au tiers au moins de la traversée ; de l'autre côté un tilbury découvert se présentait pour y passer ; une demi-minute de plus, et voitures et passans roulaient dans la Seine au milieu des décombres. Alors on aperçut distinctement la pile de gauche se fendre entre l'aval et l'amont, à peu près aux deux tiers de sa largeur, et s'incliner vers l'aval en entraînant avec elle la partie du cintre de la grande arche qu'elle soutenait. Ce cintre s'est à l'instant même abîmé sous les eaux avec grand fracas, et, quelques secondes après, la pile, tournant sur elle-même, est venue se coucher en quelque sorte sur les pierres du cintre qui semblait avoir un instant suspendu sa chute. Nous avons remarqué dans la voûte des pierres en grès de plus d'un mètre d'épaisseur, qui ont été cassées en deux, et dont une partie est restée suspendue au fragment de voûte qui reste encore. Des inquiétudes fort vives sur le sort du surplus de ce pont vinrent de suite à la pensée de tous les témoins de cet accident, et la circulation fut interdite à l'instant même.

« Aussitôt que le gouvernement a été instruit de la chute du pont de Melun, M. le directeur-général des ponts et chaussées s'est empressé d'envoyer sur les lieux un inspecteur divisionnaire d'un grand mérite, M. Eustache, ancien ingénieur en chef de la Gironde et du département de Seine-et-Marne. M. l'inspecteur, accompagné de M. l'ingénieur en chef, s'est empressé de visiter le pont et le petit bras de rivière par lequel une navigation moyenne s'est établie. »

Une fabrique de sucre indigène s'est établie dans cette ville sur l'emplacement de l'ancienne filature située faubourg Saint-Liesne. Cette fabrique, qui est en ce moment en pleine vigueur est montée sur un système tout-à-fait nouveau ; elle occupe cent ouvriers par cinq millions de kilogrammes de betteraves. Cet établissement est dirigé par M. Michon et compagnie.

Nous ne laisserons point glisser inaperçu le nom de M. Michon, sans lui payer notre tribut d'estime et d'admiration. Nous pensons que le lecteur nous saura gré de cet élan, dès qu'il apprendra qu'un des beaux traits de la carrière de cet homme honorable, c'est d'avoir, à l'imitation de saint Vincent de Paul, recueilli une foule d'enfans trouvés, de les avoir placés dans ses vastes ateliers de filature, et leur avoir prodigué, sous ce toit hospitalier, les soins paternels qu'exigeait leur entier abandon.

Que l'on ne croie pas que ce trait, qui n'est point le seul de la vie de ce philanthrope, portât sur des idées spéculatives : bien loin de là, M. Michon fut ruiné par sa bienfaisance seule : il avait porté toutes ses affections sur des ingrats ! M. Michon, soutenu par une prodigieuse activité, et surtout par son irréprochable conduite entreprit une fabrique d'amadou, et aujourd'hui il se trouve, comme nous l'avons dit, à la tête de la fabrique de sucre indigène : puisse-t-il prospérer, malgré l'impôt qui menace de foudroyer cette branche d'industrie !

Des rues spacieuses, de grandes places, des quais magnifiques ont remplacé les rues étroites que naguère encore encombraient d'ignobles bâtimens. On y voit aussi de fort belles maisons, entre autres celle de M. le chableur des coches, située dans l'île et à la tête du pont ruiné.

Cette ville possède un bibliothèque qui se compose de 9 à 10,000 volumes ; elle est ouverte au public les lundis et jeudis, de midi à quatre heures ; M. Dorez en est le bibliothécaire. Elle renferme une société d'agriculture, un excellent collége, et un établissement de bains fort bien tenu. Il s'y rédige un journal non politique intitulé la *Chronique de Seine-et-Marne* ; cette feuille, qui met dans ses articles de la malice au lieu de méchanceté, est spirituellement écrite.

Melun possède une loge maçonnique sous le nom

heureux des *Amis de la Bienfaisance :* son vénérable est M. Despatys, président du tribunal de première instance. M. Despatys a été nommé deux fois député, et il s'est toujours montré digne dans sa longue et laborieuse carrière de figurer à la tête de ce qu'il y a de plus honorable.

Au nombre des artistes dont les ouvrages ont été admis à l'exposition de 1836, on remarque, au titre de la peinture, M. Alphonse Délions, propriétaire à Melun, qui, sous le n° 513, à exposé une *chasse aux marais par un effet de brouillard ;* et M. Cotelle de Melun, qui, sous les numéros 405 et 406, a exposé un *souvenir des côtes de Normandie,* et *un lavoir aux environs de Melun.*

Les objets principaux du commerce de cette ville qui compte 7,200 habitans, et que traverse en partie la petite rivière l'*Anqueil* qui fait tourner plusieurs moulins, consistent principalement en grains, farine, vins, volailles et fromage. Il s'y tient une foire considérable, tous les ans le 24 juin. Dans les premiers jours de mai, il y a un concours pour les bestiaux; on distribue aux propriétaires des bestiaux primés, des prix en argent, ainsi que des médailles d'or, d'argent et de bronze. Le marché a lieu le mercredi et surtout le samedi; il est fourni en denrées de toute espèce.

Parmi le nombre d'établissemens et d'usines, nous citerons encore la manufacture de faïence

brune et blanche appartenant à M. Gabry; une tannerie; enfin les fours à chaux et à plâtre, connus sous le nom des *Fourneaux*. La Seine y fait tourner plusieurs moulins.

Voici l'origine, d'après la tradition du pays, rapportée par Vaysse de Villiers du proverbe si connu des *anguilles de Melun qui crient avant qu'on ne les écorche* : « On représentait à Melun le martyre de saint Barthélemy qui, suivant la tradition de l'église, fut écorché vif. Un nommé Languille, qui faisait le rôle du saint, fut attaché à une croix pour être en apparence écorché. A l'aspect de l'exécuteur qui, le couteau à la main, semblait se disposer à l'opérer, il ne put s'empêcher de jeter des cris, ce qui égaya beaucoup les exécuteurs, et fit dire : *Languille crie avant qu'on ne l'écorche*. »

On trouve à Melun des cabinets de lecture bien fournis, un grand nombre de cafés, des restaurateurs et d'excellentes hôtelleries dont nous donnons les principales :

Hôtel de France, place du Marché-au-Blé, tenu par M. Le Duc, qui en est propriétaire. M. Le Duc a établi un beau magasin de comestibles et un cabinet de lecture pour l'agrément des voyageurs.

Hôtel du Grand-Monarque, place du Marché-au-Blé, tenu par M. Anseaum fils, qui en est le propriétaire. Cet hôtel, nouvellement reconstruit, se

compose d'un grand nombre d'appartemens richement meublés.

HÔTEL DE LA GALÈRE, place du Marché-au-Blé, tenu par M. NOLOT; il a un salon de 100 couverts.

HÔTEL DE LA CROSSE, place du Marché-au-Blé, tenu par M. Évilliot; c'est là que s'arrêtent les messageries royales allant de Paris à Auxerre.

HÔTEL DU COMMERCE, place du Marché-au-Blé, tenu par M. Lerroy; c'est là que s'arrêtent les messageries royales de Paris à Lyon, Dijon et Besançon.

Vaux-le-Pénil. (R. D.)

Ce village, qui date du XIIe siècle, est du canton de Melun-nord; il est placé sur la rive droite de la Seine, dans une sorte de promontoire formé par une anse du fleuve. On l'appela d'abord Vaux-à-Pénil et Vaux-le-Pénil, du nom d'un de ses plus anciens seigneurs.

Il a été possédé par la famille de Beaumanoir, que le chevalier Jean de Beaumanoir rendit célèbre au combat des *Trente*, en 1350. Tout le monde sait que ce combat eut lieu entre trente Anglais de la garnison de Ploërmel et trente Bretons qui remportèrent la victoire.

La famille Fréteau, distinguée dans la magistrature, possède depuis long-temps le château de

cette commune, auquel est joint un parc de 80 arpens, clos de murs; c'est le baron de ce nom qui en est le propriétaire. L'empereur russe Alexandre s'y arrêta en 1814, et y reçut les clés de Melun.

La population de Vaux-le-Pénil est de 668 habitans, y compris les fermes d'*Égreffin* et de *Germenoy*.

ÉGREFFIN, GERMENOY.

Fermes (Voy. Vaux-le-Pénil).

Livry. (R. D.)

En 1368, Jean-de-Graville était seigneur de Livry; plus tard, en 1550, cette terre appartenait à Claude de Villiers qui était en même temps seigneur de Chailly.

Ce village est placé sur le même coteau et à une demi-lieue de Vaux-le-Pénil; il est entouré de l'est au sud par un joli bois auquel il a donné son nom. On assure qu'il fut jadis beaucoup plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui, et l'on prétend qu'il était plus rapproché de la Seine.

Le château est dans une position charmante, un grand et petit parc forment partie de ce domaine.

L'église a été réparée en 1776.

La Rochette. (R. G.)

Ce village est le rendez-vous des promeneurs de la ville de Melun; il est situé sur la rive gauche de la Seine, sur le bord de la route de Melun à Fontainebleau.

En 1047, Reynault, évêque de Paris, fils du comte Bouchard, donna au prieuré de Saint-Sauveur de Melun, *pour en jouir en toute fermeté*, le village appelé la Rochette.

En 1590, les habitans de Provins, instigués par les Ligueurs, et appuyés par des secours que leur envoya le duc de Mayenne, se soulevèrent pour la seconde fois, chassèrent le gouverneur pour le roi, M. de Monglas, et le remplacèrent par Jean Pastoureau, seigneur de la Rochette.

Le sol sur lequel a été bâti le château de la Rochette ne présentait autrefois qu'un terrain inculte et aride. Mais M. le baron de la Rochette a su, à l'instar du philanthrope Moreau, un de ses prédécesseurs, par des travaux considérables et des dépenses énormes, en faire une des plus jolies habitations des environs de Melun. Ce château est remarquable par sa position et par une très-longue terrasse sur le bord de la Seine. On y voit une superbe pépinière d'arbres de toute espèce.

Deux autres maisons de plaisance embellissent

encore cette commune : l'une appartient à M. le comte Wilfrid de la Rochefoucault, l'autre à M. de Chavagnac.

Chailly-en-Bière. (R. G.)

Ce village du canton de Melun sud, est situé à l'extrémité d'une plaine bornée par la forêt de Fontainebleau, sur la route d'Italie par Lyon; il est la résidence d'une brigade de gendarmerie.

Vers la fin du XIIIe siècle, les seigneurs de Chailly abandonnèrent leurs dîmes à l'église Notre-Dame de Melun, « et acquirent le singulier privi-« lége d'entrer dans le chapitre de cette église, « l'épée au côté, l'aumusse sur le bras, et d'y oc-« cuper la première place parmi les chanoines, « soit aux hautes, soit aux basses stalles, avec la « faculté d'y entonner une antienne. »

La population de Chailly est d'environ 800 habitans, avec les hameaux de *Barbison* et du *Fay*.

BARBISON ET FAY.

Hameaux (Voy. Chailly-en-Bière).

Bois-le-Roi. (R. G.)

Ce village est du canton de Fontainebleau, la forêt l'environne. Sa population est de 830 habi-

tans, en y comprenant les hameaux de *Sermaise*, *la Cave* et *Brolle*.

On remarque à Sermaise deux maisons de plaisance dans une agréable situation; leurs jardins bordent la rive gauche de la Seine, vis-à-vis de Chartrettes. Au hameau de la Cave, il se trouve un port considérable pour l'exportation des bois et des grès que l'on tire dans la forêt de Fontainebleau.

SERMAISE, LA CAVE, BROLLE.

Hameaux (Voy. Bois-le-Roi).

Chartrettes. (R. D.)

Ce joli village, qui appartient au canton du Châtelet, était jadis appelé *Charmoy;* il est bâti au sommet du coteau qui borde la rive droite de la Seine au dessus de Melun, à une lieue et demie au sud de cette ville; sa vue s'étend sur le cours de cette rivière et sur la partie septentrionale de la forêt de Fontainebleau. Il ne reste de l'ancien château du lieu, l'une des seigneuries de la famille de *La Rochefoucault*, que des parties de bâtimens détachées et qui appartiennent à divers particuliers.

La population de cette commune est d'environ 800 habitans, y compris les hameaux du *Buisson* et *des Vallées*.

On remarque dans les environs plusieurs maisons ou châteaux qui étaient autant de fiefs avant la révolution, et notamment les *Brandons*, les *Bergeries*, le *Vivier*, le *Buisson*, le château du *Pré* et le *Rouillon*.

On voit dans cette commune, la maison de M. Vatimel, qu'accompagne une belle ferme.

Plusieurs biographies font naître dans cette commune Paul Cliquet, charpentier de Paris, qui se distingua, vers la fin du XVII[e] siècle, par l'invention et la construction des machines qui ont servi à amener, monter et mettre en place les deux seules pierres qui composent la cymaise du fronton de la principale porte de la colonnade du Louvre. Ces pierres, ayant chacune cinquante-quatre pieds de longueur sur huit de largeur, et seulement dix-huit pouces d'épaisseur, exigèrent beaucoup de précautions, et fournirent à Cliquet l'occasion de développer un grand talent. Les machines dont il se servait sont décrites et gravées dans la dernière édition de la traduction de Vitruve par Perrault.

Ce village a vu naître le poète Guichard qui se distingua vers la fin du siècle dernier par quelques pièces de vers agréables. Il mourut le 23 février 1811. Ses œuvres sont des odes, des fables, des contes, des épigrammes et quelques drames lyriques: entre autres, l'*Amant Statue et le Bûcheron* et les *Trois Souhaits*, dont Philidor fit la musique.

Le vicomte Léry, général du génie, est mort dans cette commune, en août 1824. Il avait épousé la fille du maréchal Kellermann.

Le terroir des environs de Chartrettes produit du vin assez estimé.

Un bac, au dessus de Chartrettes, établit une communication facile entre cette commune et la forêt de Fontainebleau.

LE BUISSON,

Hameau avec un château; il dépend de Chartrettes.

LES VALLÉES,

Hameau où se trouve une maison de campagne appartenant à M. Duplessis; il dépend de Chartrettes.

LES BERGERIES,

Ce château, dont M. Laugier, baron de Chartrouse, est propriétaire, dépend de Chartrettes.

LE PRÉ.

Ce château, entouré d'un fossé d'eau vive, est bâti dans le genre d'architecture de la fin du XVIe siècle, et passe pour avoir appartenu à *Gabrielle d'Estrée*: elle y demeurait pendant les longs séjours de Henry IV à Fontainebleau; ce prince fit, dit-on, restaurer et agrandir le château; ce qui semble appuyer cette tradition c'est que le propriétaire du château du Pré y découvrit, il y a quel-

ques années, un buste du monarque, qu'il a placé sur le fronton du portail. Cette propriété de 72 arpens de parc appartient à M. Figuet. Le château du Pré dépend de Chartrettes.

LE VIVIER.

Ce château fait également partie de la commune de Chartrettes et appartient à M. Marrier de Bois-d'Hiver. Le parc renferme différentes pièces d'eau et des bosquets charmans.

LE ROUILLON.

Maison de compagne sur le bord de la Seine, appartenant à M. Rivoire : sa construction, une belle terrasse terminée par un quinconce, ses jardins avec des eaux vives, la font remarquer.

Fontaine-le-Port. (R. D.)

Ce village du Canton du châtelet est situé sur la rive droite de la Seine à l'angle de deux coteaux, dont l'un borde le fleuve et l'autre un ruiseau qui se jette dans la Seine. Les hameaux de *Massoury* du *Goulet*, de la *Coudre* et plusieurs fermes isolées en dépendent.

La seigneurie de ce lieu appartenait aux dames religieuses de Poissy.

La célèbre abbaye de Barbeaux, qui est comprise dans le territoire de Fontaine-le-Port, fut fondée,

en 1145, par Louis VII, dit *le Jeune* et le *Pieux* (1). Ce prince, qui avait généreusement doté cette abbaye, y voulut être enterré; et son corps y fut en effet déposé par les soins d'Alix de Champagne, sa troisième femme, qui lui fit élever un monument. Cet ancien tombeau ayant été détruit fut reconstruit avec plus de magnificence par le cardinal Égon de *Furstemberg*, abbé de ce monastère, en 1685.

Charles IX, d'exécrable mémoire, eut la singulière curiosité de faire ouvrir ce tombeau. On trouva le corps presqu'en son entier; mais les ornemens royaux dont on l'avait revêtu étaient à demi consumés; cependant on voyait encore sur sa tête une couronne d'or, à ses doigts des anneaux,

(1) Tout pieux qu'était ce prince, il se brouilla avec le pape Innocent II, qui l'excommunia à l'occasion d'une nomination faite par le pontife à l'archevêché de Bourges. Louis s'en vengea sur Thibaut III, comte de Champagne, promoteur de la querelle, et mit, en 1141, la ville de Vitry à feu et à sang. 1300 personnes y furent brûlées dans une église. Louis se repentit de ces excès, et saint Bernard en profita pour l'engager à se croiser. Le digne abbé Suger s'y opposa, prétendant que cette barbarie se réparerait mieux par une bonne administration que par des conquêtes incertaines. Le moine l'emporta. Ce fut Louis VII qui ordonna aux filles publiques de porter une ceinture dorée, pour les distinguer des honnêtes femmes, d'où est venu le proverbe : Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.

dans ses mains croisées sur sa poitrine, il tenait un sceptre d'or enrichi d'émeraudes.

En 1799, Lejeune, curé de Chartrettes, parvint à préserver sinon la tombe royale, du moins les restes du roi. Il les cacha dans son presbytère, et les fit replacer, en 1813, dans la maison de Barbeaux. En 1817, ils furent, par ordonnance royale, transférés à Saint-Denis, sépulture des rois de France.

D'après une tradition populaire, les frais de construction de l'abbaye de Barbeaux auraient été faits au moyen d'un diamant trouvé dans le corps d'un barbeau pêché en cet endroit, et c'est l'origine du nom de ce monastère. Quoi qu'il en soit, divers titres latins désignent ce lieu sous les dénominations suivantes : *sacer portus*, *Sequanæ portus*, *Barbellus*.

L'église de Barbeaux est démolie, et les constructions qui furent élevées sur son emplacement ont été conservées et forment une vaste habitation qui avait été donnée, sous l'empire, aux orphelins de l'ordre de la légion-d'honneur, pour en faire une succursale de la maison de Saint-Denis.

Une maison et un beau lavoir appartiennent à MM. Roux frères, négocians en laine et armateurs des voyages de long cours, principalement de celui du Mexique.

La maison connue sous le nom des *Pierriers*, appartient à M. Thiron.

Le buisson de *Massoury* est un bois partagé entre plusieurs propriétaires, notamment M. le duc de Praslin et la famille Fréteau.

MASSOURY, LE GOULET, LA BARRE, LA COUDRE.

Hameaux. (Voy. Fontaine-le-Port).

Le Chatelet. (R. D.)

Les méandres que parcoure la Seine nous ayant empêché d'indiquer ce bourg intéressant sur la carte qui accompagne notre livre, nous nous contenterons d'en dire quelques mots.

Le nom de ce lieu, qui dérive sans doute de *castrum*, semble indiquer une antiquité que rien ne constate. L'église ne remonte pas au delà du XIII[e] siècle; son clocher est surmonté d'une flèche que supportent des montans à jour.

La seigneurie du Châtelet appartenait autrefois aux dames de Poissy : elles y avaient le droit de haute et basse justice. Leur château, nommé le Château-des-Dames, était flanqué de quatre tourelles : il n'en reste aujourd'hui que les ruines; il a été remplacé par une ferme qui porte le nom de *Château-des-Dames*.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux quelques strophes de M. Mar-

cou du Châtelet ; ce n'est qu'un simple échantillon d'une poésie féconde, sortie de la plume de ce poète gracieux.

LA JEUNE FILLE AU PIED DE LA CROIX.

Méditation poétique.

Vis-à-vis de la croix, sur cette même pierre,
Au bord de ce chemin, là je venais m'asseoir :
Que j'aimais à goûter, sur ce banc solitaire,
La fraîcheur de la nuit et le calme du soir !

J'aimais le demi-jour de la lune voilée,
Qui du Christ expirant éclairait la pâleur ;
J'aimais à contempler cette tête accablée,
Ces yeux éteints, ces bras roidis par la douleur.

Là, venait, chaque soir, sur les marches bénies,
Le vieillard en tremblant poser ses deux genoux ;
Là, l'enfant prononçait, tenant ses mains unies,
Un nom qui pour Dieu même est encore le plus doux.

Surtout j'aimais à voir cette vierge ingénue,
A l'œil noir et rêveur, au front pâle et souffrant,
Qui, pensive et croyant n'être pas entendue,
Au pied de cette croix priait en soupirant.

D'abord, elle invoquait le Seigneur pour sa mère ;
Puis, c'était pour quelqu'un qu'elle nommait tout bas,
Et toujours la rougeur suivait cette prière ;
Je devinais ce nom que je n'entendais pas.

Fériey. (R. D.)

Fériey est situé à l'extrémité d'une plaine, ayant au nord un coteau qu'il commande, au fond duquel

coule un ruisseau qui fait tourner deux moulins nommés le *Chenoy* et *Teynerie*.

On raconte que, sous la persécution de Dioclétien ou plutôt celle de Galère Maximilien (1), un prince français, chassant dans les bois qui environnent cette commune, trouva un sanglier énorme couché sous les pieds d'une princesse irlandaise réfugiée en France; que ce prince, ayant appelé ses gens, leur cria en latin : *Fera est hic :* et que de là est venu le nom de Fericy. On sent tout ce qu'une semblable étymologie a de ridicule.

Ce lieu existait dès le XIIe siècle, puisque l'on voit, en 1233, Gauthier Cornut, archevêque de Sens, confirmant une transaction entre l'abbé et les religieux de Saint-Denis, collateurs de la cure, et le curé de Féricy.

Un ancien fief, appelé *La Salle*, qui relevait des chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris, est maintenant une agréable maison bourgeoise; on trouve

(1) Sous le règne de Dioclétien, une sanglante persécution opprima les Chrétiens ; mais, quoique son nom soit prononcé avec exécration par les auteurs ecclésiastiques, Dioclétien n'en fut pas l'auteur : c'est à l'empereur Galère, son collègue, qu'elle doit être attribuée, car Dioclétien aimait les chrétiens et les protégea long-temps. Il se contenta, pendant la persécution, de les priver des emplois publics. Ce même Galère le força, dit-on, d'abdiquer, et il se retira à Salone, sa patrie, ou il passa tranquillement le reste de ses jours, n'ayant commencé à vivre, disait-il, que du moment où il avait abdiqué.

dans l'intérieur de cette propriété une belle fontaine appelée la fontaine *Sainte-Osmane*, du nom de la patrone du village.

La population de cette commune est de 700 habitans, elle est du canton du Châtelet.

Héricy. (R. D.)

Ce village, qui est du canton du Châtelet, était anciennement une petite ville assez bien fortifiée. Sa grande et vieille église domine les ruines d'un pont bâti par les Romains, et détruit sous le règne de Louis XI, pour intercepter le passage des Bourguignons dans la guerre très-improprement dite *du bien public*.

En 1566, Charles IX érigea la terre d'Héricy en baronnie en faveur d'Étienne d'Argeville. Il est spécifié dans ces patentes, qu'Héricy était une des plus anciennes châtellenies du royaume.

Héricy est sur la rive droite de la Seine. C'était autrefois le siége d'un baillage. On admire dans la maison de M. de Pommeroy, qui est vulgairement appelée le Château, la belle terrasse longeant la Seine. La population de ce village est d'environ 900 habitans, y compris les hameaux de *La Brosse Fontaine-Roux*, *Boissy*, et trois fermes isolées qui en dépendent. Le château Lépinard, dont M. Mésengen, ancien conseiller à la cour royale, était

propriétaire, n'existe plus ; les bois qui en dépendaient ont été vendus à deux particuliers. Le pont détruit n'a plus que trois arches du côté d'Héricy; sur l'une d'elles est un moulin à farines. Un ruisseau y fait tourner trois moulins.

LA BROSSE.

Il existait, au hameau de la Brosse, un ancien château, sur les fondemens duquel a été construit, avant la révolution, une maison de campagne appartenant actuellement à M. Chevrier. M. Chevrier est le premier qui ait eu le courage d'établir un bateau à vapeur faisant le voyage de Paris à Montereau; mais comme la fortune sourit rarement aux premiers essais, la spéculation n'a pas réussi.

FONTAINE-ROUX.

On voit dans ce hameau quelques ruines d'anciennes constructions qui attestent qu'il fut jadis plus considérable.

BOISSY.

Hameau (Voy. Héricy).

Vulaines-sur-Seine. (R. D.)

Ce village, au nom duquel on ajoute *sur-Seine*, est ainsi désigné pour ne pas le confondre avec

Vulaines du même département, mais du canton de Provins.

On voit dans cette commune, qui n'est que de 160 habitans, deux fort belles maisons; l'une appartient à M. Loreau, l'autre à madame Champereau.

Samois. (R. G.)

Samois est sur l'une des côtes qui bordent la rive gauche de la Seine, et entouré par la forêt de Fontainebleau. Sa population est d'environ 900 habitans en y comprenant les hameaux des *Plâtrières*, *Valvin*, *Port-à-l'Anguille*, *Barbeaux*, et *Gourbuisson*, les maisons de campagne de la *Madeleine* et de *Belle-Fontaine*.

La maison de campagne de la Madeleine, située près de Valvin était anciennement un ermitage. Il fut bâti, vers l'an 1617, par un gentilhomme breton, nommé Jacques Godemel, espèce d'enthousiaste qui, n'ayant pu réussir à fonder un ordre de chevalerie pour poursuivre les duellistes, fondation qui lui avait été inspirée par une apparition de la Madeleine, vint en ce lieu, dont la possession lui fut donnée par Louis XIII, et s'y fit ermite; vers la fin du XVIIe siècle cet ermitage était devenu une retraite de voleurs; ils en furent expulsés, et le roi donna le prieuré aux carmes des Basses-Loges.

La maison de la Madeleine est d'une construction moderne, avec jardin, terrasse, prairie et un parc de 100 arpens planté en bois et enclos de murs tenant à la forêt; la position en est tellement riche, qu'en 1684, Louis XIV manifesta l'intention d'y faire élever un château de plaisance; les plans en ont été tracés.

La maison de Belle-Fontaine, également contiguë à la forêt, a dans ses dépendances de belles eaux et une vigne dont le vin est d'une qualité supérieure aux autres de la contrée. Cette propriété appartient à M. le prince de la Trémoille. Beaucoup de membres de cette maison, comme l'on sait, se sont distingués dans les armes.

VALVIN.

Port et hameau. Ce lieu qui, ne consistait, avant la révolution, qu'en une seule auberge, s'est accru de plusieurs autres maisons et sera un jour de quelque importance par le pont qui vient d'y être bâti, et qui est composé de cinq arches en charpente, de soixante-deux pieds d'ouverture, appuyées sur des piles et culées en maçonnerie.

C'est du port de Valvin qu'on embarque les bois et pavés provenant de la forêt de Fontainebleau et des lieux circonvoisins. On y trouve des carrières de pierres de taille et à chaux.

A Cayenne, du côté opposé à Valvin, au bout du pont, on voit une belle tuilerie.

BASSES-LOGES.

Dans ce hameau situé à une demi-lieue de Fontainebleau et qui dépend de la commune d'Avon, fut fondé, en 1310, un prieuré dédié à Saint-Nicolas, par un chanoine de Roye-en-Vermendois. Suivant les intentions du fondateur, le prieuré devait être un hôpital de six lits, desservi par deux religieux de l'ordre de la Charite en Champagne; mais, dans la suite, l'ordre s'étant éteint, la maison fut vendue aux carmes de Tourraine, qui en firent un simple prieuré, où venaient se placer ceux de leur ordre qui ne trouvaient pas la règle ordinaire assez rigide. Là, ils célébraient l'office le jour et la nuit, observaient un silence perpétuel, faisaient toujours maigre, mangeaient séparément et se récréaient en travaillant la terre. L'église du prieuré fut rebâtie par Anne d'Autriche en 1661.

Fontainebleau. (R. G.)

Cette jolie ville, située dans le département de Seine-et-Marne et au sein d'une vaste forêt, est le chef-lieu d'un de ses arrondissemens, le siége de la sous-préfecture, et celui d'un tribunal de première instance, d'une justice de paix, la résidence

habituelle d'une brigade de gendarmerie. Elle est au S. E., par la grande route de Lyon. Sa population est de 8,122 habitans. Les hameaux *des Preux* et *des Provenceaux* en font partie.

On n'est pas d'accord sur l'étymologie du nom de cette ville, qui a été latinisé par *fons Blaudi, Bliaudi, Blauldi;* et traduit par *Fontaine-Belle-Eau*, à cause des eaux vives et abondantes qui y coulent; enfin, par corruption, celui de Fontainebleau lui est resté.

Fontainebleau ne fut long-temps qu'une bourgade dont la population et l'importance augmentèrent rapidement sous Henri IV et ses successeurs; cependant il n'y avait pas d'église paroissiale, les habitans se rendaient à l'église du village d'Avon; ce ne fut qu'en 1624, sous Louis XIII, qu'on y construisit l'église paroissiale de Saint-Louis. Jusqu'à la révolution, ce lieu ne porta que le titre de bourg. C'est maintenant une ville propre, bien bâtie, bien pavée, et qui commence à s'animer. Plusieurs de ses rues sont larges et alignées. Les églises, les bâtimens civils et la plupart des constructions modernes, sont spacieux et de bon goût.

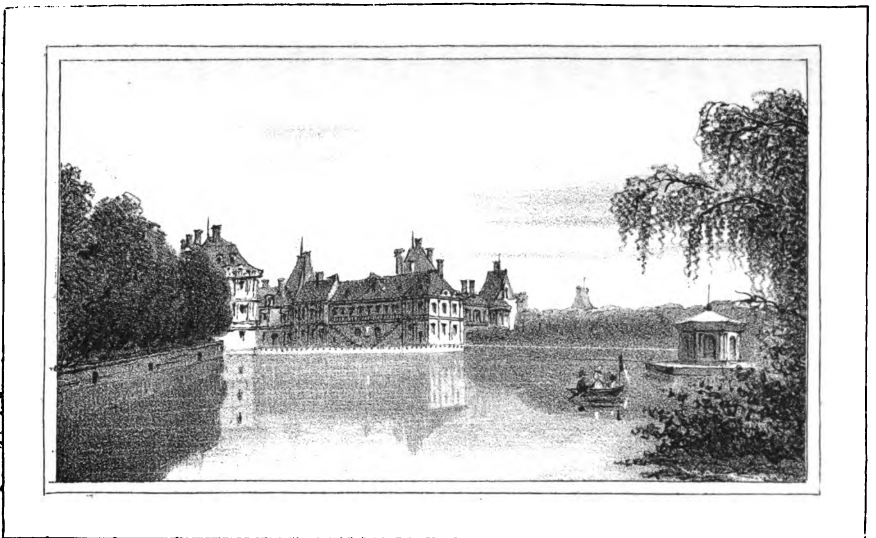
A l'entrée méridionale de la ville s'élève un obélisque d'une hauteur considérable; il est placé au centre d'une étoile formée par plusieurs routes percées dans la forêt, et notamment par celles de Montargis, d'Orléans et de Moret; l'érection de ce

monument est due à Cheysac, alors grand-maître des eaux et forêts.

Des deux hospices, celui de la Charité a été fondé par Anne d'Autriche, en 1646, et l'autre, appelé Mont-Perreux, fut bâti par la célèbre Montespan. Dans la chapelle de ce dernier, un monument en marbre rappelle la mémoire de l'abbé Guénée, chanoine d'Amiens, qui s'est fait un nom célèbre par ses *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais, à M. de Voltaire*, ouvrage critique des observations de Voltaire sur la Bible.

Le commerce est presque nul à Fontainebleau. On y exploite des grès extraits des montagnes voisines de la ville. On y vend des raisins très-estimés et d'excellentes conserves de genièvre. Il possède deux belles casernes, des bains publics, une salle de spectacle, deux tanneries dont l'une est dirigée par M. Constant, et une manufacture de calicot. Il s'y tient deux foires, l'une le lendemain de la Trinité, l'autre le 26 novembre.

Dancourt, auteur comique dont le talent s'est quelquefois rapproché de celui de Molière, naquit en 1661 à Fontainebleau. Dancourt est un des auteurs à qui le théâtre a le plus d'obligation, par le nombre de pièces qui y sont restées. On les sait par cœur ; ce qui fait qu'on les applaudit peu : mais on les écoute avec plaisir. Enfin, qu'on nous passe la comparaison, Dancourt occupe, parmi les auteurs



Imp. d'Aubert et de Junca, gal. Colbert

CHATEAU de FONTAINEBLEAU.

dramatiques, le rang que tiennent parmi les ministres et généraux ceux qui ont fait plusieurs actions utiles, sans en avoir jamais fait de grandes, ni d'héroïques. Nul auteur avant lui n'avait osé composer une pièce toute en style villageois. Dancourt en a fait plusieurs, et toutes ont réussi.

Le peintre Lantara naquit aussi à Fontainebleau dans un état voisin de l'indigence : il gardait les vaches, dit-on ; et c'est en admirant la belle nature qui était toujours devant ses yeux, qu'il devint peintre par inspiration.

Quoique ce lieu semble remonter à une haute antiquité, les historiens ne font mention de cette résidence royale que sous le règne de Louis VII. En effet, il existe une charte de ce roi portant une donation à quelques moines des environs, datée de 1160, qui se termine ainsi : *Actum publicè apud Fontenæ Bleaudi, in palatio nostro.* Plus tard, en 1169, ce prince fit bâtir une chapelle à *Fontainebleau*, attenant à la maison royale et dédiée à saint Saturnin. A quelque temps de là, il dota de certaines rentes et pensions « sur ses domaines, ladite chapelle, laquelle il donna, avec la garde de « sondit château, à un nommé le seigneur Barthé« lemi, son chapelain ordinaire, avec cette clause « particulière que, comme commensal de la maison « présent la royne et fils de France, il aurait entière « livrée de pain, vin, viande, bois, chandelle, ainsi

« tout ce que dessus paraît par la charte qu'il fit « dresser sur ce sujet. »

Dans la suite cette chapelle fut consacrée par le célèbre Thomas Beket, archevèque de Cantorbéry, pendant son séjour en France (1).

Il reste un très-grand nombre d'actes de Philippe-Auguste, datés de Fontainebleau, entre autres une charte par laquelle il donne à l'Hôtel-Dieu de Nemours tout le pain qui restera sur sa table pendant le temps qu'il passera à cette résidence : cette pièce est de 1186.

Saint-Louis se plaisait beaucoup à Fontainebleau; il y fonda, en 1159, un hôpital pour y recevoir les pauvres et les malades qui, dans ces déserts arides, dit-il, affluent de toutes parts.

Philippe-le-Bel naquit et mourut dans le château de Fontainebleau; ses successeurs embellirent et agrandirent successivement cet édifice.

(1) Cet archevêque eut de grands démêlés avec Henri II, roi d'Angleterre; celui-ci soutenait les droits de sa couronne contre les prétentions de Becket qui prétendait aussi soutenir les droits de Dieu et de son Église. Après plusieurs réconciliations, suivies d'autant de ruptures, le roi dit un jour, dans un moment de dépit : « Personne ne me vengera donc d'un prêtre qui trouble mon royaume. » Ces paroles furent entendues par quatre gentilshommes qui allèrent sur-le-champ assassiner Becket au pied de l'autel. Pour apaiser le pape, Henri fut obligé de recevoir la flagellation sur le tombeau du prélat, honoré comme un martyr.

Charles VII fit, dit-on, exécuter quelques peintures dans ce château. Louis XI y commença une bibliothèque que Louis XII fit dans la suite transporter à Blois.

On peut regarder François I[er] comme le régénérateur de Fontainebleau et même comme le fondateur du château. Pendant son règne, bien des changemens s'y opérèrent : plusieurs bâtimens furent reconstruits; et l'on en ajouta quelques autres entièrement nouveaux; des jardins vastes et bien dessinés contribuèrent aussi à l'embellissement de cette résidence : tout fut exécuté d'après la direction et sur les dessins du célèbre peintre et sculpteur Primatrice, secondé par Nicolo, son élève. Ces merveilles, nouvelles encore, et que le siècle de Louis XIV a effacées, excitèrent, à cette époque où les arts ne faisaient que de naître, une vive admiration.

En 1530, François I[er] y établit une bibliothèque riche en manuscrits grecs et orientaux, et en livres imprimés. Cette nombreuse collection d'ouvrages recueillis dans plusieurs parties de l'Europe et de l'Asie, par les soins du savant Guillaume Budée, fut transportée à Paris et commença la bibliothèque royale.

En 1539, François I[er] reçut Charles-Quint dans ce château, et à cette occasion il y eut des fêtes brillantes. On sait que ce séjour eut lieu à l'époque de

la trève de 10 ans et qu'alors, Charles-Quint demanda au monarque français la permission de traverser ses États pour soumettre la ville de Gand qui s'était révoltée.

Henri II fit continuer à Fontainebleau divers travaux que son père avait entrepris. Quelques uns de ses enfans y reçurent le jour.

Sous le règne de ce prince, qui ne dura que 12 ans, fut tenue, à Fontainebleau, une assemblée de notables, au sujet de la fameuse conspiration d'Amboise. Nous dirons en passant que ce roi, qui avait des maîtresses, entre autres Diane de Poitiers, fit de la *polygamie un cas pendable,* et la soumit au dernier supplice.

Charles IX et Henri III, ses fils, augmentèrent les bâtimens.

Henri IV en fit son séjour favori; il y ajouta de nouvelles et immenses constructions, et y dépensa, en dix-huit ans, la somme, énorme pour ce temps-là, de 2,440,850 livres.

On lit dans le *Récit véritable de la naissance de messeigneurs et dames les enfans de France* (de Henri IV et de Marie de Médicis), des particularités sur l'accouchement de la reine et sur la naissance de Louis XIII à Fontainebleau, assez intéressantes, sur le rapport de l'étiquette et des coutumes du temps, pour que nous engagions nos lecteurs à en prendre connaissance dans les mé-

moires de Louise Bourgeois, dite Boursier, sage-femme de la reine. Cette femme dit : « Que le voyage de cette princesse (elle partait de Paris pour faire ses couches à Fontainebleau) se fit en deux jours. La couchée du premier fut à Corbeil dans une hôtellerie où il n'y avait qu'une méchante petite chambre basse, bien étouffée (enfumée), pour la reine. On mit coucher les femmes et moi, dit-elle, dans ce qui restait marqué pour le cabinet de sa Majesté, et il n'y avait entre son lit et le mien qu'une légère cloison de *torchis*.

La dînée fut à Melun chez M. de la Granche-le-Roi, où il n'y avait aucun meuble, *et surtout que de grosses pierres de taille au lieu de chevets*. quoique ce fût vers la fin d'août, il ne faisait pas chaud. Heureusement on y avait pourvu, et l'on avait allumé trois fagots et trois bûches. »

La femme Louise Bourgeois, dite Boursier, qui entre dans les détails les plus minutieux sur l'accouchement et qui se fait lire avec intérêt malgré sa prolixité, finit son volumineux récit par ce paragraphe : « Le vendredi 22 novembre 1602, la reine Marie de Médicis accoucha encore à Fontainebleau; mais d'une fille à quoi elle ne s'attendait pas, parce que *sœur Ange*, qui était une dévote que le pape lui envoya et qui lui avait prédit auparavant qu'elle serait reine de France, l'avait assurée qu'elle aurait d'abord trois fils : tellement que la

reine en pleura fort et ferme, appelant sœur Ange *Ragasche.* »

Henri IV se trouvait à Fontainebleau, quand les trames de Biron lui furent révélées par Lafin, confident et agent de ce maréchal. Ce fut aussi dans ce lieu que ce duc coupable et entêté fut arrêté pour être conduit à Paris où commença la procédure qui le mena à la mort, et qu'il reçut avec autant de lâcheté qu'il avait montré de valeur dans les combats.

En 1644, Henriette, reine d'Angleterre, fille de Henri IV et femme du malheureux Charles Ier, vint se réfugier à Fontainebleau, après la révolution qui mena ce prince à l'échafaud. On attribue à cette princesse, peut-être à tort, une part dans la conspiration des poudres, sous Jacques Ier, et le massacre de 40,000 protestans d'Irlande sous Charles II. C'était pousser loin l'amour d'une religion qui ne prêche que la charité !

Louis XIV séjourna pour la première fois à Fontainebleau, en 1645. Ce fut peu d'années après, que Christine, reine de Suède, qui abdiqua la couronne à l'âge de 27 ans, après avoir abjuré la religion luthérienne, vint, contre le gré du roi, habiter ce château, et c'est là qu'elle fit assassiner le marquis de Monaldeschy, son grand écuyer.

On cite une lettre que cette princesse écrivit, dit-on, au cardinal Mazarin, en réponse à celle

où il lui témoignait toute l'horreur qu'avait inspiré le meurtre dont elle s'était rendue coupable. Ce monument, qu'on n'ose garantir, est du style et tout-à-fait dans le caractère de cette fameuse reine. Quoi qu'il en soit, voici la lettre vraie ou supposée, telle qu'on la trouve consignée sans précaution dans plusieurs recueils.

« M. Mazarin, ceux qui vous ont appris le dé-« tail de la mort de Monaldeschy, mon écuyer, « étaient très-mal informés. Je trouve fort étrange « que vous commettiez tant de gens pour vous « éclaircir de la vérité du fait. Votre procédé ne « devrait pourtant point m'étonner, tout fou qu'il « est ; mais je n'aurais jamais cru que ni vous ni « votre jeune maître orgueilleux eussiez osé m'en « témoigner le moindre ressentiment.

« Apprenez, tous tant que vous êtes, valets et « maîtres, petits et grands, qu'*il m'a plu d'agir « ainsi ;* que je ne dois, ni ne veux rendre « compte de mes actions à qui que ce soit, surtout « à des *fanfarons* de votre sorte. Vous jouez un « singulier personnage pour un personnage de « votre rang ; mais quelques raisons qui vous « aient déterminé à m'écrire, j'en fais trop peu de « cas pour m'en intriguer un seul instant. Je veux « que vous sachiez et que vous disiez à qui vou-« dra l'entendre, que Christine se soucie peu de

« votre cour, et encore moins de vous; que, pour « me venger, je n'ai pas besoin d'avoir recours à « votre formidable puissance. Mon honneur l'a « voulu ainsi : *ma volonté est une loi* que vous de- « vez respecter; vous taire est votre devoir, et « bien des gens, que je n'estime pas plus que vous, « feraient très-bien d'apprendre ce qu'ils doivent « à leurs égaux avant que de faire plus de bruit qu'il ne convient.

« Sachez enfin *mons le cardinal, que Christine* « est reine (elle ne l'était plus) partout où elle « est, en quelque lieu qu'il lui plaise d'habiter; que « les hommes, quelque fourbes qu'ils soient, vau- « dront encore mieux que vous et vos affidés. Le « prince de Condé avait bien raison de s'écrier, « lorsque vous le reteniez prisonnier inhumaine- « ment à Vincennes : *Ce vieux renard, qui, jus-* « *qu'ici a trompé Dieu et le diable, ne se lassera* « *jamais d'outrager les bons serviteurs de l'État, à* « *moins que le parlement ne congédie ou ne punisse* « *sévèrement cet illustrissime faquin de Piscina.*

« Croyez-moi donc, Jules : comportez-vous de « manière à mériter ma bienveillance ; c'est à quoi « vous ne sauriez trop vous étudier. Dieu vous « préserve d'aventurer jamais le moindre propos « indiscret sur ma personne! Quoiqu'au bout du « monde, je serai instruite de vos menées. J'ai des « amis et des courtisans à mon service, qui sont

« aussi adroits et aussi surveillans que les vôtres, « quoique moins bien soudoyés. »

Le dauphin, fils de Louis XIV, naquit à Fontainebleau, en 1661, et le prince de Condé y mourut en 1686. L'année précédente, le roi y avait signé la révocation de l'édit de Nantes, acte de fanatisme funeste pour la France, et qui lui enleva 50 mille familles qui allèrent enrichir les autres pays de leur fortune et de leur industrie.

Louis XV vint à Fontainebleau pour la première fois, en 1724, et y épousa l'année suivante, Marie Leczinska. La cour y fit, dans la suite, divers séjours. Le dauphin, fils de Louis XV, y mourut en 1765.

En 1810, ce palais vit le mariage de l'empereur et de Marie-Louise; immédiatement après l'arrivée de cette princesse, Napoléon avait été au devant d'elle, et s'était introduit déguisé dans sa voiture, voulant lui épargner tous les détails de l'étiquette en usage dans pareille circonstance; on l'en avait du reste soigneusement instruite à Vienne.

En 1812, le château devint la résidence du pape Pie VII qui y conclut le fameux *concordat de Fontainebleau*. Deux années après, le 4 avril vit s'éteindre cette domination immense qui avait bouleversé l'Europe, et qui semblait devoir imprimer une face nouvelle à l'univers. Le héros, le

grand homme, Napoléon enfin y signa l'acte de son abdication.

Description du chateau de Fontainebleau. Ce château, qu'un Anglais nommait assez plaisamment un *rendez-vous de châteaux*, se compose de six cours, dont les bâtimens qui les entourent n'ont entre eux aucun rapport d'ordonnance ni de symétrie. Si l'on en excepte la bizarrerie que présente cet ensemble de constructions faites à des époques si éloignées, et si différentes les unes des autres, sous les rapports du goût et des usages, cette habitation colossale est vraiment digne des plus grands monarques; mais elle a beaucoup souffert durant nos troubles civils : plusieurs des bâtimens qui en dépendaient ont été vendus et démolis; peu même s'en est fallu que la masse entière n'éprouvât le même sort. Le château fut dépouillé de tout ce qu'il renfermait de plus précieux. L'école militaire, qui depuis a été transférée à Saint-Cyr, était établie dans les bâtimens, et ne contribua pas peu à leur dégradation, jusqu'à ce que Napoléon, voulant faire de Fontainebleau l'une de ses habitations, y fit exécuter de grands travaux de restauration et d'embellissement.

Aujourd'hui une ère nouvelle a surgi pour rendre à ce palais son ancienne splendeur; c'est à Louis-Philippe qu'en est due la restauration générale. M. Dubreuil, architecte, qui a été chargé des ces im-

portans travaux a su vaincre les difficultés nombreuses qu'offraient des murs que leur extrême épaisseur, la dureté de leur matière (le grès), et leur antique construction rendaient pour ainsi dire impénétrables.

Maintenant toutes les parties ont entre elles à chaque étage, et même souterrainement de faciles communications. La cour d'honneur, débarrassée désormais de plusieurs détails intérieurs qui choquaient le goût, se trouve rendue tout entière à sa véritable destination, et en devient chaque jour plus digne par les embellissemens que reçoivent les parties principales de ses bâtimens : ainsi l'aile gauche, où étaient naguère encore les bureaux et les magasins de la conciergerie, offre, au rez-de-chaussée, une fort belle salle d'attente décorée de colonnes en stuc d'ordre dorique, élevées sur un stilobate, et formant des avant-corps que le goût seul n'indiquait pas, mais que commandait encore le besoin de soutenir de vieux planchers, auxquels, pour substituer une pièce spacieuse à de mesquines distributions, il avait fallu enlever leurs anciens points d'appui. Au dessus de cette salle existe la galerie dite de Henri II à laquelle on restitue toutes ses beautés premières : son curieux plafond à compartimens de caissons en menuiserie, richement profilés, et dont les champs peints en bleu sont rehaussés d'or blanc produisant l'effet de

la nacre de perle, ses précieuses fresques : composées par le Primatrice et peintes par Nicolo, dont on découvrait à peine quelques traces fugitives qu'à l'aide du procédé de peinture à la cire on a fait revivre, et que l'habile pinceau de M. Alaux rend à leur fraîcheur originelle ; sa grande et majestueuse cheminée, et, en face, à l'autre extrémité, la belle tribune où se place l'orchestre dans les bals de la cour. Ce que ne possédait pas cette galerie, et ce qui en était néanmoins un complément indispensable, c'est un parquet en marqueterie, d'une riche composition, auquel on travaille en ce moment, et dans l'exécution duquel, d'après l'intention royale, il ne doit entrer que des bois indigènes.

A la suite de cette aile viennent et le passage de la porte dorée et l'escalier d'honneur que le Primatrice avait enrichis de ses œuvres ; les premières ont été restaurées suivant le système adopté pour la galerie de Henri II par M. Picot, et les secondes le seront par M. Abel de Pujol qui en a déjà terminé quelques parties. La pièce qui succède à l'escalier est la salle dite des Gardes ; ce n'était qu'une antichambre des grands appartemens : c'est aujourd'hui un des plus beaux salons du palais. Son plafond, à solives apparentes, a retrouvé les gracieuses et légères peintures qui le décoraient; et ses faces, également peintes par M. Mœnch

avec un rare bonheur d'ensemble, rappellent dans une suite de sujets historiques ingénieusement ajustés, tout ce que les souverains qui aimaient les arts ont fait pour Fontainebleau, depuis le règne le plus reculé jusqu'au règne de Louis-Philippe.

Beaucoup d'autres travaux ont été exécutés au palais de Fontainebleau : tels sont, un meilleur arrangement du vestibule du fer-à-cheval ; l'agrandissement, au moyen de la suppression de bâtimens en ruines, du jardin de l'orangerie ; une nouvelle entrée publique pour le parterre ; des corps-de-garde sur ce même parterre, décorés avec goût à l'aide d'anciens pilastres qu'on avait soigneusement conservés en démolissant la galerie des cerfs, etc. On en trouvera la description dans un petit ouvrage (1) que vient de publier un homme de lettres, M. Jamin qui est à même, mieux que personne, par l'emploi qu'il occupe au château de Fontainebleau, de suivre l'exécution des travaux qui s'y font, et d'en rendre compte.

La cour du cheval blanc. La principale entrée de ce château est sur la place de Ferrare, ainsi nommée d'un hôtel bâti par la duchesse de ce nom, fille de Louis XII. Cette entrée est, depuis 1810, ornée d'une belle grille de cinquante-deux toises et demie de longueur qui s'appuie aux deux

(1) Se vend chez Petit, libraire à Fontainebleau, propriétaire éditeur.

pavillons, terminant les ailes de la cour. Cette cour, dite *du Cheval-Blanc*, à cause d'une copie en plâtre du cheval de Marc-Aurèle, moulée à Rome par Vignole, en 1560, et qui fut placée au milieu, conserve encore ce nom, quoique le cheval, qui fut brisé par accident, en eût été retiré en 1626. La façade du fond est fort belle; au centre se trouve un grand escalier en fer-à-cheval. Elle est nommée aussi *la Cour d'Honneur, la cour du Fer-à-Cheval.* C'est dans cette enceinte que Napoléon prit congé de son invincible garde.

La cour de la Fontaine, du nom d'une fontaine qui la décore, est la plus agréable de ce château par son exposition et ses points de vue au midi; elle est bordée de trois côtés de bâtimens symétriques; le quatrième côté s'ouvre sur le jardins. Les bâtimens de cette cour ont servi de logement aux reines-mères, à Charles-Quint, lors de son passage en 1539; dans l'aile gauche est la grande salle, nommée aussi *la salle de la belle cheminée* : ce nom lui vient d'une cheminée de vingt-trois pieds de hauteur sur vingt de large. Elle était ornée d'un bas relief en marbre représentant la statue équestre de Henri IV.

La cour du Donjon est longue et étroite : les bâtimens qui l'enclosent sont les plus anciens du château; c'est dans cette partie que saint Louis avait la maison de son désert. La porte dite *Dau-*

phine est une grande arche construite à l'occasion de la naissance de Louis XIII. On remarque dans les bâtimens de cette cour *la salle de Bal*, décorée des peintures du Primatrice, de Nicolo, de Dubreuil, etc.

La bibliothèque, riche de 28,000 volumes est placée dans une chapelle que François Ier avait fait construire.

Les appartemens du roi, de la reine, les salles du conseil, du trône, etc. — Dans un des salons, on montre la petite table ronde en acajou, sur laquelle Napoléon signa son abdication.

La galerie de Diane, construite en 1600, pour servir de galerie à l'appartement de la reine, était ornée de fresques d'Ambroise Dubois, que les peintures de MM. Abel de Pujol et Blondel ont dignement remplacées.

La cour de l'Orangerie : parmi les bâtimens qui l'entourent se trouvait la *galerie des Cerfs*, ainsi nommée à cause des têtes de ces animaux qu'on y avait placées entre les tableaux, peints, sous Henri IV, par Dubreuil. Ce fut dans la galerie des Cerfs que la reine Christine fit assassiner Monaldeschy. On nomme aussi cette cour la cour de *Diane*, à cause d'une statue en bronze, par M. Heurtault qui décore une fontaine construite en 1811.

La cour des princes, la plus petite de toutes est entourée des bâtimens où logeait Christine.

La cour des Cuisines indique par son nom l'usage des trois bâtimens qui la forment; ils furent construits en 1609 sur les dessins de François Jamin. Le corps du milieu est décoré d'une fontaine à trois mascarons en bronze, et qu'on nomme *la fontaine des Trois Visages.*

La chapelle de la Sainte-Trinité fut construite, en 1529, sur l'emplacement de la chapelle de Saint-Louis : elle a été restaurée sous Henri IV, elle est magnifiquement ornée.

Entre autres objets d'arts dont les appartemens sont décorés, on remarque un grand nombre de peintures anciennes et modernes. Parmi les anciennes peintures on a dû en cacher un grand nombre dont les sujets étaient licencieux. Anne d'Autriche, en 1643, à son avénement à la régence, en fit brûler ou effacer pour plus de cent mille écus.

Le parc et les jardins. Les petits jardins, qui semblent comprendre l'étang, ont été plantés en 1811. A la même époque, on restaura le pavillon de l'étang, bâti originairement par Henri II. Dans ce jardin se trouve cette fontaine de *Bleau* qui a donné son nom au palais et à la ville.

Le parterre a été décoré en 1817, dans le bassin carré d'une fontaine pyramidale d'un très-bon style.

Au bas du parterre, et dans l'axe du canal, se

trouvait la cascade construite sous Louis XIV, et qui devait produire un grand effet, si l'on s'en rapporte au dessin gravé par Israël Sylvestre, en 1678. Peu de temps après la mort de ce prince on en détruisit toute la partie hydraulique, avec le projet de la refaire mieux sans doute; mais on n'y songea plus. Ce n'est qu'en 1812 qu'on a entrepris de la rétablir sur un dessin plus correct.

Le parc est traversé par un canal de 1150 mètres de longueur, creusé du temps de Henri IV, et bordé de belles allées d'arbres; on y voit des bosquets qui forment un labyrinthe, et une superbe treille dite *la treille du Roi.*

François I[er] fit construire une héronnière à Fontainebleau; elle était dans le parc sur le bord du grand canal; le lieu où elle existait a conservé son nom. On sait que c'est une localité affectée aux hérons pour les élever, comme une faisanderie est celle où l'on nourrit les faisans.

La forêt de Fontainebleau. Elle couvre une surface de plus de 33,000 arpens; elle est divisée en 173 triages et percée par un grand nombre de routes et de sentiers. Sa vigoureuse végétation offre des arbres d'essences très-variées et qui tous y croissent à merveille; la grande variété dans la nature du sol, l'exposition et l'élévation des terrains permettent aux plantes et aux arbres alpestres de croître à une petite distance de végétations tro-

picales. Le sol est généralement sablonneux, et le roc est un grès blanc et fort dur; l'exploitation des arbres et du sol de cette vaste forêt produit annuellement de 6 à 700 cordes de bois et environ 800, 000 pavés; l'étonnante variété des sites singuliers et pittoresques que cette forêt offre au voyageur est vraiment remarquable: il voit çà et là des roches informes, noirâtres, carriées, couvertes de mousses et de lichen; des blocs énormes de grès irrégulièrement entassés, et figurant par leurs contours tronqués les formes les plus étranges; plus loin ce ne sont que des sables arides; un pas de plus, les yeux se reposent avec une agréable surprise sur un terrain où croissent les plus beaux bois, dont le vert feuillage ombrage des tapis de verdure; mais soudain cet aspect enchanteur disparaît: en sortant d'une vallée fertile, il se trouve dans un affreux désert. Ces ruines éparses, ce désordre de la nature bouleversée, la teinte sauvage de tout ce qui l'entoure, semble vouloir lui retracer l'image du chaos.

C'est à un quart de lieue de *Chailly*, poste si connue par ses chevaux blancs, que l'on entre dans cette forêt, anciennement nommée forêt de *Bière* (*Bieria*). Le gibier y a été détruit en grande partie.

A l'extrémité de cette forêt, du côté de Melun, est un lieu appelé la *table du roi*. Tous les ans, au 1er mai, les officiers des eaux et forêts se ras-

semblaient autour d'une table de pierre pour recevoir certaines redevances que devaient au roi quelques *usagers* de la forêt. L'abbesse du Lis y envoyait porter *un jambon cuit et deux bouteilles de vin ;* chaque nouveau marié du *Petit-Clos*, compris dans la paroisse de Saint-Ambroise de Melun, y déposait *un gâteau et cinq deniers.*

Le bourreau de cette ville apportait aussi son gâteau avec deux deniers.

Fontainebleau offre, hors de ses murs, de tous les côtés et quels que soient le temps et la saison, d'agréables promenades; mais la plus fréquentée de toutes, surtout les jours de fêtes, est l'allée de Maintenon, au bout de laquelle est la montagne dite *le Mail de Henri IV*, parce que ce prince allait jouer à ce jeu sur son sommet. Cette montagne, jusqu'alors très-escarpée, a été adoucie, élargie et plantée d'un rang d'arbres de chaque côté, de manière qu'elle offre un plus beau point de vue au château : à droite et à gauche est une longue chaîne de rochers, dont l'aspect devait être bien triste jusqu'au règne de Louis XVI, que l'idée heureuse vint au premier médecin de ce monarque d'y faire semer des pins de Bordeaux et d'Écosse, qui ont merveilleusement réussi.

Le grand poète, celui qui a fait chanter les patriotes de tous les pays, celui de qui Benjamin Constant a dit : « Béranger fait des odes subli-

mes, quand il ne croit faire que de simples chansons, » habite depuis long-temps Fontainebleau.

Les principaux hôtels de cette ville si fréquentée par les curieux sont : l'*hôtel Britannique*, le *Cadran-Bleu*, l'*hôtel de Seine-et-Marne*, et l'*hôtel de France*.

LE MENUISIER-POÈTE
DE FONTAINEBLEAU (1).

La révolution de juillet avait conduit à Fontainebleau un de ces hommes heureusement nés, chez qui l'application à de graves devoirs n'exclut ni l'amour, ni le sentiment éclairé, ni la culture des lettres et des arts. M. Michaux venait d'arriver comme procureur du Roi dans la cité de François Ier. Un nouveau venu qui s'installe a toujours quelques dispositions à faire dans son domicile ; il fallut recourir au menuisier. Des voisins indiquèrent, comme un bon et sûr ouvrier, M. Durand. M. Durand fut appelé. Il vint, travailla vite et bien, et, tout en travaillant néanmoins, il ne put s'empêcher de tourner quelquefois la tête du côté de la bibliothèque, peu vaste, mais composée avec goût et pleine des ouvrages de nos grands maîtres. A force de lorgner, notre artisan s'enhardit, ha-

(1) Nous avons emprunté cet article au Constitutionnel du 19 mars 1836.

sarda quelques observations littéraires, quelques jugemens sur les auteurs étalés devant ses yeux. Peu à peu, encouragé par la douceur bienveillante de M. Michaux, il alla jusqu'à laisser entrevoir que lui aussi s'était exercé dans leur art; il ne restait qu'à provoquer une confidence; mais son interlocuteur, qui avait vécu dans le monde littéraire, avait appris à se méfier des confidences de poètes, et, malgré l'exemple de Maître-Adam, la profession de celui-ci n'était pas propre à le rassurer. Il éluda poliment, paya l'ouvrage fait, congédia son menuisier, et tout fut dit pour le moment.

Plusieurs fois depuis, le menuisier fut rappelé; l'ouvrier se montra toujours honnête, actif, intelligent; le poète garda l'incognito. Trois ou quatre années s'écoulèrent ainsi.

Cependant, on savait que M. Michaux cultivait lui-même la poésie avec succès. Quelques amateurs le consultaient sur leurs essais, d'autres allaient s'éclairer dans son entretien. Ne voilà-t-il pas qu'un jour un habitant de Fontainebleau, homme de lettres lui-même, arrive demander son avis sur un fragment en vers, qu'il apporte. — Est-il de vous ? — De moi ? non; vous savez que je ne fais point de vers. — Vous connaissez du moins l'auteur ? — Très-bien, et vous aussi. — Comment ? — C'est votre menuisier, c'est M. Durand. — Ah ! ah !... commençons par aller au palais, l'audience

m'appelle ; nous verrons au retour. » Faut-il l'avouer? M. Michaux n'était pas infiniment pressé d'ouvrir le cahier. Il aimait tant les bons vers, et, par conséquent il craignait tant les mauvais! Toujours empressé d'obliger, il ne peut, cette fois, s'empêcher de reculer devant la corvée que sa complaisance lui a fait accepter. Trois, quatre, cinq jours se passent. Enfin, s'armant de courage, comme le malade qu'Esculape condamne à la rhubarbe et au séné, il s'approche de son secrétaire, l'ouvre, en tire le menaçant cahier, le déroule et commence à lire... Mais quelle agréable surprise! il s'attendait à voir des vers boiteux et plats, la rime et la mesure estropiées à chaque ligne, des idées folles ou communes exprimées à demi dans la confusion d'une prose barbare; point : voilà des vers bien faits, du rhythme, de la tournure; voilà du naturel, et souvent de l'élégance, voilà des images, des mouvemens de poète, des faiblesses de temps en temps : mais de ces faiblesses qui trahissent l'inexpérience et non l'impuissance, de ces inégalités que la pratique de l'art et quelques coups de lime font si aisément disparaître. Relire le morceau, courir chez l'auteur, le féliciter, solliciter des communications nouvelles, tel fut le premier mouvement de M. Michaux.

Bientôt il eut toute la confiance de l'artisan-poète, il apprit les détails de sa vie, et de cette éducation

singulière qu'il avait su se donner à lui-même, au milieu des camps et des ateliers. Il apprit que M. Durand, né au sein de la classe laborieuse, avait pris, pour vivre, au sortir de l'enfance, l'état de menuisier. Parti à seize ans pour faire son tour de France, soldat volontaire à dix-sept, lorsqu'après les désastres de Moscou, les dangers de la patrie appelèrent aux armes tout ce qui restait de la jeunesse française, blessé au combat de Hanau, rendu à ses travaux par les événemens de 1814, rappelé sous les drapeaux par ceux des Cent-Jours, licencié de nouveau par les désastres de Waterloo, il parcourut la France et l'Italie, un rabot d'une main, un livre de l'autre, et, dans cette vie de travail et de mouvement, il trouva le temps de s'instruire à fond dans la langue d'Horace et dans celle de l'Arioste, de se rendre familiers nos meilleurs poètes français, et de s'essayer à suivre leurs traces. Établi dans Fontainebleau, il s'éprit d'un amour d'artiste pour ses beautés pittoresques, surtout pour la belle forêt qui l'entoure. Il consacra tous ses jours de loisir à la visiter, comme un amant visite sa maîtresse, et, du plaisir de l'admirer, il passa facilement au désir de la chanter. Ce travail remplit et charma désormais ses longues promenades solitaires : chaque jour de fête devint pour lui un jour de méditation poétique. M. Michaux vit, sur les rayons d'une chambre presque nue, le manuscrit

d'un poème en quatre chants sur la forêt de Fontainebleau; il le lut et ne rabattit rien de l'idée qu'il avait conçue du talent de l'auteur.

Heureux et fier de sa trouvaille, M. Michaux s'est empressé de la proclamer dans le journal de Seine-et-Marne : c'était peu; il a communiqué des échantillons de l'œuvre de son poète aux Béranger, aux Pongerville, juges si compétens en pareille matière. Fort de leur suffrage, il a provoqué une souscription pour la publication du poème de M. Durand. Toutes les notabilités de la contrée, et à leur tête le Roi des Français, se sont fait un plaisir d'y prendre part, et l'ouvrage a paru.

Nous l'avons lu, et nous en dirons notre avis sans complaisance, persuadés qu'une appréciation véridique est plus conforme aux intérêts de l'auteur et aux vues des personnes qui lui portent intérêt, que ne le serait un fol enthousiasme.

Deux choses sont à considérer dans l'œuvre de M. Durand : son mérite absolu et son mérite relatif, le talent du poète et le point d'où il est parti pour l'acquérir.

Considéré en lui-même, le poème de notre menuisier, n'est certes point à comparer aux chefs-d'œuvre de nos grands maîtres. Toutefois, même sous ce point de vue, il est loin d'être dépourvu de mérite. La composition en est sage et claire; les idées en sont naturelles sans être communes. L'au-

teur n'a pas cette hardiesse, cette véhémence d'imagination qui surprend et qui transporte; il est loin toutefois de manquer d'invention; mais c'est surtout l'invention des détails qu'il nous paraît posséder. Il ne vous saisit pas d'une main puissante pour vous entraîner après lui dans le ciel ou dans les enfers; mais il vous promène agréablement et par des routes variées, parmi de rians paysages; il se plaît aux sentimens doux, aux impressions tendres ou mélancoliques: il les rend avec justesse et souvent avec grace.

C'est surtout par le talent de l'expression que M. Durand nous paraît digne d'estime. Ses vers, malgré d'inévitables négligences, sont en général d'une très-bonne facture. On y trouve le sentiment des convenances de la langue, celui de l'harmonie, celui de la forme poétique. On y trouve souvent mieux que cela, de l'élégance, de la noblesse et de la suavité. Nous ne connaissons, par exemple, aucun poète qui ne fût satisfait d'avoir composé cette gracieuse description du printemps.

C'était dans la saison où, légère et fidèle,
Plane déjà sur nous la frileuse hirondelle,
Alors que, sur les vents, l'intéressant oiseau
Vient, d'un monde inconnu, retrouver son berceau.
Le mois cher aux amours ne régnait pas encore;
Mais, féconde en beautés, chaque nouvelle aurore
Développait le *sein d'un germe* créateur.
Tout prenait sous le ciel un aspect enchanteur.

Du Zéphir caressant l'haleine douce et pure
Balançait les rameaux d'une tendre verdure.
Inévitable effet des amoureuses lois,
Des bruits mystérieux sortaient du fond des bois,
Et du chant des oiseaux l'allégresse infinie,
Remplissait ma forêt d'une vaste harmonie.

Malgré deux ou trois fautes et quelques lieux communs, il y a certainement du charme et de l'intérêt dans ce morceau. En voici un second d'un tout autre genre, et qui nous semble encore supérieur; c'est le grand souvenir de Napoléon qui l'a inspiré :

Oh! quand règnent les temps où, vers Dieu rappelé,
Le souffle de la vie enfin s'est exhalé,
Si l'ame s'affranchit de la demeure sombre,
C'est là que d'un héros doit planer la grande ombre ;
Car aucun des palais du soldat couronné,
Ne le vit plus heureux ni plus infortuné.
Que la prospérité rapidement s'écoule !
Ici, dans ce jardin, j'ai vu les rois en foule,
Suivre timidement l'orgueilleux souverain,
Qui les tenait courbés sous un sceptre d'airain.,
Que de fois son coursier, pulvérisant la terre,
Dévora le contour de ce vaste parterre,
Et d'un rapide élan passa devant nos yeux,
Comme ces feux légers qui volent dans les cieux !...

Si maintenant nous réfléchissons que l'auteur de ces vers a deviné, plutôt qu'il n'a pu l'apprendre, l'art qui charme ses loisirs; que, privé d'éducation première, il a dû se faire son éducation à lui-même; que, dépourvu des ressources de la fortune,

c'est fortuitement et presque toujours d'une manière fugitive et incomplète qu'il a pu faire connaissance avec les modèles ; qu'enfin, ces vers, jetés avec une si heureuse facilité, n'ont pu être composés qu'à la dérobée, dans les intervalles d'un travail fatigant, impérieusement commandé par le besoin de vivre, nous serons forcés d'avouer que l'organisation qui, avec de tels moyens, a pu surmonter tant d'obstacles et arriver à de tels résultats, est une organisation éminemment privilégiée de la nature.

Courage donc, dirons-nous à l'auteur ; vous avez assez fait pour qu'on soit en droit d'attendre de vous davantage encore. Parti de si loin vous êtes arrivé non loin du but; il faut l'atteindre. Vous avez acquis de la facilité, une facilité souvent heureuse ; occupez-vous maintenant de la modérer; travaillez avec peine, soyez-vous sévère à vous même ; élaguez tout ce qui, par la pensée ou par l'expression, rentre dans le domaine de la prose; ne vous permettez point de chute faible à la suite d'une tirade élégante ; ne prodiguez point l'épithète, et choisissez-la toujours précise et pittoresque ; variez la coupe et les césures de vos vers, En même temps, faites-vous un trésor de pensées par la lecture attentive des philosophes, des historiens et des voyageurs. Vous possédez un don précieux ; c'est à l'étude, à la culture d'en faire un talent supérieur.

Avon. (R. G.)

Ce village, assez joli par sa position entre la ville et la forêt de Fontainebleau existait avant cette ville qui, pendant plusieurs siècles, n'eut pas d'autre église paroissiale que celle d'Avon.

Dans sa petite et antique église, on remarque les pierres tumulaires qui indiquent la sépulture de *Monaldeschy*, favori de la reine Christine de Suède qu'elle fit assassiner, crime qui couvre d'opprobre la vie de cette princesse; celle d'*Ambroise Dubois*, qui travailla beaucoup aux peintures du château de Fontainebleau; il mourut en 1615; celle de*D'Aubenton*, célèbre naturaliste, collaborateur de Buffon, mort le 12 décembre 1785; et celle d'*Étienne Bezout*, auteur de deux *cours de mathématiques* justement estimés, et d'un savant traité intitulé : *Théorie générale des Équations algébriques*; il mourut en sa maisons des *Basses-Loges*, le 27 septembre 1783.

Le territoire d'Avon est couvert d'une grande quantité de légumes. Le ru de Changy y fait tourner trois moulins à farines, et on y trouve deux tuilleries. Il compte mille habitans y compris les hameaux de *La Cave Cognard*, des *Basses-Loges* et des *Haut* et*Bas Changy*, qui sont à l'entour. Les maisons de campagne de *Bellebat* et de *Saint-Aubin* font aussi partie de cette commune.

Samoreau (R. D.)

Samoreau est du canton de Fontainebleau; sa population est d'environ 200 habitans. Il s'y trouve deux maisons de plaisance dont l'une appartient à un officier qui a toujours été compté parmi les plus braves guerriers français, au comte et général Durosnel, à ce soldat que l'armée pleura à la bataille d'Essling parce que le bruit de sa mort avait pénétré jusque dans ses derniers rangs (1), à cet homme de bien, aujourd'hui député du département de Seine-et-Marne, à cet ancien aide-de-camp de Napoléon, qui remplit ces mêmes et honorables fonctions auprès du roi, avec un dévoûment civique digne d'une vie qu'un seul instant n'a point démentie.

Le château des *Pressoirs-du-Roi*, bâti sous le règne de François I[er], est dans la dépendance de cette commune, sur le bord de la Seine. Il a été possédé par la duchesse de Beaufort, plus connue sous le nom de Gabrielle d'Estrées, nom qui se

(1) On le crut tué à la bataille d'Essling, et toute l'armée en témoignait déjà ses regrets, quand on apprit que ce général, en portant les ordres de l'empereur au maréchal Montebello, avait reçu une forte contusion d'un boulet de canon qui avait renversé son cheval, et que, tombé dans un champ de blé, il y avait été fait prisonnier par les hussards autrichiens.

rattache intimement à la vie érotique du grand Henri. Cette favorite recevait souvent dans ce château son royal amant. C'est peut-être dans ce lieu qu'elle ébaucha l'intrigue qui devait lui faire rompre son mariage avec Marguerite de Valois, machination qui fut arrêtée par sa mort subite. On assure qu'elle mangea une orange empoisonnée dans les jardins du financier Zamet.

Le château *des Pressoirs* appartient à M. le comte Traversé. Sa situation est pittoresque, ses jardins sont distribués en terrasses d'un bel effet; le parc contient près de 100 arpens enclos de murs, il est hérissé de rochers qui font un contraste frappant avec une vaste prairie qui est aussi dans cette enceinte; près de là, est une maison de campagne nommée *Montmeillant*.

Un ancien professeur d'histoire de l'école militaire de Saint-Cyr habite cette commune : le nommer, c'est chercher l'occasion de réveiller, dans le souvenir de tous les officiers sortis de cette pépinière de braves, un sentiment de respect pour sa personne; c'est renouveler une impression du plaisir que chaque élève ressentait à ses leçons. Ils n'oublieront jamais cette originalité de diction qui amenait à son cours tous ceux qui devaient le suivre et ceux qui se faisaient punir en y assistant quand leur devoir les appelait ailleurs. M. Lacourcelle manquait d'un sténographe pour recueillir ce qu'il

y abondait d'idées philosophiques, de critique juste et de sel attique, dans son cours d'histoire qui était en même temps un *specimen* de pensées morales soutenues par les documens littéraires les plus instructifs.

Le terroir de cette commune est en terres labourables, vignes, beaucoup de bois et bruyère parmi les rochers.

Thomery. (R. G.)

C'est de cette intéressante commune que sort l'excellent raisin blanc si renommé en Europe sous le nom de *chasselas de Fontainebleau*. Les propriétaires de ces belles treilles, qui ont poussé la culture de la vigne jusqu'à la perfection, trouvent un ample dédommagement du soin qu'ils y donnent, dans le produit annuel qu'ils en retirent.

L'impératrice Joséphine aimait à se livrer aux charmes de la vie privée; elle a souvent amené son auguste époux et sa famille chez M. Larpenteur, propriétaire d'une grande quantité de treilles à Thomery; ses visites avaient pour unique motif la reconnaissance! cette charmante princesse, dont la mémoire du cœur lui était plus fidèle que la fortune qui l'avait élevée au dernier échelon de la puissance, n'avait jamais oublié le séjour qu'elle avait fait à Fontainebleau dans le temps où la France, en proie à l'anarchie, avait vu la hache révolution-

naire se teindre du sang de Beauharnais, son mari. Fontainebleau, où elle avait reçu l'hospitalité, lui rappelait l'honorable conduite que M. Larpenteur avait eue envers elle, et surtout des beaux fruits qu'il venait lui offrir et qu'il se plaisait à choisir lui-même. Ces hommages prodigués à une infortunée ne furent pas perdus dans la suite pour ce respectable cultivateur : car il vit plus d'une fois briller dans les yeux du grand Napoléon la bienveillante satisfaction dont il était pénétré pour une action si simple dans les temps ordinaires, mais qui devenait précieuse pour lui parce qu'elle avait touché le cœur de celle à qui il disait : « Si je gagne les batailles, c'est vous qui gagnez les cœurs. » C'est en mémoire de cette anecdote que M. Larpenteur a reçu le beau surnom de *Bonaparte*.

La population de ce village est de 1100 habitans avec les hameaux d'*Effondré Bych*, *Chantoiseau* et les *Montsforts*. Thomery est du canton de Moret.

A l'extrémité occidentale de ce lieu se trouve le hameau d'Effondré, avec un port sur la rive gauche de la Seine, et ensuite le château de *la Rivière* dont M. le comte de Ségur est propriétaire. M. Dechambre, maire de Thomery, possède à Chantoiseau une fort jolie maison de plaisance.

EFFONDRÉ, BYCH, CHANTOISEAU, LES MONTSFORTS.

Hameaux. (Voy. Thomery).

Champagne. (R. D.)

Ce village dont la population est d'environ 500 habitans, dépend du canton de Moret; sa situation est doublement agréable par sa proximité de la Seine, où il a un port, et par le voisinage des bois dont il est presque entouré. La principale culture de son terroir est en vignes.

Veneux-Nadon. (R. G.)

Cette commune est sur la route de Paris à Lyon par la Bourgogne; elle est composée d'un certain nombre de maisons isolées, sous diverses dénominations; le hameau des *Sablons* en fait aussi partie. Elle est du canton de Moret; sa population est d'environ 800 habitans. Son territoire bordé par la Seine, la rivière de Loing et la forêt de Fontainebleau, est en vignes, une partie en prairies et en terres labourables.

LES SABLONS.

Hameau. (Voy. Veneux-Nadon).

Moret. (R. G.)

Au bout de la forêt de Fontainebleau, sur la route d'Italie se trouve la petite ville de Moret dont le *Loing* baigne les murs. Cette ville, qui est

actuellement sans importance, en a eu beaucoup autrefois; elle existait du temps de Jules-César qui, dans ses *Commentaires*, fait mention du chef qui à cette époque y commandait. Le pont de Moret sur la rivière de Loing est de construction romaine; ses arches, les unes en plein cintre, les autres en ogives, témoignent de son antiquité, il n'en est pas moins d'une rare solidité; car ce ne fut qu'à grand'peine, qu'en 1814, on parvint, à l'aide de la mine, à faire sauter une de ses arches pour couper le passage à l'ennemi qui s'avançait sur la capitale.

La ville de Moret était anciennement d'autant plus importante, qu'elle se trouvait sur la limite des États de France du côté de ceux des ducs de Bourgogne; aussi était-elle entourée de fossés profonds et de bonnes fortifications; elle soutint plusieurs siéges mémorables notamment sous le règne de Charles VI, où elle fut prise par les Anglais et reprise sur eux. Il s'y tint même un concile dans le IXe siècle.

Louis VII passe pour avoir bâti le château; il fut habité par saint Louis et par la reine Blanche, sa mère; il le fut aussi par Philippe-Auguste, et après lui plusieurs autres rois y ont fait leur séjour, notamment Charles VI, Charles VII, etc.

François Ier y fit de fréquens séjours, ainsi que la duchesse d'Étampes, sa maîtresse; c'est lui

qui en fit restaurer la partie qu'avait habitée la reine Blanche, et qui, par cette raison, était désignée sous le nom de *Maison de la reine Blanche.* Toutes les sculptures qui décoraient cette partie restaurée furent faites par Jean Goujon.

Henri II habita aussi ce château ; il fut la demeure de Catherine de Médicis, sa veuve; Marie de Médicis, femme de Henri IV, y fit plusieurs séjours avant la donation qu'il en fit à *Jacqueline de Beuil,* sa maîtresse, avec le titre de *comtesse de Moret.* C'est d'elle qu'il eut un fils connu sons le nom d'*Antoine de Bourbon, comte de Moret,* dont la disparition depuis la bataille de Castelnaudari donnée sous le règne de Louis XIII, où il combattait dans le parti rebelle, a donné lieu à tant de conjectures, les uns le faisant périr à cette bataille, les autres le faisant mourir ermite, sans que l'on ait jamais pu découvrir le lieu de sa retraite.

Jacqueline de Beuil ayant dans la suite épousé le marquis de Vardes en eut deux fils, ce qui mit le château et le comté de Moret dans cette famille ; Jacqueline de Beuil est morte dans ce château ; on voit son tombeau dans l'église de Moret.

C'est dans le château de Moret que l'infortuné Fouquet, surintendant des finances sous Louis XIV, fut enfermé pendant le temps que dura son procès, et c'est de ce château, qu'après son jugement

il fut transféré dans la citadelle de Pignerol où il est mort après vingt-deux ans de captivité.

Le château de Moret avait échappé au vandalisme de la révolution. Il existait encore à l'époque de la restauration ; ce n'est qu'en 1822 que la partie décorée par Jean Goujon a été vendue à un tonnelier ; c'est de cet homme que des spéculateurs ont acheté toutes les sculptures qui en faisaient l'ornement, et qui, détachées et transportées avec soin, forment les façades d'une maison construite à l'une des entrées du nouveau quartier dit de François Ier du côté du Cours-la-Reine et connue sous le nom de *Maison de François Ier*.

Moret était encore renommé par les *sucres d'orge* dont les religieuses de cette ville avaient le secret, mais qu'elles ont emporté en la quittant. C'est encore une célébrité qu'elle a perdue ; ainsi dépouillée de toutes celles qu'elle avait possédées, Moret n'est plus qu'une jolie petite ville placée dans un beau site.

Les portes de la ville existent encore. L'une d'elle est surtout bien conservée : elle est surmontée d'une haute tour carrée flanquée de tourelles.

Moret a son historien, son historien à lui, comme l'enfant chéri est à sa mère, comme la Grèce avait son poète dans Homère. La différence qui existe entre ces deux hommes, puisque nous accolons leurs noms dans ce paragraphe de

notre voyage, c'est que ce dernier n'était autre qu'un mendiant faisant son tour de Grèce en chantant son *Iliade* et son *Odissée*, et qu'il est mort sans patrie, car sept villes se disputèrent la gloire de lui avoir donné le jour; tandis que M. Testedouët, auteur de l'*Orpheline de Moret*, livre qu'on lit avec beaucoup d'intérêt, est né dans ce village, qu'il a lui-même moralement adopté, et qu'aucune commune ne viendra un jour revendiquer le bonheur de l'avoir vu naître, parceque l'on trouverait dans les archives de l'État civil un démenti formel. M. Testedouet est un écrivain assez précieux, pour que nous formions le souhait d'en voir surgir seulement un semblable dans chaque canton de la France pour combattre le vandalisme, comme il le dit lui-même, qui arrache, pièce à pièce et sans nécessité du trésor de l'histoire les richesses de l'antiquité et les vêtemens somptueux du moyen-âge, dont on fait un catalogue si intéressant aujourd'hui. Nous allons laisser parler M. Testedouet qui exprime si bien sa pensée et qui a choisi la voie du journal de son département, la *Chronique*, pour faire partager au public sa patriotique indignation, et écrit ainsi à son rédacteur : « Vous m'avez entendu gémir sur la barbarie des habitans de Moret dont le marteau brutal et sacrilége a renversé ces grands jalons historiques qui, dans la vieille cité, marquaient les siècles de Louis-le-Jeune, des Phi-

lippe-Auguste, des Charles VII, des François Ier, des Henri III, des Henri IV! Ces grands jalons devant lesquels s'inclinait le grand Napoléon, qui, au milieu d'eux se plut à se reposer le 19 mars 1815, la veille du jour où, pour la seconde fois, il fit la conquête de son empire! Eh bien, Monsieur, leur rage de destruction n'est point encore assouvie! non!... Quatre siècles sont encore debout dans quelques pierres qui témoignent de l'antique splendeur de la chétive bourgade: guerre aux quatre siècles! un de leurs jours de ruines suffira pour les abattre: dans quelques semaines, des deux portes élevées par Charles-le-Victorieux, il ne restera plus rien!... Plus rien!... absolument rien!... pas plus que du palais du roi chancelier, pas plus que du château de Louis VII!

« Il n'en restera plus rien, Monsieur, pas plus que du pont de Jules-César, car lui aussi, il va tomber, le pont qu'inaugura Jules-César! ils l'ont décidé il est vieux! à l'œuvre! à bas le pont du proconsul!

« Le pont de Melun s'écroula; celui-ci peut leur faire naître des craintes; mais pourquoi leur fureur s'étendrait-elle sur la partie qui soutient sa première arche! monument fameux, curieux, qui, peut-être, le seul aujourd'hui en France, renferme une de ces horribles cages, inventées par le digne ministre de Louis XI, par l'exécrable évêque d'Angers, le cardinal La Balue?

« Pourquoi l'abattraient-ils, le vieux bastion?

craindraient-ils qu'il ne fût point assez fort pour que leur nouveau pont vînt hardiment s'appuyer sur ses flancs vigoureux? Ils ne l'oseraient pas dire, on rirait de leur terreur.

« Il faudra cependant une culée au pont qu'en la place de celui de César ils vont jeter sur le Loing! Il en est une toute naturelle; elle est faite, elle l'attend; c'est la porte. Non!... la sombre teinte que répandirent les ans sur ses vieilles pierres ferait disparate avec la blancheur des pierres nouvelles.

« Et c'est sérieusement pourtant, Monsieur, que des hommes graves osent, à la face du monde artiste et patriote, débiter de semblables niaiseries! En vérité, si l'objet était moins important, cela n'amènerait qu'un sourire dédaigneux sur des lèvres d'hommes; mais j'aime mon pays, moi, et je grince les dents d'indignation.

« Vous avez déjà deviné que l'exemplaire de mon *Orpheline de Moret*, dont je voulais leur faire hommage, pour inspirer à la génération nouvelle mon amour pour les anciennes générations, n'a point été déposé dans leurs archives, ainsi que je me proposais de le faire. Non, en vérité, ils ne m'eussent pas compris. Que leur fait, à eux, le badigeon dont on a barbouillé les dentelles délicates de l'église consacrée par Thomas Beket? Que leur font les murailles écroulées, les fossés

comblés et les sculptures mutilées de Jean Goujon?

« L'arrêt de mort est rendu contre la pauvre porte du pont; j'ai déjà vu tomber la première des trois sœurs, ce sera la seconde, et j'ai bien des graces à rendre au crayon de M Blandin, artiste de Fontainebleau, qui, par la *pourtraicture* du vieil édifice, a fait le principal ornement de mon cabinet : il était temps de s'y prendre; encore un peu, je n'eusse plus eu que mes souvenirs, et je ne suis pas peintre, moi, je n'ai pas les talens de Blandin.

« Mais la porte de Samois! celle qui forme une entrée si pittoresque du côté de Fontainebleau, quel motif en ferait choir les tourelles? est-il encore un pont à bâtir de ce côté? est-il quelque plus bel édifice à construire? menace-t-elle de s'écrouler? Y a-t-il danger à passer dessous? Non! oh, mon Dieu, non! rien de tout cela! et pourtant ils vont la démolir!... Mais encore? Vous voulez savoir absolument quel mauvais démon a pu leur souffler une semblable idée à l'imagination? Eh bien, sachez-le donc! c'est l'égoïsme, encore l'égoïsme, qui crie à tue-tête aux Mortois que leur ville, qui est grosse comme mon poing, dont les rues sont larges et spacieuses, dont les maisons n'ont qu'un étage et sont entourées d'eaux vives, de prairies et de forêts, il leur crie à tue-tête, dis-je, que leur ville manque d'air! d'air! entendez-vous bien? d'air! et que les portiques et quelques pans

de muraille qui ont résisté au temps l'empêchent d'y circuler et la rendent malsaine. Et on le croit, et l'on accuse les pauvres vieux édifices, qui en sont bien innocens, de toutes les maladies qui peuvent affliger la population renfermée dans leur enceinte!

« Un édifice public! oh, un édifice public, est sous la sauve-garde des lois; il n'appartient pas à la commune à qui il fut confié : la commune n'en est que dépositaire, elle n'en a que l'usufruit; la propriété en est à la nation, et c'est à l'autorité supérieure à ne point souffrir qu'on anticipe sur les droits de la nation; elle est chargée de les faire respecter, l'autorité supérieure; sans cesse elle doit y veiller; elle nous en doit compte; heureusement elle ne l'oublie pas, oh! non, elle ne l'oublie jamais!

« Un précédent fâcheux ne peut les prescrire, les droits de la nation. Nous avons pu voir en un jour malheureux mutiler l'œuvre de Jean Goujon? mais l'erreur d'un jour peut-elle être une loi pour l'avenir? Je vous soumets cette question, et je vous serais bien obligé si, pour la résoudre, vous vouliez bien, à votre tour, la soumettre à vos lecteurs, et prendre leur avis; peut-être les portes de Moret ne tomberaient-elles pas : la voix du peuple est la voix de Dieu, et Dieu ne peut se tromper.

« Agréez, etc.

« Testedouet,

« Auteur de l'*Orpheline de Moret*. »

Dans le courant de septembre, en 1823, on a trouvé, au Long-Rocher de Montigny, près de Moret, une masse de grès, sujet de vives discussions parmi les savans, et célèbre sous le nom de *fossile humain*. Les uns, en effet, y voyaient le cadavre d'un cavalier pétrifié avec son cheval, un homme antédiluvien cherchant à échapper, à l'aide de ce noble animal, à l'inondation universelle, et surpris par quelque catastrophe subite. Les autres ne voulaient y voir qu'un accident naturel, une agglomération fortuite de molécules pierreuses. La masse offre néanmoins « un homme étendu de tout son long, couché sur le côté droit, ayant une moitié de la face et du corps cachée sous le bloc pierreux; les formes de la tête, du bras gauche, du sternum et des cuisses, plus ou moins apparentes : les jambes, perdues en grande partie sous la masse, paraissent appuyées sur un cheval, dont on ne voit que la tête et une partie du cou. » Le bloc de grès, examiné par des commissaires de l'Académie des sciences et par d'autres savans, donna lieu à de nombreux écrits parmi lesquels on remarqua ceux de M. Barruel, chimiste distingué, qui exprima l'opinion que c'était un *homme fossile et un être de la plus haute antiquité*.

Moret, qui appartient au département de Seine-et-Marne, est chef-lieu de canton; sa population de de 1673 habitans. Il s'y fait un commerce de fa-

rine assez considérable; il y a un marché par semaine et deux foires par an.

Saint-Mammès. (R. G.)

Commune du canton de Moret et petit port où le commerce de Paris laisse des bateaux pour les faire arriver après la fermeture des canaux d'Orléans et de Briare qui font leur jonction à cet endroit où la rivière de Loing sert de bief. La population de ce village est d'environ 550 habitans.

La Celle-sous-Moret. (R. D.)

Le village de La Celle est sur la rive droite de la *Seine*; il est du canton de Moret. Sa population est d'environ 260 habitans, en y comprenant le hameau de la *Turelle* et le château de *Graville*, très-ancien, dans un fond et entouré de bois; à ce lieu se rattache le souvenir du grand Henri, lorsqu'il appartenait à mademoiselle de Balzac d'Antraigues. On y voit encore, dans l'une des chambres que ce monarque occupait, les débris de son lit et quelques meubles à son usage. La fontaine qu'on y voit se nomme *la fontaine de Henri IV*.

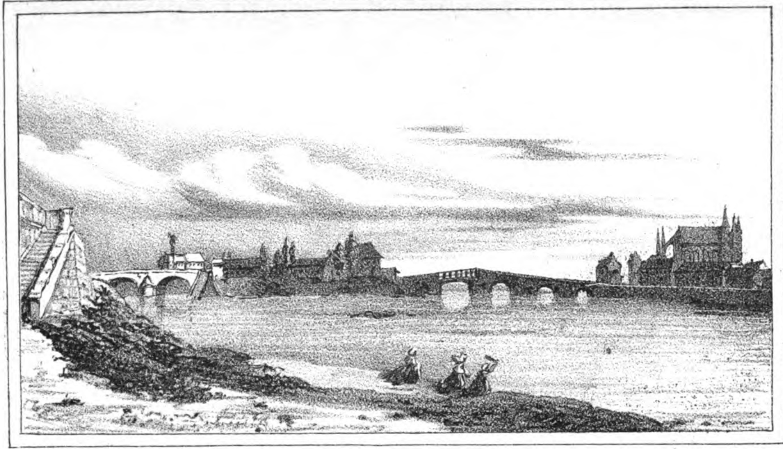
M. le marquis d'Orvilliers, propriétaire de ce château a fait construire deux ailes qui servent de bergeries au superbe troupeau de mérinos de pure race qu'il possède.

FROIDE-FONTAINE.

Au dessus de ce hameau, sur la route de Paris à Lyon, s'élève l'obélisque de la reine, monument de marbre rouge veiné de blanc, érigé à la place même où Louis XV vint au devant de Marie Leczinska, fille de Stanislas I[er], roi de Pologne, pour lui faire partager le trône, place qu'elle était bien digne d'occuper, car cette princesse donna à la cour l'exemple de toutes les vertus. Lorsque les intérêts politiques firent choisir pour l'épouse du dauphin, son fils, la fille d'Auguste III qui avait détrôné Stanislas, elle ne regarda pas moins la dauphine comme sa fille chérie. Suivant l'étiquette, celle-ci devait avoir à son bras le portrait de son père. On craignait que cette vue ne causât du chagrin à la reine. Elle demanda elle-même à le voir. « Voyez comme il est ressemblant, lui dit l'ingénieuse dauphine. » C'était le portrait de Stanislas.

La Grande-Paroisse. (R. D.)

Ce village qui est à une lieue de Montereau est compris dans son canton. Il forme une commune d'environ 1,100 habitans, avec les hameaux de *Tavers*, *Mongelars-la-Roche*, *Vauroux*, *Rubrette*, et les fermes de *Champigny*, *Lamare-Grand-Champ* et *les Loges* qui en dépendent.



Imp. d'Aubert et de Junca, gal. Colbert

MONTEREAU.

On voit dans cette commune quelques maisons de campagne dont une se fait remarquer au hameau de Tavers par son jardin en amphithéâtre.

TAVERS, MONTGELARS, LA ROCHE, VAUROUX ET RUBRETTE.

Hameaux. (Voy. la Grande-Paroisse).

Varennes. (R. G.)

Ce village est de l'arrondissement de Fontainebleau et du canton de Montereau; sa population est d'environ 280 habitans avec partie du hameau de *Fossard* et la ferme dite Le Vostein. On y voit une maison fort agréable dont le parc se prolonge jusqu'au bord du fleuve.

Montereau-faut-Yonne. (R. D.)

Cette petite ville, avantageusement située au confluent de la Seine et de l'Yonne, est à 4 lieues et demie de Fontainebleau, 6 et demie de Melun; sa distance de Paris est de 16 lieues et demie vers le S.-E., par la grande route de Lyon qui la traverse. Sa population est de 4,598 habitans. Elle est de l'arrondissement de Fontainebleau; elle possède un tribunal de commerce et un inspecteur général de la navigation.

Vu des hauteurs de Surville, Montereau offre un charmant coup d'œil qu'anime le fréquent passage des bateaux et des coches sur l'une et l'autre rivière, et des nombreuses voitures sur la grande route.

La ville est propre et généralement bien bâtie. Le marché est situé sur une place assez vaste ; il s'y fait un commerce considérable, surtout en bestiaux et en grains qu'on transporte sur la Seine à Paris. Le marché, qui se tient le samedi de chaque semaine, est un des plus fréquentés des villes voisines.

On trouve à Montereau une manufacture de faïence blanche, façon anglaise, établie dans le ci-devant couvent des Récollets ; elle est connue par la qualité et la beauté des objets qui en proviennent, et qui supportent le feu le plus actif. Elle a obtenu le premier prix et la médaille d'or, à l'exposition des produits de l'industrie nationale, à Paris, en l'an 9 de la république; elle est dirigée par M. Lebœuf; elle occupe plusieurs centaines d'ouvriers. Deux autres manufactures de faïence rouge et brune; trois tuileries considérables en réputation par la qualité des tuiles, briques et carreaux, font aussi un objet de commerce important.

On remarque attachée à la voûte de l'église collégiale, près du pont de l'Yonne, l'épée de Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne.

On ne sait à quelle époque fut établie, sur l'emplacement de Montereau, vers la jonction de la Seine et de l'Yonne, une église ou monastère de Saint-Martin qui reçut le nom de *Monasteriolum* ou de *Monsteriolum*, et dont on a fait depuis *Montereau* et quelquefois *Montreuil.*

Un nommé Rainard, comte de Sens, grand pillard, comme la plupart des gentilshommes de son temps, vers l'an 1026, construisit un château-fort à l'extrémité de l'angle que forment les deux rivières, de sorte qu'aucune marchandise descendue par la seine ou par l'Yonne ne pouvait échapper à sa rapacité. Ce brigand mourut en 1055 avec le surnom de *Mauvais.* Trois cents ans plus tard (en 1359), sous le règne de Jean, dit le *Bon*, le château fut assiégé et pris par le dauphin, malgré les efforts du chevalier Taupin qui commandait cette forteresse pour le roi de Navarre.

La guerre civile entre le roi de France, le duc de Bourgogne, le roi d'Angleterre d'une part, et le dauphin, fils du roi Charles VI, d'une autre, et ses circonstances effroyables, avaient lassé les chefs des deux partis. Ils conclurent, le 14 mai 1419, une paix à Saint-Maur; mais cette paix ne parut pas assez solide. Quelques jours après, le 23 mai, on eut recours à un nouveau traité qui fut juré le 11 juillet 1419, sur le Ponteau, à une lieue de Melun. Le dauphin et le duc de Bourgo-

gne s'envoyèrent des présens, se firent des protestations et d'amitié, jurèrent sur les saints évangiles de maintenir les articles du traité. Tout annonçait de part et d'autre l'oubli du passé et une réconciliation sincère; il ne restait plus que l'entrevue du dauphin et du duc de Bourgogne; on décida qu'elle aurait lieu sur le pont de Montereau. Le dauphin, avec sa suite, arriva le premier dans cette ville. Le duc de Bourgogne se rendit à Bray, ville de sa domination, à quatre lieues de Montereau. Ce duc, quoique surnommé *Jean-sans-Peur*, hésitait à se rendre à cette entrevue. Le dauphin envoya à Bray des chevaliers chargés de presser le duc d'arriver au rendez-vous. Ce jour, il partit de Bray après son dîner, accompagné de son conseil, de ses gardes et d'environ quatre cents hommes d'armes. Il fit halte dans un pré situé derrière le château, et envoya des chevaliers auprès du dauphin pour l'avertir de son arrivée; le dauphin lui fit dire qu'il était très-satisfait.

On avait construit sur le pont, voisin du château, des barrières en deçà desquelles ne devaient être introduites que des personnes de la part du dauphin et autant de celle du duc; on leur fit prêter serment, *en paroles de prince*, de n'entreprendre rien l'un contre l'autre. Ces messieurs se méfiaient l'un de l'autre et ne comptaient guère sur leur serment.

Le dauphin, fort jeune, était trompé par de perfides conseillers; et le duc de Bourgogne était trahi par ses propres serviteurs : tout conspirait contre lui.

Le duc de Bourgogne fut averti que des gens de pied étaient cachés dans des maisons voisines de la barrière, du côté de la ville. Pour s'en assurer, il envoya Pierre de Gyac, son favori. Le traître rapporta au duc qu'il avait visité le lieu et n'y avait trouvé personne.

Enfin, après plusieurs précautions minutieuses, le duc arriva sur le pont avec ses dix hommes. Ils furent introduits dans la barrière. Tanneguy-du-Chastel, gentilhomme breton, accompagné de quelques chevaliers, tous armés à couvert, c'est-à-dire portant des cuirasses sous leurs robes, et tenant chacun une hache à la main, va au devant du duc, et le salue profondément; celui-ci dit : *Messieurs, vous voyez comme je viens*, en leur montrant que lui et ceux de sa suite n'étaient armés que de cottes et d'épées. Puis, apercevant le dauphin qui, parti d'une loge en charpente placée au coin du pont du côté de la ville, s'avançait vers lui, il alla droit à sa rencontre, ôta son chaperon de velours noir, mit un genoux en terre et lui dit *qu'après Dieu il n'avait qu'à servir et obéir au roi, et qu'à le servir il emploierait corps et biens, amis et alliés.... Messieurs, dis-je bien?* Le dauphin répondit: *Biau cousin, nous dites si bien*

qu'on ne pourrait mieux ; levez-vous et vous couvrez. Le dauphin le prit par la main, et conversait avec lui, lorsque Jean Louvet, président de Provence, s'avança vers le dauphin et lui parla à l'oreille; après quoi tous deux firent signe de l'œil à Tanneguy-du-Chastel.

Persuadé que le duc de Bourgogne avait voulu le faire égorger lors des massacres exécutés à Paris en 1418, Tanneguy-du-Chastel, son ennemi juré, le chef de la conspiration actuelle, Tanneguy, qui avait pressé le duc de Bourgogne de se rendre à Montereau, à ce signe, le pousse entre les deux épaules et dit : *Monsieur de Bourgogne, entrez léans (dedans).* Le duc se retourne; Tanneguy dit au dauphin : *Voilà le traître qui vous retient votre héritage;* en même temps, il lève sa hache sur la tête du duc. Les seigneurs de Noailles et de Vergy, s'élançant entre lui et Tanneguy, détournent le coup. Le vicomte de Narbonne lève sa hache sur Noailles, en lui disant : *Si vous bougez, vous êtes mort.* Noailles saisissant la hache du vicomte, lui dit : *Vous ne me tuerez pas.* Pendant ces débats, on entend les gens du dauphin s'écrier : *Tue! tue!* et l'on voit accourir en foule les gens de pied cachés dans la ville. Ils se précipitent dans la barrière; et un homme de haute taille, tirant une épée tranchante, en frappe le duc sur la tête; le coup, descendant sur le visage du côté droit, lui

coupe presque entièrement le poignet qu'il levait pour se défendre. La victime était encore debout, lorsque Tanneguy-du-Chastel, lui portant un grand coup de hache sur la tête, l'abat aux pieds du dauphin; puis il frappe le seigneur de Noailles qui était aux prises avec le vicomte de Narbonne, le renverse d'un coup de hache. Ce seigneur vécut encore quelques jours, et mourut à l'hôpital de Montereau. Des dix seigneurs qui accompagnaient le duc de Bourgogne, les uns furent tués, les autres faits prisonniers; Jean de Neuchastel parvint à se sauver en franchissant la barrière.

Le duc étendu à terre respirait encore; un seigneur, nommé Gillet Bataille ou Vassy, s'agenouilla et le perça de trois coups d'épée. Alors on le vit s'étendre, on l'entendit soupirer, il expira: ses meurtriers se partagèrent ses dépouilles, et ne laissèrent sur son corps qu'un jupon. On voulut le priver de la sépulture et le jeter dans la rivière; mais Macé Bonnet, curé de Notre-Dame de Montereau, et un autre curé du voisinage s'opposèrent à cet acte d'impiété. Ils gardèrent ce corps et le firent enterrer dans l'église.

Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, n'était pas Jean sans reproche. Sa vie est entachée de plusieurs crimes: il attisa le feu de la guerre civile; fit aux Français des maux infinis; causa, en 1418, les massacres de Paris, et fit assassiner dans cette

ville, Louis, duc d'Orléans; mais quels princes alors pourraient soutenir les regards de la postérité impartiale! Il se présenta de bonne foi à l'entrevue de Montereau; et sa mort fut un crime.

Le dauphin Charles n'est excusable que par sa grande jeunesse : lors du meurtre de Jean-sans-Peur, il n'avait pas encore dix-sept ans; mais il se trouvait en très-mauvaise compagnie, et était entouré d'hommes bien criminels.

Ce meurtre devint funeste à ceux qui le commirent et à ceux qui en furent innocens : au lieu d'une paix si désirée, on vit la guerre civile s'enflammer avec une violence nouvelle; un cri de vengeance se fit entendre dans une grande partie de l'Europe; la veuve du duc Jean, son fils Philippe, le roi et la reine de France, le roi d'Angleterre et plusieurs autres souverains, s'armèrent pour punir les meurtriers et leurs partisans (1).

Le duc Philippe et le roi d'Angleterre, après avoir assiégé et pris, le 11 juin 1420, la ville de Sens, vinrent mettre le siége devant Montereau. En peu de temps, ils s'emparèrent de la ville; le château fit une plus longue résistance et ne se rendit que le 23 juin, avec capitulation : Pierre de

(1) Mémoires pour servir à l'histoire du meurtre de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, *Journal de Paris*, pages 209 et suivantes.

Guitry qui y commandait en fut quitte pour une somme d'argent.

Ce fut après l'exhumation du corps de Jean-sans-Peur qui fut transporté et enterré dans l'église des chartreux de Dijon, qu'on plaça sur le pavé du pont de Montereau et sur une pierre exhaussée, le quatrain suivant.

L'an mil quatre cent dix-neuf,
Sur un pont agencé de neuf,
Fut meurtri Jean de Bourgogne,
A Montereau ou Faut-Yonne.

Les Anglais ayant pris Montereau, le dauphin, devenu roi de France, sous le nom de Charles VII, attaqua cette ville : impatient de se signaler, il se jette le premier dans le fossé qu'il traverse, plante l'échelle au pied des murs qu'il escalade, et la ville, prise d'assaut, allait être en proie au carnage, quand il pardonne aux habitans, et court forcer la garnison qui tenait le château. Ceux qui firent quelque résistance furent pendus.

En 1567, le duc d'Anjou chassa de cette ville les troupes du prince de Condé qui se rendaient au devant des étrangers appelés Reistres (1).

(1) Ce mot vient de l'allemand *Reitter*, qui signifie *cavalier*, *Eques germanus teutonicus*. Aujourd'hui le mot *reître* n'est plus d'usage que dans cette phrase burlesque : C'est un vieux reître, pour dire : C'est un homme fin, rusé et expérimenté au fait de la guerre.

En 1589, le duc d'Épernon s'empara de Montereau qui, deux ans avant, s'était jeté dans le parti des ligueurs; mais bientôt le duc de Mayenne reprit cette ville qui fut enfin reconquise aux armes de Henri IV. Ce roi y séjourna quelque temps.

Après avoir souffert de nombreux désastres au XIVe, XVe et XVIe siècles, Montereau devint de nouveau, en 1814, le théâtre d'un combat acharné. Dans la nuit du 17 au 18 février, Napoléon fit toutes les dispositions nécessaires pour attaquer avec succès la forte position occupée par les alliés devant Montereau. Le général Pajol, ayant reçu ordre de s'ébranler du Châtelet au point du jour, repoussa plusieurs escadrons ennemis qui se retirèrent sous la protection de l'infanterie embusquée dans le bois de Valence; celle-ci, chargée à son tour, fut également forcée à la retraite. Le général français aurait continué sa marche, si la plaine n'avait été couverte par la cavalerie wurtembourgeoise; il dut alors se borner à faire mettre vingt-quatre pièces en batterie sur la lisière du bois, et à déployer la division Pacthod sous la protection de leur feu. L'ennemi, qui riposta vigoureusement, parvint à démonter douze de ces mêmes pièces.

A neuf heures du matin, le duc de Bellune était arrivé au pied de la hauteur de Surville; il y trouva le prince royal de Wurtemberg établi sur deux fortes lignes entre Villaron et Saint-Martin.

Le général Château, jeune officier plein de feu et d'intelligence, ouvre l'attaque avec la plus grande intrépidité, et s'empare de Villaron; mais ne se trouvant pas soutenu, il est repoussé avec perte. Loin de se décourager, il laisse en réserve une de ses brigades, tourne la position de l'ennemi, et se glisse vers les ponts par la route de Paris. Pendant ce temps, les troupes du général Pajol se maintenaient toujours sur le champ de bataille. Le général Delort, avec une faible brigade de cavalerie légère, arrêtait et chargeait, à trois reprises, plusieurs escadrons de hussards autrichiens. Le général Château allait s'emparer du pont de la Seine, lorsqu'il fut frappé mortellement par une balle. Sans ce funeste accident, qui jeta un grand désordre dans la brigade française, l'ennemi se serait trouvé entre deux feux; car la division Duhesme, à son tour, attaquait le village de Villaron. Le combat se prolongeait sur ce point, sans résultat décisif, lorsque vers une heure, le comte Gérard arriva avec son corps de réserve (celle de Paris). L'empereur lui fit dire par un de ses aides-de-camp, le général Dejean, de prendre le commandement de toutes les troupes et de diriger l'attaque comme il l'entendrait.

Le général Gérard fit aussitôt avancer les quarantes pièces attachées à son infanterie, et ne tarda pas à maîtriser par son feu celui de l'ennemi; mais

une attaque combinée et générale pouvait seule emporter la position formidable des alliés.

Le prince de Wurtemberg ne croyant point l'artillerie française suffisamment soutenue, ordonne au général Daring de la charger avec deux bataillons d'infanterie. Celui-ci avait déjà réussi, par ce mouvement brusque et imprévu, à enlever un canon, lorsque le général Gérard s'avance à la tête de cinq cents hommes, et le repousse avec perte sur la ligne.

Sur ces entrefaites, vers deux heures, l'empereur arrive de Nangis au galop, et ordonne de gravir le plateau de Surville. Le gros de l'armée, formant environ vingt-huit mille combattans, s'ébranle de toutes parts; en même temps, le général Delort accourt du bois de Valence, et fait, sur la route de Melun, une charge de cavalerie contre le flanc des alliés; il pénètre au centre d'une colonne qui a déjà atteint les premières maisons du faubourg, sabre le général qui la commande, et fait mettre bas les armes à la troupe. Les Austro-Wurtembourgeois sont débordés et culbutés dans le défilé entre le revers des hauteurs de Surville la Seine. Vivement poussés par la cavalerie, et voyant la plupart de leurs canons démontés, ils entrent pêle-mêle dans Montereau; mais les habitans, voulant se venger des mauvais traitemens qu'ils ont souffert, se servent de tous les moyens

en leur pouvoir pour augmenter le désordre dans les rangs wurtembourgeois, et aggraver leur perte.

Contenu par la mitraille de l'artillerie commandée par le général Digeon, l'ennemi n'a pas même le temps de détruire le pont de l'Yonne. C'est en vain qu'il veut faire sauter celui de la Seine, la mine ne fait qu'un entonnoir sur clef; et les Français s'en emparent contre toute espérance. Les généraux Delort et Coëtlosquet le passent au galop, à la tête de la cavalerie du général Pajol, et précipitent la fuite des vaincus; ils sont suivis par le général Duhesme, qui entre au pas de charge dans la ville et fait main basse sur tout ce qu'il rencontre. Ces trois généraux poursuivent les fuyards dispersés sur la route de Sens. Les escadrons de service auprès de l'empereur, et le reste de la cavalerie chargent, entre la Seine et l'Yonne, le gros des Wurtembourgeois qui cherchaient à gagner la Tombe, Marolles et Bazoche-les-Bray.

A la nuit, l'empereur établit son quartier-général au château de Surville, la garde à Montereau, les deux divisions d'infanterie du comte Gérard, le deuxième corps et une des brigades de cavalerie du général Pajol, au Fossard; les deux autres brigades à Varennes; et la division Pacthod sur la rive droite de la Seine.

Cette victoire qui fit dire à l'empereur : « Mon cœur est soulagé, je viens de sauver la capitale de mon empire! » lui donna trois mille prisonniers, quatre drapeaux et six pièces de canon. Le prince de Wurtemberg compta en outre plus de trois mille hommes tant tués que blessés ; les Français eurent près de deux mille cinq cents hommes mis hors de combat ; le général Delort avait été grièvement blessé (1), ainsi que le général Château qui, plus malheureux, vint mourir à Paris, vivement regretté de l'armée.

(1) La belle conduite de cet officier distingué, qui ne fut point mentionnée explicitement dans le bulletin officiel, lui valut le grade de général de division, et à sa brigade quarante décorations de la légion-d'honneur.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

LIEUX CITÉS OU DÉCRITS DANS CET OUVRAGE.

(Les initiales R. G. *et* R. D. *ont été placées aux hameaux, comme il l'a été fait aux villages, pour indiquer leur situation riveraine, et faciliter leur recherche sur la carte.)*

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

R

S

T

V

OMISSIONS.

La terre de Grand-Vaux (voy. ce mot, page 109) a appartenu, en 1587, au président Brisson; en 1741, au comte de Sades, ministre plénipotentiaire du roi près de l'électeur de Cologne; en 1786, à Labédoyère, père de l'infortuné général de ce nom.

Le château, placé sur une des parties du parc, le domine en entier, ainsi que le bassin de l'Ivette, depuis Petit-Vaux jusqu'à Villemoisson; sa vue s'étend sur les coteaux et les diverses places que couronne l'antique tour de Montlhéry, imposant débris des temps féodaux.

Le quatrain suivant, que nous avons trouvé dans les archives de cette maison, indique assez sa situtation :

« Le soleil en naissant le regarde d'abord,
« Et le mont le défend des outrages du nord;
« L'Ivette, en serpentant, borde ses métairies,
« Et l'Orge, en l'y joignant, arrose ses prairies. »

A Voves (page 182), *lisez* qu'une des belles maisons de ce hameau appartient à M. Fitzvilliam, dont le nom illustre date des premières époques de la vieille Angleterre, et que cette même maison a été bâtie par le célèbre astronome Lalande.

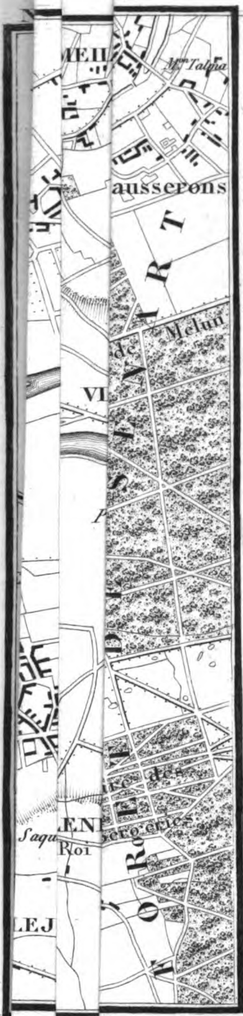
Lisez aussi qu'à Voves, la maison des Vives-Eaux est passée des mains de madame Château-Villars dans celles de M. le comte de Chelaincourt, dont le nom historique se rattache intimement et honorablement à l'histoire d'Angleterre.

Nous venons d'apprendre que M. Jules Janin habite depuis quelque temps le village de Seine-Port. Signaler la retraite de ce spirituel et aimable critique, c'est achever heureusement l'éloge de ce lieu intéressant.

M. le général baron Dermoncourt habite le village d'Ablon et s'occupe activement du projet d'y faire établir un pont. Ce brave officier veut se rendre aussi utile à son pays en temps de paix qu'il s'est montré ardent à défendre sa patrie.

ERRATA.

Pages	Lignes				
17	18	*au lieu de :*	en amont,	*lisez :*	en aval.
30	16	—	R. D.,	—	R. G.
70	17	—	criblé,	—	couvert.
83	2	—	*vicus navus,*	—	*vicus novus.*
84	14	—	cette utile,	—	une utile.
120	20	—	*Mormaniinæ,*	—	*Mormantinæ.*
137	23	—	Rat Villain,	—	Rat, Villain.
165	7	—	qui venait	—	qu'il venait.
179	15	*lisez :*	Damemarie-les-Lys, R. G.		
214	11	—	Gourbuisson,	—	Courbuisson.



AVERTISSEMENT

Sur la disposition des Cartes.

Les grands détours que fait la Seine nous ont contraints pour rester dans notre cadre et pour obtenir la plus grande échelle possible, de diviser notre Carte en trois parties dont les deux premières peuvent se réunir. La troisième a été dressée sur une échelle plus petite, ce qui a été nécessité par les grandes sinuosités et les points importants et extrêmes qu'il fallait y faire entrer.

La distance moyenne que donne la Carte à partir de l'une et de l'autre rive du fleuve est d'une lieue et demie pour les deux premières parties et de deux lieues et demie pour la troisième.

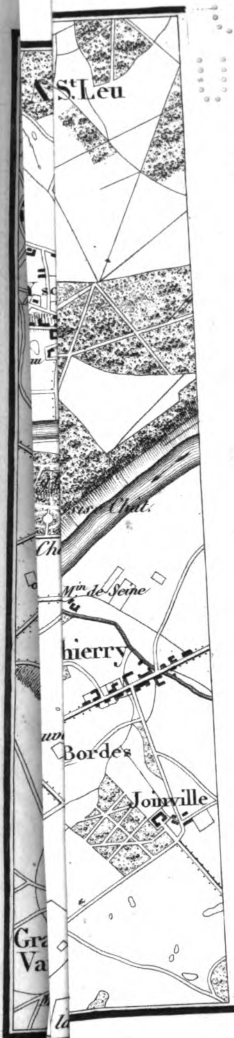
Comme nous faisons partir le voyageur de Paris, il est bien entendu que la rive gauche *se trouve à sa droite*, et la rive droite *à sa gauche, tandis qu'en descendant, il se trouve naturellement orienté.*

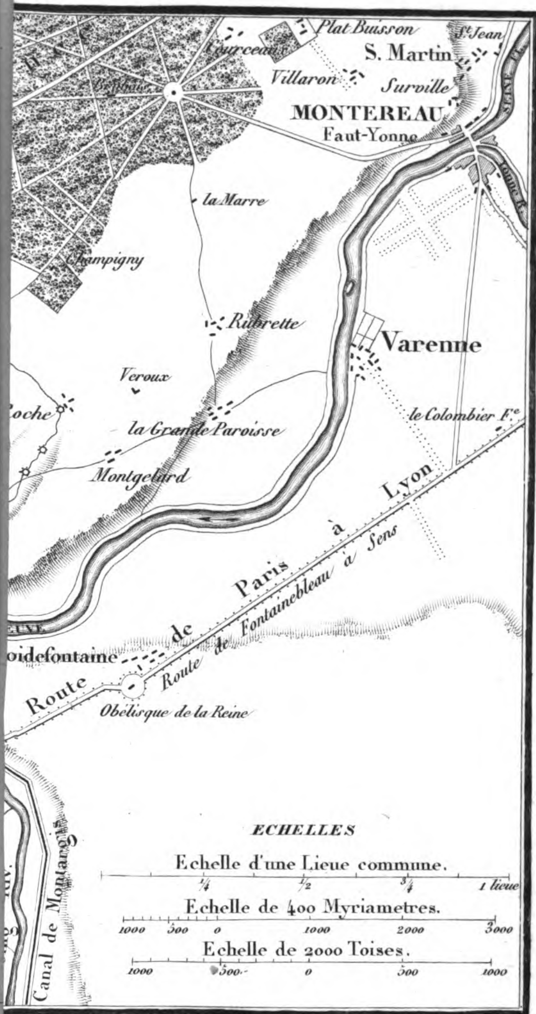
Le texte l'indique par les initiales R.G. *et* R.D.

La Carte dressée avec le plus grand soin indique jusqu'aux moindres détails. Nous avons eu recours pour ce travail à la superbe Carte de l'arrondissem.t de Corbeil par M.r Donnet, *à la Carte de France du Dépôt de la Guerre &c.a*

SIGNES CONVENTIONNELS.

- *Grande Route.*
- *Chemin Vicinal.*
- *Sentier.*
- *Mares.*
- *Forêts et Bois.*


St. Leu
Mln de Seine
hierry
Bordes
Joinville
Gra
Va



Plat Buisson
St. Jean
Courceaux
S. Martin
Villaron
Surville
MONTEREAU
Faut-Yonne
la Marre
Champigny
Rubrette
Varenne
Veroux
oche
le Colombier F.e
la Grande Paroisse
Montgelard
Lyon
à
Paris
de
Route
Route de Fontainebleau à Sens
oidefontaine
Obélisque de la Reine
Canal de Montargis
ECHELLES
Echelle d'une Lieue commune.
1/4
1/2
3/4
1 lieue
Echelle de 400 Myriametres.
1000
500
0
1000
2000
3000
Echelle de 2000 Toises.
1000
500
0
500
1000


SUPERIOR